



cmecc

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada



Préparé pour le
Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable
du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Mai 2012

Remerciements

Le présent rapport vise à appuyer les activités du Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] – GTEDD du CMEC. Le travail s'est déroulé sous la direction du ministère de l'Éducation du Manitoba et du GTEDD du CMEC, en collaboration avec l'Institut international du développement durable – IIDD (www.iisd.org) et L'éducation au service de la Terre – LST (www.lsf-lst.ca). Nous avons aussi recueilli des commentaires et des suggestions auprès du Manitoba Faculties of Education for Sustainable Development Committee (comité des facultés d'éducation en vue du développement durable du Manitoba).

Le travail de recherche et d'analyse et la préparation du rapport final ont été effectués par Mmes Natalie Swayze (IIDD), Heather Creech (IIDD), Carolee Buckler (ministère de l'Éducation du Manitoba) et Jazmin Alfaro (ministère de l'Éducation du Manitoba).

Les auteures et le GTEDD du CMEC tiennent à remercier les personnes qui ont répondu à l'enquête et celles qui ont accepté de participer à un entretien et qui ont généreusement pris le temps de nous faire part de leurs observations.

Le présent rapport a été produit aux termes d'un contrat signé par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteures et pas nécessairement celles du CMEC. Les instances peuvent choisir ou non de tenir compte du rapport, en fonction de leur système d'éducation et du contexte qui leur correspond.

Également disponible en anglais sous le titre
Education for Sustainable Development in Canadian Faculties of Education

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario)
M4V 1N6
Canada
information@cmecc.ca

© 2012 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada

Table des matières

Sommaire	1
Objectif de l'étude	1
Méthode	2
Principaux résultats	3
Domaines à étudier attentivement	6
A. Introduction	10
B. Progrès de l'EDD sur la scène internationale et au Canada	11
C. Objectif de la présente étude sur les facultés d'éducation au Canada	20
D. Contexte de l'éducation sur le développement durable dans les universités et les collèges	21
E. Méthode de l'enquête	33

F. Profil des personnes ayant participé à l'enquête et aux entretiens	35
Taux de réponse	35
Répartition par instance	36
Répartition des réponses selon la taille de l'établissement	37
G. Note sur les problèmes de terminologie	38
H. Résultats de l'enquête et des entretiens	41
I. Principaux résultats	71
J. Domaines à étudier attentivement	75
Bibliographie	80
Annexe 1 – Enquête en ligne	85
Annexe 2 – Invitation à contribuer à une étude sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) dans les facultés d'éducation au Canada	94
Annexe 3 – Liste des établissements invités à participer à l'enquête et indication des réponses reçues	96
Annexe 4 – Questions de l'entretien de suivi	99
Annexe 5 – Exemples de pratiques prometteuses et de réussites	101
Annexe 6 – Directives et recommandations de l'UNESCO pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable	107
Annexe 7 – Renseignements sur les certificats d'aptitude à l'enseignement, par province et par territoire	126
Annexe 8 – Processus d'assurance de la qualité dans les universités et les collèges du Canada	128



Sigles

ACDE : Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation

ADEd : Académie sur la durabilité de l'éducation

CCUNESCO : Commission canadienne pour l'UNESCO

CEE-ONU : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

CMEC : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines

DEDD de l'ONU : Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

EC : Environnement Canada

EDD : Éducation en vue du développement durable

EE : Éducation environnementale

EECOM : Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement

GTEDD du CMEC : Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable du CMEC

IIDD : Institut international du développement durable

LST : L'éducation au service de la Terre





Sommaire

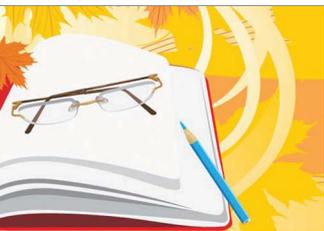
Objectif de l'étude

L'éducation en vue du développement durable (EDD) encourage les apprenantes et les apprenants à devenir des citoyennes et des citoyens actifs et à participer à la vie en société, en s'ouvrant à l'interdépendance complexe entre écologie, société et économie. Les résultats d'apprentissage de l'EDD englobent les connaissances, les compétences et les valeurs permettant aux apprenantes et aux apprenants de prendre des décisions et de faire des choix qui favorisent le développement durable et dont ils ont besoin pour devenir des citoyennes et des citoyens responsables (ministère de l'Éducation du Manitoba, 2008; Pigozzi, 2007; L'éducation au service de la Terre, 1994). Les Nations Unies ont décrété que la période de 2005 à 2014 serait la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD de l'ONU). Le but de la DEDD de l'ONU est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Au Canada, plusieurs ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux et d'autres organismes s'emploient à sensibiliser la population à l'EDD et à favoriser les changements propices à l'élaboration de programmes et de politiques, comme en témoignent la création de groupes de travail provinciaux très actifs et du réseau EDD Canada. À ce jour, l'attention a porté davantage sur les initiatives lancées au sein des systèmes d'éducation publique au Canada

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des activités de la DEDD de l'ONU au Canada et de leur coordination avec celles qui sont proposées sur la scène internationale. Dans ce contexte, le CMEC aimerait en savoir davantage sur ce que les facultés d'éducation au Canada font dans le cadre de la DEDD de l'ONU et de la mise en œuvre de l'EDD dans les programmes de formation à l'enseignement. Les facultés d'éducation des universités et des collèges du Canada ont un rôle essentiel à jouer en préparant les futurs enseignants et enseignantes de la maternelle à la 12e année à appuyer les objectifs d'apprentissage de l'EDD. Voilà pourquoi il importe d'en apprendre davantage sur leurs initiatives en la matière.

Par conséquent, le Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable (GTEDD) du CMEC a entrepris, en partenariat avec l'Institut international





du développement durable (IIDD) et L'éducation au service de la Terre (LST), un travail exploratoire de recherche auprès des facultés d'éducation au Canada, pour savoir ce qu'elles font précisément pour incorporer l'EDD dans leurs programmes de formation initiale, dans leurs programmes de recherche et dans d'autres activités. Les buts ultimes de cette exploration étaient les suivants :

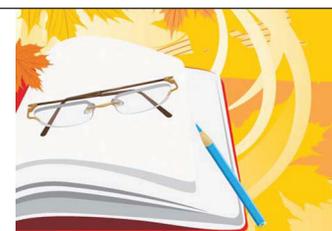
- mieux comprendre la façon dont l'EDD est présentée et enseignée dans les facultés d'éducation au Canada;
- mettre en évidence les lacunes de la formation à l'enseignement en matière d'EDD afin de les combler;
- proposer des suggestions pour aller de l'avant.

Méthode

Une enquête a été effectuée auprès des doyennes et des doyens et des directrices et directeurs de département des facultés et des entretiens de suivi ont été tenus auprès d'un groupe choisi de membres de ces facultés recommandés par ces mêmes doyennes et doyens et directrices et directeurs (Annexes 1 à 4). Sur les 63 établissements visés par l'enquête, 36 ont répondu; il y a eu par ailleurs 14 entretiens de suivi. Les établissements participants représentent plus de 55 p. 100 des membres de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE). Plus des trois quarts des établissements de la région de l'Atlantique et de l'Ouest du Canada ont répondu. La participation en Ontario et au Québec a été moindre, puisque seuls 40 p. 100 ont participé. L'échantillon représente une bonne répartition en fonction de la taille des facultés (c'est-à-dire l'effectif des étudiantes et étudiants inscrits).

Les questions de l'enquête portaient sur six dimensions de l'EDD dans les facultés d'éducation :

- l'EDD dans le programme de formation initiale à l'enseignement à la faculté même;
- les connaissances et l'expérience en matière de développement durable comme conditions d'admissibilité aux programmes de formation à l'enseignement;

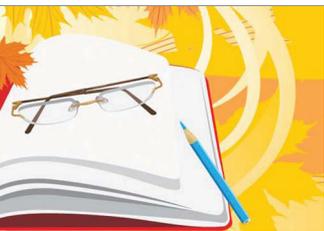


- la recherche qui se fait actuellement à la faculté sur l'EDD;
- la reconnaissance et l'appui du leadership d'initiative en matière d'EDD chez les membres de la faculté;
- la place du développement durable dans les installations et l'exploitation du campus;
- la gouvernance et les partenariats en matière d'EDD.

Principaux résultats

1. Les progrès sont modestes mais prometteurs en ce qui a trait à la réorientation de la formation à l'enseignement vers le développement durable.

La majorité des facultés consultées font des efforts, qui vont d'un stade préliminaire à un stade avancé, pour intégrer l'EDD ou des principes analogues dans leurs programmes de formation initiale à l'enseignement. Malgré tout, aux dires d'une des personnes interrogées « les efforts délibérés en matière d'EDD (du moins sous cette appellation) sont quasiment inexistantes ». Seul un petit nombre de facultés ont instauré des cours spécifiques sur l'EDD ou de cours analogues ou ont modifié une série de cours pour arriver à produire les résultats d'apprentissage assortis à l'EDD. Lors d'entrevues, les gens disent avoir l'impression que leur faculté a fait des progrès significatifs en reconnaissant de plus en plus l'importance des concepts et des principes du développement durable, sans utiliser explicitement la terminologie ou un cadre stratégique propre à l'EDD. Beaucoup évoquent l'intégration des principes de l'EDD et de principes analogues dans des cours spécifiques (principalement en sciences et en sciences humaines) ou l'utilisation du « développement durable » comme toile de fond de l'ensemble de leurs programmes. Les résultats les plus positifs observés parmi les réponses à l'enquête concernent l'application de méthodes pédagogiques conformes aux principes de l'EDD, tant par le personnel enseignant dans le cadre de leurs cours que pendant la formation initiale à l'enseignement, grâce à laquelle



les étudiantes et les étudiants apprennent la méthodologie. L'Annexe 5 résume les grandes lignes et propose des exemples du travail en cours dans certaines facultés.

D'autres facettes de l'EDD sont prises en considération par les facultés, mais de manière très variable. La plupart, ne considèrent pas explicitement les connaissances ou l'expérience en développement durable comme des critères de sélection des candidates et des candidats, mais commencent à en faire des critères de recrutement du personnel. La valorisation et le soutien des personnes qui font preuve de leadership en matière d'EDD restent limités dans le cadre de l'évaluation, du perfectionnement professionnel et de l'accès aux subventions de recherche. La plupart des facultés d'éducation font de la recherche sur l'EDD, de manière autonome ou avec d'autres, mais très peu offrent des bourses d'études ou des subventions pour ce type d'initiatives. La plupart des universités ont une politique sur le développement durable et tiennent compte du développement durable dans le fonctionnement du campus, mais on ne sait généralement pas bien si le personnel des facultés d'éducation connaît cette politique. Selon les entretiens, il semble que là où la mise en œuvre de l'EDD ou de principes analogues en est aux stades préliminaires, la réorientation à l'échelle de la faculté entière commence justement par les politiques et les programmes de l'établissement (vision de l'écologisation, concrétisation des engagements internationaux comme la Déclaration de Talloires¹, économies d'énergie, recyclage, etc.).

- 2. Parce que la DEDD de l'ONU aide les adeptes de la première heure au sein des facultés à y créer un espace légitime pour le débat et l'action entourant l'EDD, elle apporte une contribution non négligeable.**
- 3. Il y a divergence entre les réponses individuelles et les réponses des établissements, l'adoption de l'EDD paraissant être encore avant tout affaire d'engagement personnel plutôt que de la faculté tout entière.**
- 4. La recherche sur l'EDD dans les facultés semble peu approfondie, mais ce**

1 La Déclaration de Talloires est la première déclaration officielle dans laquelle les administrations universitaires s'engagent à l'égard de l'éducation en vue du développement durable en enseignement supérieur (http://www.ulsf.org/programs_talloires.html).



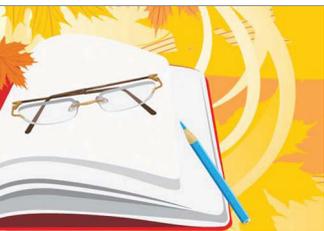
tableau est peut-être incomplet, du fait que l'enquête ne portait pas sur les activités de recherche en cours au-delà du premier cycle.

- 5. Les facteurs et les catalyseurs, les obstacles et les difficultés mis au jour par l'enquête sont conformes aux résultats de la recherche effectuée ailleurs dans le monde sur la réorientation de la formation à l'enseignement et en particulier aux résultats évoqués dans le document Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable (McKeown et Hopkins, 2005).**

Dans la présente étude, les principaux catalyseurs et facteurs comprennent l'intersection des engagements de l'établissement avec la sensibilisation et la motivation individuelles des membres de la faculté, ainsi que les partenariats et la collaboration avec les autres départements du campus et avec les facultés d'éducation des autres établissements. Les principaux obstacles et les principales difficultés sont le manque de communication au sein des facultés, les conflits entre les domaines d'intérêt et les priorités au sein des facultés, les problèmes de financement et le manque de possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine.

- 6. Relations entre les facultés d'éducation et les ministères de l'Éducation : cette étude confirme la nécessité d'examiner plus attentivement ce que peuvent faire les ministères de l'Éducation et les facultés d'éducation pour faire correspondre leurs intérêts et leurs mandats réciproques en matière d'EDD.**

L'une des grandes difficultés de la réorientation des programmes de formation initiale vers l'EDD ou vers des principes analogues est que nombre des aspects de cette formation sont déterminés par le ministère de l'Éducation de la province ou l'organisme provincial responsable de la délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement. L'un des moteurs importants de la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD pourrait donc être l'adoption de mesures par les ministères, en collaboration étroite avec les facultés, pour explorer les moyens de faire en sorte que la préparation du personnel enseignant tienne compte des compétences relatives à l'EDD ou d'autres cadres stratégiques et politiques du même ordre définis par les instances. On peut penser par exemple à la collaboration entre le ministère de l'Éducation du Manitoba et les facultés



d'éducation de la province à la restructuration des programmes de formation à l'enseignement afin d'y inclure un cours obligatoire sur la perspective, l'histoire et la pédagogie des Autochtones.

Domaines à étudier attentivement

À partir de ces résultats, l'étude suggère que les facultés d'éducation au Canada et le CMEC envisagent les mesures suivantes :

1. Le CMEC et les facultés d'éducation pourraient examiner le travail accompli ou amorcé au niveau pancanadien et international et en tirer parti

Le CMEC et les facultés d'éducation au Canada peuvent s'inspirer des travaux en cours sur la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD. Les principales parties intéressées par la DEDD de l'ONU (CMEC, LST, EDD Canada et autres) pourraient encourager les facultés d'éducation à examiner et à adapter au besoin les *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable* (McKeown et Hopkins, 2005) formulées par l'UNESCO. L'Annexe 6 reproduit le texte intégral de ces recommandations. Les travaux effectués ensuite sous la direction de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) pour répertorier les compétences de base attendues des enseignantes et des enseignants et formuler des recommandations générales à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques joueront un rôle crucial dans la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD. Le document complet, intitulé *Learning for the future: Competences in Education for Sustainable Development* (apprendre pour l'avenir : compétences en éducation pour le développement durable) a paru en 2011. Les instances dont les cadres ou les priorités stratégiques diffèrent tout en étant compatibles avec l'EDD peuvent adapter ces ressources à leurs propres systèmes éducatifs.



2. Les facultés d'éducation pourraient favoriser le dialogue et le réseautage en matière d'EDD dans la formation initiale à l'enseignement.

a) Au sein des facultés

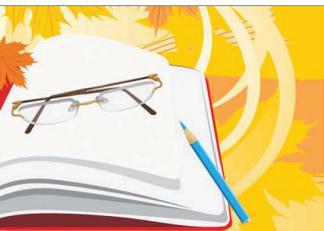
Les professeures et professeurs et les étudiantes et étudiants travaillant sur l'EDD doivent disposer de voies de communication qui facilitent l'échange d'informations avec les directions des facultés sur leurs initiatives et sur les progrès réalisés. Les doyennes et doyens pourraient examiner la façon de ménager ces voies de communication, en favorisant par exemple la création de communautés internes de pratique sur l'EDD. Il y a lieu de s'interroger sur la façon de valoriser et, éventuellement, de soutenir l'innovation dans l'élaboration de programmes d'EDD.

b) Entre les facultés

Il y a lieu d'explorer des moyens d'augmenter le réseautage et de favoriser le dialogue entre les facultés d'éducation au Canada. Pourquoi ne pas créer, au sein de l'ACDE, un comité ad hoc chargé d'explorer ce que peuvent faire les facultés pour répondre au mandat de la DEDD de l'ONU. De plus, la création d'un réseau pancanadien de facultés de l'éducation sur l'EDD, comme l'a récemment proposé la *Western Association of Deans of Education* (association des doyennes et doyens d'éducation de l'Ouest du Canada), pourrait même susciter un soutien considérable.

3. Les facultés d'éducation pourraient envisager un atelier de perfectionnement professionnel sur l'EDD à l'intention des professeures et professeurs et des autres membres du personnel.

L'offre de perfectionnement professionnel sur l'EDD, insuffisante, pourrait être enrichie par un programme de formation sur l'EDD. Ce programme réunirait les directions des universités et des facultés et les professeures et professeurs et permettrait de combler les écarts entre les engagements pris à l'échelle des établissements, les mandats et les politiques des facultés et les efforts individuels des membres des facultés. Les facultés pourraient s'inspirer d'autres modèles du perfectionnement professionnel pour l'EDD, tel celui de l'Académie sur la durabilité de l'éducation – ADed (<http://www.yorku.ca/seda/index.html>).



- 4. Encourager les ministères de l'Éducation à distribuer ce rapport aux organismes responsables de la délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement, aux facultés d'éducation, aux ministères de l'Éducation, et autres organismes chargés de l'agrément et ouvrir un débat sur la meilleure façon d'incorporer les compétences relatives à l'EDD dans le programme d'études de la formation initiale à l'enseignement et dans les programmes menant au certificat d'aptitude à l'enseignement.**

Plusieurs ministères de l'Éducation travaillent déjà à intégrer l'EDD à la formation en cours d'emploi du personnel enseignant en exercice. Puisque les exigences concernant le contenu des programmes de formation initiale et les critères de délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement définis par les ministères de l'Éducation et par les organismes responsables sont peut-être l'un des obstacles à la réorientation de la formation initiale à l'enseignement vers l'EDD, il y a lieu d'ouvrir un débat sur la meilleure façon de traiter cette question entre les facultés, les ministères respectifs et les autres organismes compétents. Les ministères de l'Éducation et les facultés pourraient s'inspirer du rapport de la CEE-ONU sur les compétences du personnel enseignant en matière d'EDD, publié en 2011, et voir comment adapter ces compétences de la manière la plus pertinente aux exigences de la formation initiale et des certificats d'aptitude à l'enseignement. Ce travail exigera peut-être un dialogue plus large avec les ministères et organismes responsables des examens et des certificats d'aptitude à l'enseignement (Annexe 7).

- 5. L'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE) pourrait amorcer un dialogue sur l'EDD avec les organismes subventionnaires du Canada.**

L'examen des subventions accordées à la recherche sur l'EDD par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les autres organismes subventionnaires pourrait être un point de départ utile à la résolution des difficultés de financement persistantes de la recherche sur l'EDD ainsi que de l'élaboration et de la réorientation des programmes d'études. Libérés de leur tâche d'enseignement grâce à des subventions, les professeures et les professeurs auraient plus de temps à consacrer à la recherche devant permettre de mieux comprendre l'EDD et à la planification ainsi qu'à la mise en œuvre des changements en la matière. Le soutien des organismes subventionnaires prouve



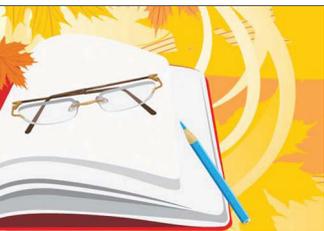
que l'EDD est une bonne forme d'éducation et que la recherche à ce sujet est importante et logique sur le plan de la méthode (McKeown et Hopkins, 2005).

6. L'ACDE pourrait envisager d'ajouter l'EDD aux critères d'évaluation et d'agrément du personnel des facultés et déterminer les moyens de le faire là où le contenu et le déroulement des programmes des facultés sont évalués par des agences externes, ou déterminer s'il convient plutôt d'ajouter l'EDD aux évaluations internes, dans le cadre du processus global d'assurance de la qualité des universités.

Les facultés d'éducation qui sont assujetties à un processus externe d'évaluation et d'agrément pourraient déterminer la pertinence d'ajouter l'EDD aux critères d'évaluation. L'ACDE est bien placée pour diriger ce processus. L'Annexe 8 donne une vue d'ensemble des méthodes d'assurance de la qualité des membres de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC).

7. Le CMEC pourrait refaire la présente étude en 2013-2014 afin de rendre compte de ce qui aura été accompli d'ici la fin de la DEDD de l'ONU. Il pourrait aussi envisager des moyens simples de faire connaître régulièrement l'expérience des facultés et le point de vue des étudiantes et des étudiants.

Cette étude sur la place de l'EDD dans les facultés d'éducation au Canada peut maintenant servir de point de référence pour les efforts actuels. Sa reprise en 2013-2014, vers la fin de la DEDD de l'ONU, mettrait en évidence les progrès accomplis et permettrait de déterminer si les choses changent. Il y a des progrès dans de nombreuses facultés, mais ces progrès ne sont pas connus des autres parties intéressées. On pourrait aussi envisager de mettre en place des moyens simples de communication et de production de rapports qui permettraient de faire connaître aux facultés et aux ministères l'expérience des uns et des autres et de promouvoir les pratiques exemplaires et les progrès. Il n'entrait pas dans le cadre de la présente étude de sonder l'intérêt des étudiantes et des étudiants à l'égard de l'EDD, mais les enquêtes et la teneur des rapports suite aux observations des étudiantes et des étudiants en formation initiale pourraient être élargies, pour voir leurs connaissances et leur motivation en ce qui concerne le programme de formation et déterminer s'ils se sentent prêts, au terme de leur formation, à enseigner dans le cadre de l'EDD ou d'autres cadres stratégiques et ensembles de résultats d'apprentissage définis par la province.



A. Introduction

On attend désormais partout de l'éducation qu'elle prépare les citoyennes et les citoyens aux enjeux complexes, actuels et prévus, sur les plans environnemental, social et économique. L'adaptation des méthodes d'enseignement est motivée principalement par la nécessité de donner à toutes et à tous la possibilité de bénéficier d'une éducation de qualité, d'acquérir des valeurs, des comportements et des modes de vie garants d'un avenir durable et de faire évoluer nos sociétés. C'est là l'objectif principal de l'éducation en vue du développement durable (EDD).

Les Nations Unies ont décrété que les années 2005 à 2014 seraient la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD de l'ONU). L'un des principaux buts de la DEDD de l'ONU est de réorienter les programmes d'études du préscolaire à l'université vers le développement durable et de faire de l'éducation le moyen de transmettre les savoirs, les compétences, les perspectives et les valeurs nécessaires à la construction d'un monde durable. Pour répondre à la DEDD de l'ONU, les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires du Canada et d'autres organismes travaillent à réorienter le système scolaire public de la maternelle à la 12e année vers le développement durable. Depuis six ans, des efforts considérables sont consacrés partout au Canada à la conception des programmes d'études, à la définition des résultats d'apprentissage, à la formation en cours d'emploi du personnel enseignant, aux ressources associées aux programmes d'études, à la formulation d'indices d'évaluation des connaissances, des valeurs et des comportements des élèves et à la collaboration avec le personnel administratif des écoles, à l'adoption de politiques sur le développement durable dans les établissements mêmes et de démarche à l'échelle des établissements en vue de l'enseignement du développement durable (Michalos et al., 2010; Swayze et al., 2010; Swayze et Creech, 2009).

On comprend généralement moins bien si la formation initiale du personnel enseignant est réorientée en fonction de l'EDD afin que les nouveaux enseignants et enseignantes soient prêts à promouvoir les nouveaux programmes d'études, qu'ils comprennent bien les résultats d'apprentissage et participent activement aux démarches à l'échelle de l'école entière et, le cas échéant, comment se fait cette réorientation. Par ailleurs, il est certain que les facultés d'éducation ont un rôle essentiel à jouer dans l'évolution des méthodes pédagogiques et il est important d'en apprendre davantage sur leurs initiatives à l'appui de l'EDD.



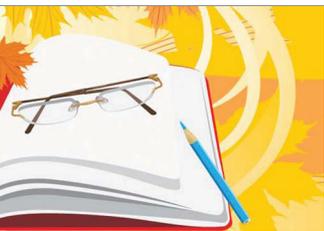
Le GTEDD du CMEC a par conséquent entrepris, sous la présidence du ministère de l'Éducation du Manitoba et en partenariat avec l'Institut international du développement durable (IIDD) et avec L'éducation au service de la Terre (LST), un travail exploratoire de recherche auprès des facultés d'éducation du Canada, pour déterminer ce que font ces facultés pour incorporer l'EDD aux programmes de formation initiale, à la recherche et à leurs autres activités. Il s'agit, au bout du compte, de mieux comprendre la façon dont l'EDD se manifeste et s'enseigne dans les facultés d'éducation, de repérer les lacunes et de mettre en évidence les moyens d'améliorer la formation à l'enseignement en matière d'EDD et de proposer des suggestions pour aller de l'avant.

B. Progrès de l'EDD sur la scène internationale et au Canada

1. Qu'est-ce que l'éducation en vue du développement durable?

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité qu'auront les générations à venir de répondre aux leurs. L'un des principaux objectifs de la DEDD de l'ONU est donc de réorienter les programmes d'études, du préscolaire à l'université, vers l'acquisition des connaissances, des compétences, des perspectives et des valeurs propres au développement durable.

L'EDD offre aux apprenantes et aux apprenants un contexte favorable à l'apprentissage des moyens de devenir des citoyennes et des citoyens actifs et de participer à la vie en société en tenant compte de la complexité des liens d'interdépendance entre l'écologie, la société et l'économie. Les résultats d'apprentissage ayant trait à l'EDD englobent les connaissances, les compétences et les valeurs permettant aux apprenantes et aux apprenants de prendre des décisions et de faire des choix favorables au développement durable et nécessaires à une vie de citoyennes et de citoyens responsables (ministère de l'Éducation du Manitoba, 2008; Pigozzi, 2007; L'éducation au service de la Terre, 1994). L'EDD se prête aussi à la souplesse, à la créativité et à la réflexion critique et encourage les individus à se sentir personnellement responsables de la planète. Il s'agit de respecter et de préserver notre passé, de reconnaître la valeur de la culture et de la collectivité, de se soucier des autres et de l'environnement et d'agir pour créer un monde juste, sain et sûr pour toutes et pour tous.



L'UNESCO estime que l'EDD doit suivre quatre grands « axes » ou champs d'action prioritaires (UNESCO, s. d.) :

- améliorer l'accessibilité de l'éducation de base et le taux de rétention;
- réorienter les programmes d'éducation existants dans l'optique du développement durable;
- informer le public sur la notion de durabilité et l'y sensibiliser;
- former la population active.

Au Canada, les termes et les définitions se rapportant à l'EDD et aux démarches analogues (éducation au développement durable, éducation environnementale, etc.) varient selon la province ou le territoire. Mais toutes ces définitions ont en commun une certaine conception des corrélations entre les dimensions économique, sociale et environnementale et la formation de citoyennes et de citoyens qui soient informés, engagés et responsables.

Des travaux sur l'EDD se dégagent certaines caractéristiques fondamentales :

- Démarche interdisciplinaire et holistique – L'éducation en vue du développement durable ne doit pas être une discipline distincte; elle doit être intégrée dans l'ensemble du programme d'études.
- Démarche axée sur les valeurs – Les normes adoptées, c'est-à-dire les valeurs et les principes communs qui sous-tendent le développement durable, sont rendues explicites.
- Réflexion critique et résolution de problèmes – L'acquisition de ces compétences donne la confiance dont on a besoin pour affronter les dilemmes et les difficultés du développement durable.
- Méthodes multiples – Il convient d'utiliser diverses pédagogies. Il faut transformer l'enseignement simplement axé sur la transmission de connaissances en une démarche commune du personnel enseignant et des apprenantes et des apprenants en vue de l'acquisition d'un savoir et d'une participation active dans le façonnement de l'environnement dans leur établissement d'enseignement.
- Processus décisionnel participatif – Les apprenantes et les apprenants



doivent participer à la prise de décisions sur la façon dont se déroule leur apprentissage.

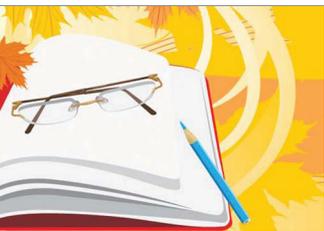
- Pertinence locale – L'éducation en vue du développement durable doit traiter de questions à la fois locales et planétaires et s'appuyer sur la ou les langues que les apprenantes et les apprenants utilisent le plus couramment.

Chaque instance a sa propre manière de formuler et de mettre en œuvre ces caractéristiques fondamentales.

2. Questions de terminologie

Soulignons qu'il y a, en ce qui concerne les définitions de l'EDD et ses liens avec des cadres et des domaines pédagogiques similaires, comme l'éducation à la paix, l'éducation à la justice sociale et, surtout, l'éducation environnementale, des divergences déjà attestées (Jickling, 2010) et persistantes. L'une des critiques les plus fréquentes vise la définition de l'« éducation en vue du développement durable », jugée trop large ou la définition du « développement durable » même, qui prête à controverse. Selby (2006) note ainsi « Il est inquiétant de voir qu'un si grand nombre d'énoncés et de politiques favorables à l'éducation en vue du développement durable reproduisent sans recul critique la définition de Bruntland, maintenant vieille de 19 ans, avant de passer aux implications concrètes de l'EDD pour le programme d'études, l'enseignement, l'apprentissage et les États. » Le développement durable n'est pas statique; l'EDD donne lieu à de nombreuses interprétations différentes par les différents groupes d'intérêts, dans les différentes régions et dans les différentes cultures et il faut que la définition évolue à mesure qu'évoluent les besoins et les priorités (Stir, 2004).

De multiples cadres, disciplines et mouvements visent à réformer et transformer les établissements d'enseignement et les systèmes d'éducation, chacun donnant lieu au fil du temps à ses propres enjeux conceptuels, à ses propres méthodes, à son propre langage et à ses propres pratiques, selon ce qui est pertinent dans chaque cas. Les spécialistes de la théorie et de la pratique de l'éducation reconnaissent et admettent de plus en plus que la coexistence de disciplines ou de mouvements distincts en jeu dans la transformation de l'éducation débouche inévitablement sur des chevauchements et des liens de parenté, qui produisent des synergies et des liens d'interdépendance. Le recul à l'égard



de ces mouvements et cadres montre bien qu'il y a nettement plus de points communs que de différences et que le tout est favorable à la collaboration et à des passerelles entre théorie et pratique (Toh, 2006).

3. Qu'est-ce que la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD de l'ONU)?

Les Nations Unies ont décrété que les années 2005 à 2014 seraient la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (www.desd.org) et que l'initiative se déroulerait sous l'égide de l'UNESCO. Depuis le lancement international, la DEDD de l'ONU a produit des progrès considérables à la fois dans les structures institutionnelles et dans les programmes, que ce soit au niveau international, régional ou national et aussi bien en éducation scolaire qu'en éducation parallèle et extrascolaire. La DEDD de l'ONU a permis de rassembler tout un éventail d'éducatrices et d'éducateurs travaillant en EDD, en éducation environnementale (EE), en éducation à la justice sociale, en éducation à la responsabilité civique, en littératie et sous de nombreux autres angles. La mise en œuvre de la DEDD de l'ONU repose sur la force de l'engagement des parties intéressées et de la coopération au niveau local (intérieur), national, régional et international. Les réseaux et les alliances se sont révélés cruciaux et ont permis de définir un programme commun dans les forums pertinents. Des carrefours d'EDD à l'échelle nationale dynamisent les efforts de promotion et de mise en œuvre et permettent d'obtenir régulièrement l'avis et les suggestions de multiples parties intéressées par l'EDD. La DEDD de l'ONU est liée par ailleurs à d'autres initiatives de l'ONU, comme les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la Commission du développement durable, l'initiative « L'Éducation pour tous », la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) et la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), (Farthing, 2005).

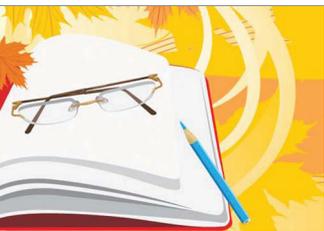
La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies instaurant la DEDD de l'ONU invite le Canada et les autres gouvernements à « envisager d'inclure dans leurs stratégies et plans d'action respectifs en matière d'éducation des mesures de mise en œuvre de la DEDD de l'ONU d'ici 2005 », en tenant compte du dispositif actuel d'implantation. Le texte insiste sur l'importance de fixer des paramètres consensuels, qu'appuieraient sans réserve les paliers de gouvernement appropriés, pour une coopération et une action efficaces en matière d'EDD. Il



insiste aussi sur la responsabilité qui incombe aux gouvernements de consulter et d'assumer la formulation d'une vision clairement définie. Le Canada n'est pas le seul pays dont la structure gouvernementale impose le partage des responsabilités en matière d'éducation entre provinces, territoires ou États. La vision définie à chaque palier exige donc coopération et coordination entre les ministères respectifs. Et même si l'éducation ne relève pas du gouvernement fédéral du Canada, ce dernier a quand même tout intérêt à promouvoir et à soutenir l'EDD (Farthing, 2005).

Étant une initiative qui transcende les frontières entre secteurs, l'EDD exige la coopération et le partenariat entre de multiples parties et le soutien de nombreux ministères autres que le ministère de l'Éducation, d'organisations non gouvernementales (ONG) qui participent à des activités d'EDD et du secteur privé. « Les principaux acteurs sont les pouvoirs publics et les autorités locales, les enseignantes et les enseignants et les scientifiques, le secteur de la santé, le secteur privé, l'industrie, les secteurs des transports et de l'agriculture, les syndicats, les médias, les organisations non gouvernementales, diverses communautés, les peuples autochtones et les organisations internationales » (Wals, 2009). Au Canada, comme dans d'autres pays, les administrations locales et les organisations communautaires, les nombreux secteurs intéressés et plusieurs ONG sont activement engagés dans la promotion de l'EDD et le soutien à l'EDD. La difficulté est de trouver des moyens de coordonner ces activités pour garantir la cohérence et l'interdépendance des visions et des démarches adoptées pour la mise en œuvre (Farthing, 2005). La coordination des activités en matière d'EDD, entre les divers ministères et secteurs concernés peut présenter des difficultés. Même s'il existe des stratégies de développement et de mise en œuvre de la DEDD de l'ONU aux niveaux local, régional et national, le manque de coordination entre les ministères nuit au leadership et à la concertation politique, alors que cette dernière est essentielle à l'application des nouveaux programmes, des nouveaux concepts et des nouvelles idées (Wals, 2009; UNECE, 2005; Farthing, 2005).

L'UNESCO a demandé aux pays de créer des politiques et des cadres stratégiques nationaux favorables au développement de l'EDD dans tous les secteurs de l'éducation et dans la société en général. Plusieurs pays ont commencé à prendre en compte le financement et les budgets de l'EDD dans leurs différents ministères en déterminant la place de l'EDD dans les principaux documents intersectoriels,



afin de coordonner le financement et l'élaboration de programmes au niveau national. Les mesures à cette fin comprennent la création d'organismes nationaux de coordination de l'EDD, l'élaboration de politiques d'EDD ou l'inclusion de l'EDD dans les politiques existantes, l'instauration d'une coopération interministérielle en ce qui a trait au développement et à la mise en œuvre de l'EDD et l'affectation de budgets spécifiques à l'EDD.

Certains pays se sont dotés d'une structure d'application de la stratégie nationale d'EDD, qui combine parfois commissions et coopération interministérielles (plus précisément les ministères de l'Éducation et de l'Environnement), groupes de travail sur l'EDD ou centres du développement durable; cependant, il est rare de trouver dans le monde, une structure de coopération interministérielle au sein des gouvernements en matière d'EDD. L'EDD est principalement intégrée dans les politiques nationales en matière d'éducation et dans les énoncés relatifs aux programmes d'études, surtout au primaire et au secondaire. Dans certains cas, le développement durable et l'EDD font tous deux partie des stratégies environnementales du pays. Les ministères de l'Éducation et de l'Environnement veillent principalement à la mise en place de ces politiques et plans d'action d'envergure nationale. Dans certains cas, d'autres parties participent (ONG et représentants du monde des affaires et de l'industrie), (Wals, 2009). Nombre de pays évoquent une certaine coopération interministérielle en matière d'EDD, mais elle semble rester problématique, faute d'expérience des responsables de l'élaboration des politiques en matière de réflexion intersectorielle, ces derniers étant généralement responsables de secteurs spécifiques de ressources ou de services. L'éducation en milieu scolaire bénéficie désormais de bons exemples de cadres d'intégration de l'EDD créés par les ministères de l'Éducation. C'est surtout le cas au primaire et au secondaire; on n'observe pas de tendance semblable dans l'éducation des jeunes enfants, dans la formation professionnelle et technique et dans l'enseignement supérieur (Wals, 2009; Farthing, 2005).

4. Réponse du Canada à la DEDD de l'ONU

Au Canada, des partenaires très divers participent aux efforts visant à concrétiser l'EDD. Ces efforts se sont inspirés de nombreuses initiatives, depuis le Sommet de la Terre de 1992; ils visent l'instauration d'une culture de sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans le cadre de l'éducation. Le Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement

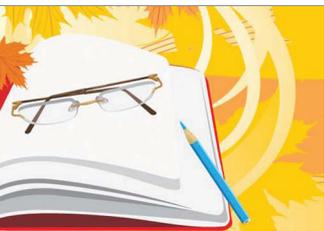


(EECOM), par exemple, est une communauté de spécialistes de l'éducation et de la communication sur l'environnement qui conserve un rôle fondamental dans le développement des capacités d'apprentissage en environnement. L'organisme L'éducation au service de la Terre (LST) dirige, en collaboration avec d'autres, la réponse du Canada à la DEDD de l'ONU, qui passe par une série d'initiatives, y compris la coordination d'EDD Canada. L'UNESCO a fait de l'Université York (Canada) la Chaire UNESCO en Réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable en 1999.

La DEDD de l'ONU est devenue un catalyseur important de ces efforts. Le Canada a défini trois axes principaux pour la mise en œuvre de la DEDD de l'ONU :

- Le CMEC est un organisme intergouvernemental fondé en 1967 par les ministres de l'Éducation, qui se sont ainsi donné un forum où discuter de questions stratégiques; un mécanisme par lequel entreprendre des activités, des projets et des initiatives dans des domaines d'intérêt commun; un moyen de mener des consultations et de coopérer avec les organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation et le gouvernement fédéral; et un instrument pour défendre sur la scène internationale les intérêts des provinces et des territoires en matière d'éducation.
- Environnement Canada, le ministère fédéral de l'Environnement, représente l'intérêt du pays en matière de questions environnementales, de la communication avec le grand public et de la conception des stratégies de sensibilisation. Il collabore avec LST et avec le ministère de l'Éducation du Manitoba à l'établissement d'un répertoire de ressources axées sur le développement durable à l'intention du personnel enseignant et des élèves.
- La Commission canadienne pour l'UNESCO met à contribution et consulte la société civile.

Bien que les gouvernements provinciaux font un travail considérable, des organismes multipartites jouent également un rôle important. Ainsi, la fondation de la famille J. W. McConnell, Environnement Canada, le ministère de l'Éducation du Manitoba et LST ont créé le *Education for Sustainable Development Expert Group* (groupe de spécialistes de l'éducation au développement durable), devenu Éducation au développement durable Canada, et ont financé la formation de groupes de travail sur l'EDD dans les provinces et les territoires canadiens.



L'objectif de ces groupes est de favoriser une évolution coordonnée, et cohérente des systèmes d'éducation scolaire, extrascolaire et parallèle afin d'aider les citoyennes et les citoyens à acquérir les connaissances, les compétences et les valeurs dont ils ont besoin pour contribuer au développement d'une société durable sur les plans social, environnemental et économique au profit des générations à venir (Farthing, 2005). Les groupes de travail sur l'EDD des provinces et des territoires sont représentés à EDD Canada, tout comme le secteur de l'éducation scolaire, le secteur gouvernemental, le monde des affaires et le secteur communautaire. EDD Canada offre en outre des conseils aux groupes de travail provinciaux et territoriaux sur l'EDD quant à l'orientation des programmes; il constitue un forum de réseautage pour les parties intéressées (CMEC, 2008). Les groupes de travail sur l'EDD des provinces et des territoires soutiennent et favorisent le développement d'une culture de l'EDD dans les provinces et les territoires en réunissant des cadres des ministères provinciaux, du gouvernement fédéral, des ONG et des secteurs de l'éducation scolaire, extrascolaire et parallèle afin de faciliter la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes d'études, des ressources et de la formation à l'enseignement sur l'EDD au niveau régional.

Sur la scène internationale, le Canada siège au Comité directeur de la CEE-ONU sur l'EDD, qui a terminé la préparation des indicateurs de l'EDD (CMEC, 2008) et qui se concentre désormais sur la détermination des compétences du personnel enseignant pour la mise en œuvre de l'EDD (CEE-ONU, 2011). En mars 2011, le sous-ministre de l'Éducation du Manitoba, M. Gerald Farthing, est devenu président du Comité directeur de la CEE-ONU sur l'éducation en vue du développement durable pour le reste de la DEDD de l'ONU.

5. Contribution du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) aux progrès de l'EDD

À titre d'État membre de la CEE-ONU, le Canada s'est engagé, par l'intermédiaire du CMEC, à incorporer les thèmes du développement durable dans ses systèmes d'éducation scolaire, extrascolaire et parallèle, et à rendre compte des résultats. Le CMEC est partenaire de la Commission canadienne pour l'UNESCO et d'Environnement Canada depuis l'adoption de la *Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*. Le CMEC a inclus l'EDD comme l'un de ses domaines d'activité prioritaires dans *L'Éducation au Canada* –

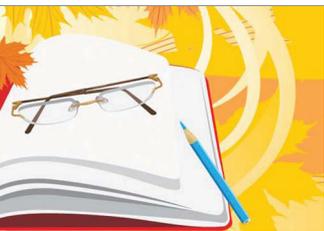


Horizon 2020, cadre dont il se sert pour améliorer les systèmes d'éducation, les possibilités d'apprentissage et la réussite scolaire à l'échelle du Canada. L'objectif particulier en matière d'EDD consiste à sensibiliser la population étudiante aux questions environnementales et à l'inciter à s'engager activement en faveur d'une société durable.

Pour atteindre cet objectif, le CMEC a formé en 2008 un Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable, auquel il a confié le mandat suivant :

- coordonner les mesures de soutien et de renforcement à l'intégration de l'EDD dans les provinces et les territoires;
- élaborer un cadre pancanadien de collaboration et d'action pour l'EDD qui, reposant sur les activités actuelles, accentuera la collaboration entre les instances;
- encourager les activités au primaire et au secondaire par l'intégration du développement durable aux programmes d'études, par la création de matériel pédagogique sur le développement durable ainsi que par la formation et le perfectionnement sur les concepts et pratiques en matière de développement durable;
- jouer le rôle d'organisme consultatif chargé d'offrir des conseils aux représentantes et aux représentants du CMEC qui assistent aux réunions internationales sur l'EDD et rédigent des projets de rapports pour le pays qui seront soumis aux organismes intergouvernementaux internationaux.

Le CMEC a joué le rôle de chef de file dans la mise en œuvre des activités de la DEDD de l'ONU au Canada et la coordination de ces activités avec les efforts déployés sur la scène internationale. Dans un tel contexte, le CMEC a voulu en savoir davantage sur ce que les facultés d'éducation au Canada font en réponse à la DEDD de l'ONU et sur la mise en œuvre de l'EDD dans les programmes de formation à l'enseignement.



C. Objectif de la présente étude sur les facultés d'éducation au Canada

Des efforts considérables sont déployés partout au Canada pour incorporer l'EDD dans l'apprentissage, de la maternelle à la fin du secondaire. En revanche, il est difficile de déterminer ce que font les facultés d'éducation des universités et des collèges pour préparer le nouveau personnel enseignant à la réalisation des objectifs d'apprentissage relevant de l'EDD et à l'application de démarches du développement durable à l'échelle de leur organisme. Nous avons entrepris la présente étude pour mieux comprendre la façon dont l'EDD se manifeste et s'enseigne dans les facultés d'éducation au Canada, mettre les lacunes en évidence, déterminer les moyens de consolider la formation à l'enseignement dans le domaine de l'EDD et proposer des suggestions pour aller de l'avant.

Il ne s'agit pas de la première enquête au Canada sur les initiatives en matière d'EDD dans les établissements de formation à l'enseignement. En 2009, le magazine *Corporate Knights* (chevaliers de l'industrie) a inclus 10 facultés d'éducation et collèges spécialisés dans son classement annuel des programmes menant à un grade universitaire qui incorporent le développement durable dans l'enseignement, la recherche et la gestion². Cette étude portait sur le contenu des cours, sur le soutien de l'établissement et sur les initiatives des étudiantes et des étudiants. Chaque établissement participant a obtenu un certain nombre de points pour chaque élément, à partir desquels le magazine a produit un classement. L'enquête n'englobait pas tous les établissements du Canada, mais les résultats laissent à penser qu'au moins 50 p. 100 n'obtiendraient pas « la moyenne ». Un seul se classait au niveau supérieur, les autres n'atteignant qu'un niveau assez limité. Ces résultats sont intéressants, mais ne rendent pas compte du stade d'avancement du travail sur l'EDD, des progrès éventuels ou des obstacles ou difficultés éprouvés. Ils ne disent rien non plus des dimensions essentielles que sont la gouvernance et les partenariats.

2 <http://www.corporateknights.ca/report/2009-knight-schools-survey>. Peu après l'achèvement de l'étude du CMEC, Corporate Knights a publié une deuxième enquête menée auprès des facultés d'éducation; les résultats du classement le plus récent sont accessibles à <http://www.corporateknights.ca/report/8th-annual-knight-schools-results/teacher-education-cultivating%20-change>. L'analyse qui y est faite suggère encore une fois qu'un seul établissement excelle et que les autres ont encore beaucoup de travail à accomplir.



Étant donné la participation de nombreux membres des facultés d'éducation au Canada aux groupes de travail sur l'EDD et aux initiatives apparentées à l'échelle provinciale, nationale et internationale, les auteures de la présente étude ont eu le sentiment que le tableau dressé par *Corporate Knights* était incomplet. Elles jugeaient important de suivre une démarche différente pour mieux comprendre les progrès que les facultés d'éducation sont en train de réaliser dans le domaine de l'EDD et trouver des exemples de pratiques qu'il serait utile de mettre en commun. La présente étude est donc conçue pour explorer et mieux comprendre les progrès accomplis au sein des facultés d'éducation au Canada au sujet de la promotion de l'EDD et de son incorporation dans la formation initiale à l'enseignement, dans la recherche et dans d'autres activités.

Les objectifs spécifiques de ce travail étaient les suivants :

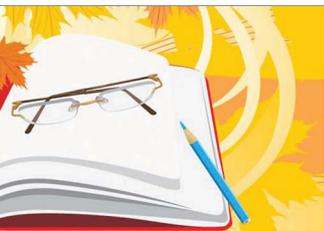
- mieux comprendre la façon dont le développement durable se manifeste et s'enseigne dans les facultés d'éducation au Canada;
- repérer les lacunes et trouver des moyens de consolider la formation à l'enseignement dans le domaine de l'EDD;
- proposer des suggestions pour aller de l'avant.

L'étude pourra en outre servir de référence quant aux activités en regard desquelles l'évolution de l'adoption de l'EDD dans les facultés d'éducation au fil du temps pourra être surveillée.

D. Contexte de l'éducation sur le développement durable dans les universités et les collèges

« Toutefois, notre message [sur le développement durable] s'adresse avant tout à la population, dont le bien-être sous tous ses aspects constitue l'alpha et l'oméga de toutes nos politiques de développement et de protection de l'environnement. La Commission s'adresse tout particulièrement aux jeunes. Les enseignants du monde entier auront un rôle crucial à jouer dans la transmission de ce message. » (*Notre avenir à tous*, 1987)

« Il faudrait prêter une attention particulière à la formation des enseignants, des dirigeants d'associations de jeunes et d'autres éducateurs. Il faudrait



aussi veiller à ce que l'éducation dispensée dans le cadre de partenariats intergénérationnels et de systèmes d'éducation mutuelle entre membres d'un même groupe permette aux jeunes et aux groupes vulnérables et marginalisés, notamment ceux des zones rurales, d'acquérir davantage d'autonomie. Même dans les pays dotés de systèmes éducatifs efficaces, il y a lieu de réorienter les programmes d'enseignement et les activités de sensibilisation et de formation afin de faire mieux comprendre au public les enjeux du développement durable et de susciter son appui. » (*Agenda 21*, 1992)

« À titre de professeurs et de chercheurs d'université il nous incombe de participer, en prenant position, à la vie intellectuelle de nos facultés, de nos établissements et de la collectivité tout entière. Nous nous devons d'examiner les hypothèses et les propositions qui circulent dans nos sphères respectives, notamment les concepts et hypothèses sur lesquels repose l'EDD. » (McKeown et Hopkins, 2005)

1. Réponse des universités à l'appel international à l'action en matière de développement durable

C'est en 1987 que la Commission mondiale de l'environnement et du développement a publié son rapport, intitulé *Notre avenir à tous*. En réponse aux difficultés décrites par la Commission, les directions d'universités se sont réunies sur la scène internationale et au Canada pour affirmer leurs engagements à l'égard de l'intégration du développement durable à la formation. Ce processus a débouché sur quatre accords importants pour les universités et les collèges du Canada :

- Déclaration de Talloires (1990) – Premier rassemblement de présidentes et présidents, rectrices et recteurs, vice-chancelières et vice-chanceliers de partout au monde pour parler d'« un phénomène dont l'ampleur et l'évolution sont sans précédent : la pollution et la dégradation de l'environnement, et l'appauvrissement des ressources naturelles [qui] menacent la survie des êtres humains et de milliers d'autres espèces, l'intégrité de la planète et de sa biodiversité, la sécurité des nations et l'héritage des générations futures ³». Les signataires de la Déclaration de

³ http://www.ulsf.org/pdf/French_TD.pdf



Talloires sont enregistrés auprès de l'Association des présidents d'université pour le développement durable (www.ulsf.org).

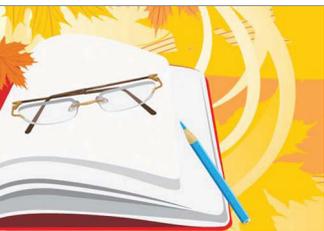
- Déclaration d'Halifax (1991) – Émanant de l'Association des universités et collèges du Canada, de l'Université des Nations Unies et de l'Association internationale des universités. La Déclaration d'Halifax exprime le désarroi des signataires face à la poursuite de la dégradation à vaste échelle de l'environnement terrestre et à l'influence omniprésente de la pauvreté sur ce processus.
- Déclaration de Swansea (1993) – Émanant de l'Association des universités du Commonwealth. Plus de 400 universités de 47 pays reconnaissent que « les rôles des universités sur le plan de l'éducation, de la recherche et du service public les autorisent et les obligent à faire preuve de compétence et d'efficacité dans leur contribution à l'évolution majeure des attitudes et des politiques qui est nécessaire pour assurer un avenir durable ⁴».
- Déclaration de Kyoto (1993) – Émanant de l'Association internationale des universités (AIU). Cette déclaration prolonge sur le fond et dans la forme les déclarations d'Halifax et de Swansea et conseille vivement aux membres de l'AIU d'« accroître les capacités des universités d'enseigner et d'entreprendre des recherches et des actions dans la société au plan des principes touchant au développement durable en vue de développer l'environnement et promouvoir la compréhension de l'éthique environnementale au sein de l'université et dans le public en général ⁵».

Nombre d'universités et de collèges du Canada sont signataires de l'un ou de plusieurs de ces engagements et ont commencé à les concrétiser par l'application de politiques⁶, de programmes, de recherches, de nouveaux programmes d'études et d'autres initiatives en matière de développement durable à l'échelle des campus tout entiers. C'est dans le contexte de ces engagements et mesures pris par les établissements que les facultés – y compris les facultés d'éducation – ont commencé à travailler individuellement sur leurs propres politiques et programmes.

4 <http://www.iisd.org/educate/declarat/swansea.htm>

5 http://www.unesco.org/iau/sd/fre/dd_dkyoto.html

6 Vous trouverez un choix de politiques des universités et des collèges du Canada sur le développement durable dans la banque de politiques de l'IIDD à <http://www.iisd.org/leaders/policybank/>.



En 2001, M. Charles Hopkins, titulaire de la Chaire UNESCO en Réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable, a créé le *Pan-Canadian Network of Faculties of Education Supporting Sustainability and Stewardship* – PANCANNET (réseau pancanadien sur la réorientation de la formation à l’enseignement vers le développement durable), initiative pancanadienne destinée à encourager les facultés d’éducation à faire progresser l’EDD. Ce groupe formé des membres de plusieurs facultés s’est réuni à plusieurs reprises. L’EDD ne faisant qu’émerger, à l’époque, il était difficile à ces personnes de se rendre à une réunion pancanadienne. Pour faciliter les déplacements, le groupe a tenté de faire coïncider ses réunions avec le congrès annuel des sociétés savantes (*National LEARNEDS*). Les réunions se sont avérées utiles aux personnes qui étaient en mesure d’y assister. Ce petit groupe de personnes déterminées a joué un grand rôle dans la première phase du Réseau de formation des professeurs de l’UNESCO. Le groupe ne s’est plus réuni depuis plusieurs années. Cependant, comme l’EDD est redevenue prioritaire pour un plus grand nombre de facultés d’éducation, on évoque la possibilité de remettre sur pied le PANCANNET.

2. Efforts internationaux en matière de formation à l’enseignement

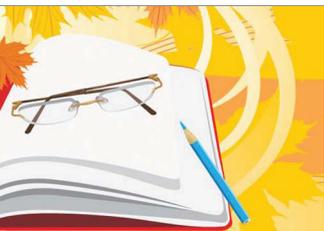
Au cours des années 1990, l’UNESCO a présenté les établissements de formation à l’enseignement et les spécialistes de la formation à l’enseignement comme des agents de changement essentiels à la réorientation de la formation à l’enseignement vers le développement durable. En 1998, le programme de travail de la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies sur l’éducation en vue du développement durable a fait appel à l’UNESCO pour élaborer les lignes directrices de cette réorientation de la formation à l’enseignement vers le développement durable. À cette fin, l’UNESCO et l’Université York de Toronto, au Canada, ont accepté de créer la Chaire de la *University Twinning and Networking Programs* – UNITWIN (programme de jumelage et de réseautage des universités). La Chaire, créée en 1999, doit conseiller l’UNESCO et les établissements de formation à l’enseignement. Le titulaire de cette chaire a mis en place un réseau international de 30 établissements de formation à l’enseignement dans 28 pays, chargé de travailler sur la question. Le réseau a élaboré le document *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable* (McKeown et Hopkins, 2005), qui formule des conseils de base sur la réorientation de la formation à l’enseignement et des domaines de la pédagogie



qui s’y rapportent, sur le programme d’études et sur d’autres questions connexes. Le réseau international a entrepris d’élaborer des stratégies d’action et lancé des initiatives nombreuses et diverses afin de réorienter la formation à l’enseignement et de définir les thèmes ou les objectifs du développement durable sur lesquels les établissements sont invités à axer leurs programmes, leurs pratiques et leurs politiques, pour que les programmes de formation à l’enseignement correspondent bien à la situation et aux objectifs de leur communauté, de leur région et de leur pays sur les plans environnemental, social et économique.

Tâches accomplies par les membres du réseau international :

- Le réseau a recensé un certain nombre d’entraves aux progrès en matière d’EDD. À titre d’exemple, un des membres du réseau écrit : « [L]es principaux problèmes que j’ai rencontrés chaque fois que j’ai tenté de lancer une quelconque activité concernant l’enseignement et l’apprentissage en matière de développement durable dans nos établissements sont l’ignorance ou l’incompréhension de ce concept, même au sein du corps enseignant. » D’autres disent qu’il y a trop d’initiatives disparates, que le temps manque pour réfléchir à des idées nouvelles et que l’on n’est guère incité à penser de façon indépendante ou à établir des liens entre les initiatives, en particulier lorsque les normes culturelles ou les descriptifs de mission existants ne font pas mention du développement durable.
- Le réseau a formulé des recommandations visant la réorientation de la formation à l’enseignement vers le développement durable, recommandations qui s’appliquent au niveau ministériel aussi bien qu’à l’échelle du pays et à l’échelle locale et qui portent sur les programmes d’enseignement, la pédagogie, la politique générale, les pratiques, les programmes, les systèmes de récompense, la recherche, les technologies de l’information et l’informatique, les partenariats, la création de réseaux, les communications, etc.
- Le réseau a insisté à maintes reprises sur l’urgence d’agir et la nécessité de profonds changements.
- Les membres du réseau ont convenu que l’intégration de l’EDD dans les programmes d’études, les activités, les pratiques et les politiques des établissements nécessite un effort concerté et la mise en commun des



ressources globales (McKeown et Hopkins, 2005).

Les directives proposées par le réseau ont sensibilisé davantage les intéressés et favorisé la mise en œuvre des recommandations à travers le monde. On observe entre autres « le volet obligatoire d'éducation en vue du développement durable des programmes de maîtrise en éducation environnementale et de géographie de l'Université de Zambie, des initiatives au niveau de la maîtrise à l'Université du Punjab » et l'intégration du développement durable dans les programmes d'éducation se rapportant aux problèmes sociaux en Jamaïque (Gough et Scott, 2007). Les membres du réseau sont parvenus à la deuxième phase de leur plan de travail et 60 pays ont établi des réseaux.

3. Difficultés et obstacles à l'intégration de l'éducation en vue du développement durable dans les programmes de formation à l'enseignement

Il y a, à l'échelle internationale, de nombreux obstacles à l'intégration de l'EDD dans les programmes de formation à l'enseignement. Selon les résultats de la recherche, les facultés d'éducation n'en font pas assez en matière d'intégration de l'EDD dans leurs programmes, en dépit de l'intérêt et du soutien croissant que suscite la démarche (Ferreira, Ryan et Tilbury, 2009). La formation initiale des enseignantes et des enseignants n'est pas assez développée en la matière, de sorte que les candidates et les candidats ne sont pas bien préparés aux efforts qu'ils doivent fournir pour pérenniser l'EDD au profit des générations à venir (Ferreira, Ryan et Tilbury, 2009). L'UNESCO a observé que « bon nombre d'établissements de formation à l'enseignement semblent considérer [l'éducation environnementale/l'EDD] comme un fardeau supplémentaire venant s'ajouter aux pressions existantes qu'imposent des programmes de formation à l'enseignement déjà exigeants » (Beckford, 2008).

Selon les résultats de la recherche (Gough, s. d.; McKeown et Hopkins, 2005; Rivard, Lemoine et Enns, 2010; Steele, 2010), les difficultés qui se manifestent au niveau des facultés d'éducation sont les suivantes :

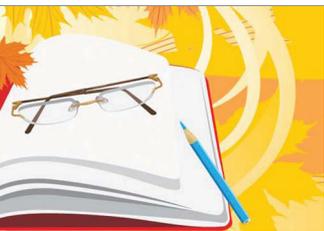
- Il est rare que les critères de délivrance de certificats d'aptitude à l'enseignement du pays ou de la province comprennent l'EDD.



- Les politiques en faveur de l'EDD sont inadéquates, et peu soutenues par les ministères de l'Éducation.
- Le climat qui règne dans les établissements ne favorise pas la créativité, l'innovation et la prise de risques nécessaires à la transformation des programmes et à la réorientation de la formation à l'enseignement vers le développement durable.
- Les gens sont peu sensibles à l'importance de l'EDD.
- Il y a trop peu de spécialistes formés à l'EDD.
- Les ressources financières et matérielles sont insuffisantes.
- Les efforts des établissements ou des professeures et professeurs qui entreprennent des programmes d'EDD sont rarement ou faiblement récompensés.

La recherche montre que dans d'autres instances, pour intégrer le développement durable aux programmes de formation à l'enseignement, s'ajoutent le temps d'enseignement limité, la surcharge des programmes d'études et les conflits avec les cours obligatoires (McKeown Ice, 2000). Enfin, les enseignantes et les enseignants en formation initiale disent ouvertement douter de leur propre capacité à prendre des mesures appropriées liées à l'EDD en classe (Stir, 2004).

Au Canada, la recherche sur l'éducation environnementale indique que les efforts actuels sont limités et que seuls quelques établissements offrent des cours en la matière lors de la formation initiale. La conclusion de la recherche est que le peu d'importance accordée à l'éducation environnementale risque de produire un cercle vicieux : une génération d'enseignantes et d'enseignants en formation initiale n'auront pas suffisamment de compétences, de connaissances ou d'expérience pour pérenniser l'apprentissage en EDD. L'éducation environnementale est perçue comme un fardeau qui pèse sur les objectifs actuels des programmes d'études et qui n'a qu'une importance marginale dans la plupart des programmes (Beckford, 2008). La recherche énumère un nombre d'aspects préoccupants de l'intégration de l'EDD dans le programme des facultés d'éducation au Canada y compris un financement inadéquat; un manque de professionnels formés à l'EDD; l'élaboration de programmes où l'EDD n'occupe qu'une place marginale, voire n'a pas de pertinence; la perception du développement durable comme une question transdisciplinaire



laborieuse; l'insuffisance des gratifications prévues pour les établissements et les professeurs ou professeurs qui amorcent un programme d'EDD » (Lui, 2009). Certains avancent même que les enseignantes et les enseignants ne comprennent pas bien les priorités en matière d'EDD (Rivard, Lemoine et Enns, 2010).

4. Stratégies et directives propices au changement

Les auteures recensent plusieurs stratégies de changement de la formation initiale des enseignantes et des enseignants ayant trait à l'EDD (Ferreira, Ryan et Tilbury, 2006). Les directives et les recommandations de l'UNESCO (McKeown et Hopkins, 2005) concernent plusieurs facteurs essentiels au succès de la réorientation de la formation à l'enseignement vers le développement durable. Ce sont :

1. la participation des ministres et instances nationales;
2. la participation de la communauté locale et de la région ou de la province;
3. les changements au sein des établissements d'enseignement supérieur, notamment les changements dans les facultés d'éducation, les changements liés à la mobilisation des enseignantes et des enseignants en formation et en exercice, et les changements à l'échelle individuelle des membres des facultés;
4. les ressources financières et autres;
5. les partenariats;
6. la recherche;
7. la communication;
8. les possibilités offertes par les technologies de l'information.

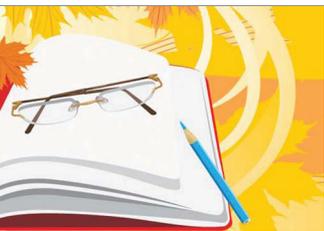
L'Annexe 6 reproduit le texte intégral des recommandations.

L'UNESCO suggère, pour la réorientation de la formation à l'enseignement vers le développement durable (McKeown et Hopkins, 2005), les facteurs suivants :



- Libérés temporairement de leurs responsabilités habituelles – enseigner, conseiller, encadrer les enseignants en formation, travailler dans des commissions – les professeurs et professeures peuvent se consacrer à la planification et à la conduite du changement.
- Il est important que l'on parle de l'EDD dans les établissements de formation du personnel enseignant, puisque les membres des facultés se sont souvent déjà formés une certaine idée du développement durable, qui a pu ou non évoluer en même temps que ce concept.
- Articuler l'EDD aux programmes universitaires actuels exige une vision plus générale du développement durable et des objectifs locaux en la matière. Cela suppose en outre que l'on traite de l'EDD en termes clairs et concis.
- L'élaboration d'une stratégie de communication en matière d'EDD visant les administratrices et administrateurs de haut niveau est un moyen essentiel de faciliter le changement institutionnel. La communauté de l'éducation doit mettre au point une telle stratégie et des documents d'information s'adressant à des groupes cibles tels que les administrateurs et administratrices.
- Lorsque les principes d'accréditation ou de validation en vigueur constituent un obstacle, il sera utile d'obtenir le soutien de l'établissement.
- Déterminer les programmes d'études dans le contexte desquels ont lieu des évolutions similaires, même s'il s'agit de cas isolés et limités, voire sans rapport avec la participation de la communauté ou d'autres parties prenantes.
- Montrer l'exemple et travailler dans le cadre de programmes pilotes, de programmes expérimentaux et de programmes optionnels pour obtenir l'appui de l'établissement et progresser.
- Montrer que l'EDD est une éducation de qualité et que les recherches s'y rapportant sont valides et utiles sur le plan méthodologique.

Le modèle australien d'« intégration du développement durable dans la formation traditionnelle » a été instauré pour inciter toutes les parties intéressées et l'ensemble des représentantes et représentants compétents à travailler en synergie dans le but commun de renforcer la conscience civique et les connaissances de base en matière d'environnement. Ce modèle insiste



notamment sur l'importance pour tous les éléments du système de s'engager à l'égard du processus d'innovation et de se l'approprier pour intégrer l'EDD dans la formation du personnel enseignant (Ferreira et al., 2006; Ferreira, Ryan et Tilbury, 2009). L'expérience australienne confirme les résultats d'études faites aux États Unis, à savoir que, pour être efficace, l'EDD ne doit pas être qu'une question de programme d'études; il faut obtenir la participation de l'ensemble du personnel de la faculté (Chambers, s. d.). La préparation des futurs enseignants et enseignantes en formation initiale exige la coordination de toutes ses facettes au sein des facultés d'éducation et la collaboration entre les différents organismes et secteurs ministériels responsables des programmes d'éducation à la mise en œuvre (Steele, 2010).

L'intérêt et les connaissances des professeures ou professeurs en la matière sont l'un des facteurs qui influent le plus sur l'intégration de l'EDD dans la formation initiale à l'enseignement, suivis de près par les directives de l'État sur la délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement (McKeown Ice, 2000). Mais il en faut plus en ce qui concerne les motivations : « Les candidates et candidats à la profession enseignante doivent y penser différemment et acquérir des compétences que leurs prédécesseurs n'ont peut-être pas apprises ou utilisées en matière d'EDD »; ils doivent aussi « comprendre les liens d'interdépendance entre l'environnement, la société et l'économie » (Gough, s. d.).

Certains auteurs estiment qu'il incombe aux facultés d'éducation d'élaborer une démarche critique et d'offrir des cours qui incorporent des compétences propres à l'EDD, comme l'analyse critique, la formation de sensibilisation et l'enseignement ou l'apprentissage en participation dans des contextes communautaires et spécifiques à l'endroit (Rivard, Lemoine et Enns, 2010). En 2010, une enquête a permis de recenser les méthodes pédagogiques les plus souvent appliquées à l'EDD dans les établissements d'enseignement supérieur du Royaume-Uni (UNESCO, 2011). Les résultats sont les comptes rendus de réflexion, la lecture et l'écriture critiques, l'apprentissage centré sur un problème, le travail sur le terrain, l'apprentissage en plein air, la démonstration des pratiques exemplaires et d'autres techniques courantes d'apprentissage actif.

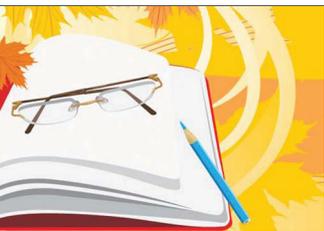


5. Reconnaître la différence entre instances en matière d'assurance de la qualité des programmes de formation initiale et des critères de délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement au Canada influant sur la réorientation vers l'EDD

Il n'y a pas, au Canada, de ministère fédéral de l'Éducation ni de système d'éducation intégré pour l'ensemble du pays : selon la Constitution, l'éducation relève des provinces. Dans chacune des 13 instances du pays – 10 provinces et trois territoires –, c'est le ministère de l'Éducation qui est responsable de l'organisation, du déroulement et de l'évaluation des programmes éducatifs au primaire et au secondaire, de la formation professionnelle et technique et de l'enseignement postsecondaire. Certaines instances ont des ministères distincts, l'un étant responsable de l'enseignement primaire et secondaire et l'autre de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle (CMEC, 2008). L'influence du gouvernement provincial ou territorial sur les universités et les collèges se limite généralement au financement, au barème des droits de scolarité et à l'introduction de nouveaux programmes.

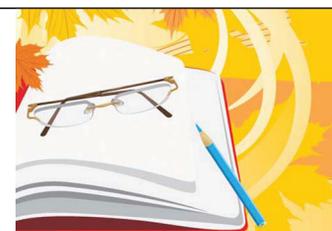
Au Canada, chaque université est autonome pour ce qui est de l'enseignement, y compris en ce qui concerne les politiques et procédures d'assurance de la qualité. Chacune fixe ses propres critères d'admission, d'attribution de grades, et bénéficie d'une grande latitude dans la gestion de ses finances et de sa gamme de programmes. Dans certains cas, aux politiques de l'établissement sur l'approbation des programmes et l'assurance de la qualité, s'ajoutent des normes d'agrément professionnel (Association des universités et collèges du Canada, 2011). Les programmes des facultés d'éducation ne sont pas tous assujettis à un contrôle externe; mais parmi les organismes de contrôle des programmes d'éducation, on trouve la *Teacher Regulation Branch* (direction de la réglementation des enseignantes et enseignants) du ministère de l'Éducation de la Colombie Britannique, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (comité d'agrément) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement). L'Annexe 8 brosse un portrait d'ensemble des processus d'assurance de la qualité de l'Association des universités et collèges du Canada.

En règle générale, les critères de délivrance du certificat d'aptitude à l'enseignement sont un grade universitaire de premier cycle et un baccalauréat



en éducation d'un ou de deux ans ou l'équivalent. La gestion de la délivrance du certificat varie d'une province à l'autre. Dans certaines provinces, elle relève d'une section ou d'une direction au sein du ministère. Dans d'autres, un organisme professionnel (p. ex., l'ordre des enseignantes et des enseignants) est régi par un instrument juridique distinct, de sorte que l'enseignement est essentiellement une profession autoréglementée semblable à la profession d'infirmière ou de médecin. Les dispositions concernant la délivrance du certificat d'aptitude à l'enseignement sont différentes d'une instance à l'autre, mais elles sont toutes assorties d'une norme (p. ex., normes du *British Columbia College of Teachers* : http://www.bcct.ca/documents/AboutUs/Standards/edu_std.pdf). L'Annexe 7 dresse la liste des organismes chargés de la délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement.

La réorientation de la formation à l'enseignement vers le développement durable au Canada doit donc tenir compte des différences significatives de structure de responsabilités entre instances. Certains ministères responsables de l'enseignement primaire et secondaire imposent des exigences pour faire correspondre les programmes de formation initiale aux programmes d'études du primaire et du secondaire qu'ils ont eux-mêmes établis. Ces exigences influent sur les programmes offerts par les facultés d'éducation des universités. Les critères de délivrance du brevet ou du certificat d'aptitude à l'enseignement, en particulier en ce qui a trait aux connaissances et aux compétences à acquérir, peuvent être dictés par le ministère ou par un organisme d'agrément séparé, ce qui influe aussi sur les programmes de formation à l'enseignement offerts par les universités. Les ministères responsables de l'enseignement supérieur influent sur les ressources que les facultés d'éducation peuvent affecter à l'enseignement et à la recherche par leurs subventions et par leurs exigences relatives au barème des droits de scolarité. Les programmes de formation à l'enseignement des universités sont également assujettis aux critères d'agrément des organismes professionnels provinciaux. Cela étant, les facultés d'éducation n'ont tout de même pas de comptes à rendre au gouvernement ou aux organismes professionnels; elles relèvent de la structure d'administration et de gouvernance de leur propre établissement.



E. Méthode de l'enquête

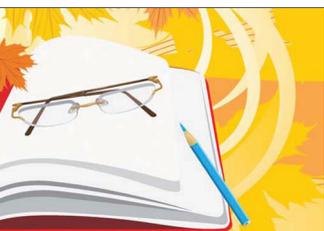
Ce travail de recherche exploratoire a été supervisé par le GTEDD du CMEC. Le projet s'est déroulé sous la direction du ministère de l'Éducation du Manitoba, en partenariat avec l'IIDD et LST, et avec la participation d'un comité sur l'EDD formé des facultés d'éducation du Manitoba. En plus de l'examen des informations contextuelles (voir partie D), la démarche a été la suivante :

- Instrument de l'enquête

Le ministère de l'Éducation du Manitoba, l'IIDD et LST ont conçu un outil d'enquête en ligne, soumis à l'examen du comité sur l'EDD des facultés d'éducation du Manitoba et du GTEDD du CMEC (Annexe 1). L'enquête auprès des doyennes et doyens et des directions des départements d'éducation membres de l'ACDE avait pour but de connaître la position des établissements sur la question. (L'Annexe 2 reproduit la lettre d'invitation du CMEC, et l'Annexe 3 dresse la liste des établissements invités à participer.) Les questions de l'enquête exploraient six dimensions :

- o l'EDD dans le cadre du programme de formation initiale à l'enseignement de la faculté d'éducation;
- o la place des connaissances et de l'expérience en matière de développement durable dans les conditions d'admissibilité aux programmes de formation à l'enseignement;
- o la recherche sur l'EDD effectuée par les membres de la faculté;
- o la reconnaissance et le soutien par la faculté, du leadership d'initiative des professeures ou professeurs en matière d'EDD;
- o la place du développement durable dans les installations et l'exploitation du campus;
- o la gouvernance et les partenariats en matière d'EDD.

Les personnes interrogées devaient caractériser la situation courante dans leur faculté ou leur établissement (université ou collège) ayant trait à chacun des énoncés ou à chacune des questions de l'enquête, sur une échelle de Likert graduée de 1 à 5, 1 représentant la valeur la plus élevée.

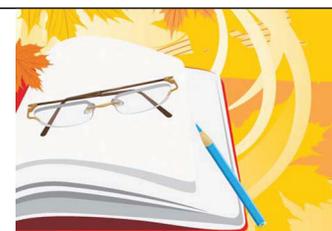


1	Mise en œuvre intégrale	La faculté a mis en œuvre les mesures souhaitées ou est parvenue aux résultats souhaités (cours, politiques, programmes, etc.).
2	Progrès importants	La faculté a fait des progrès dans la mise en œuvre.
3	Efforts préliminaires	La faculté a amorcé des efforts pour arriver aux mesures ou aux résultats souhaités.
4	Intérêt naissant	Les membres de la faculté sont intéressés par les mesures et les résultats souhaités ou en ont discuté.
5	Aucune mesure	Aucune mesure de quelque sorte que ce soit n'a encore été prise.

Les scores quantitatifs correspondant aux résultats de l'enquête ont été résumés au moyen de statistiques simples (pourcentages). Les personnes interrogées ont également été invitées à fournir des commentaires supplémentaires pour clarifier ou développer les réponses indiquées sur l'échelle de Likert.

- Entretiens de suivi

Les répondantes et répondants à l'enquête ont été invités à nommer des personnes-clés ou des défenseurs de l'EDD au sein de leur faculté. Quinze de ces personnes ont été retenues pour des entretiens visant à recueillir des commentaires et des points de vue représentatifs des facultés, selon les différents stades de mise en œuvre de l'EDD. La sélection a aussi tenu compte de la nécessité de bien représenter les différentes régions et les établissements de différentes tailles. Un protocole d'entretien partiellement structuré a été conçu afin de valider les informations recueillies à l'aide du questionnaire et d'autres points de vue individuels sur les progrès des facultés vers l'EDD (Annexe 4). Les données recueillies lors des entretiens ont été analysées en vue de l'analyse globale.



- Analyse préliminaire

Les données d'analyse préliminaire ont été examinées par le comité sur l'EDD des facultés d'éducation du Manitoba et par le GTEDD du CMEC.

F. Profil des personnes ayant participé à l'enquête et aux entretiens

Taux de réponse

En ce qui concerne l'enquête, 41 réponses ont été reçues. Compte tenu des cas où plusieurs personnes du même établissement avaient répondu, le total s'élève à 36 réponses des membres de l'ACDE. Dans la plupart des cas, les réponses à l'enquête sont celles des directions de départements, conformément à ce que nous demandions. Quatorze des 15 entretiens de suivi ont été retenus. Pour des raisons de confidentialité, le rapport n'identifie pas les personnes qui ont répondu à l'enquête. Sur les 63 facultés d'éducation au Canada et programmes d'éducation visés, 36 ont répondu au total, ce qui représente un taux de réponse de 56 p. 100.

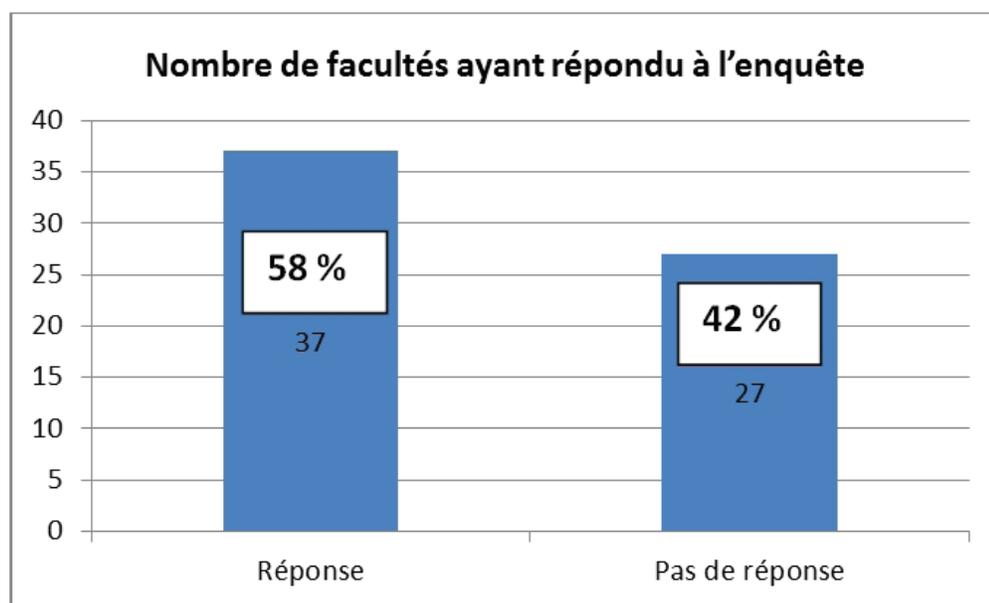
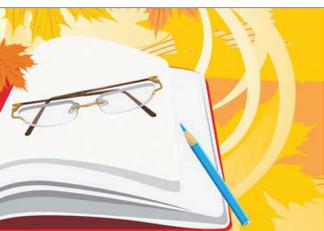


Figure 1

Deux réponses ont été reçues d'un même établissement, mais comme chaque personne répondait en fonction d'un programme différent, il a été décidé



d'inclure les deux réponses dans l'ensemble de données final, de sorte que le nombre total de réponses est N=37.

Dans la plupart des cas, c'est la direction du département d'éducation qui a répondu aux questions, conformément à ce que nous avons demandé.

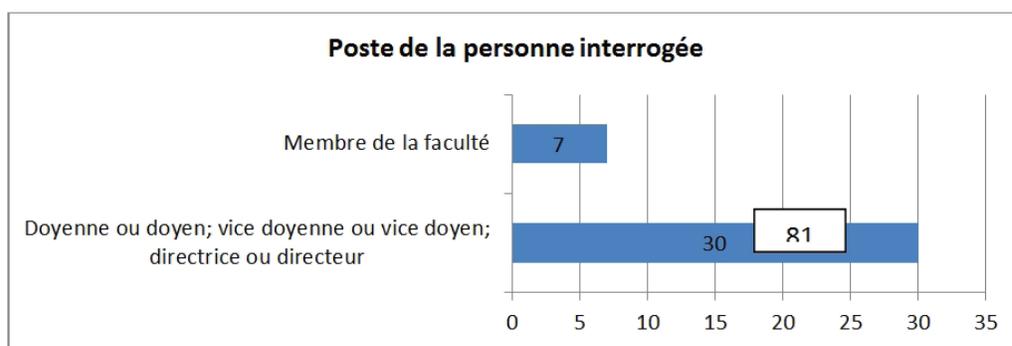


Figure 2

Répartition par instance

La figure suivante indique le nombre de réponses reçues des facultés d'éducation. En règle générale, la proportion d'établissements ayant participé à l'enquête est plus élevée au Canada atlantique et dans l'Ouest qu'en Ontario et au Québec (Figure 3).

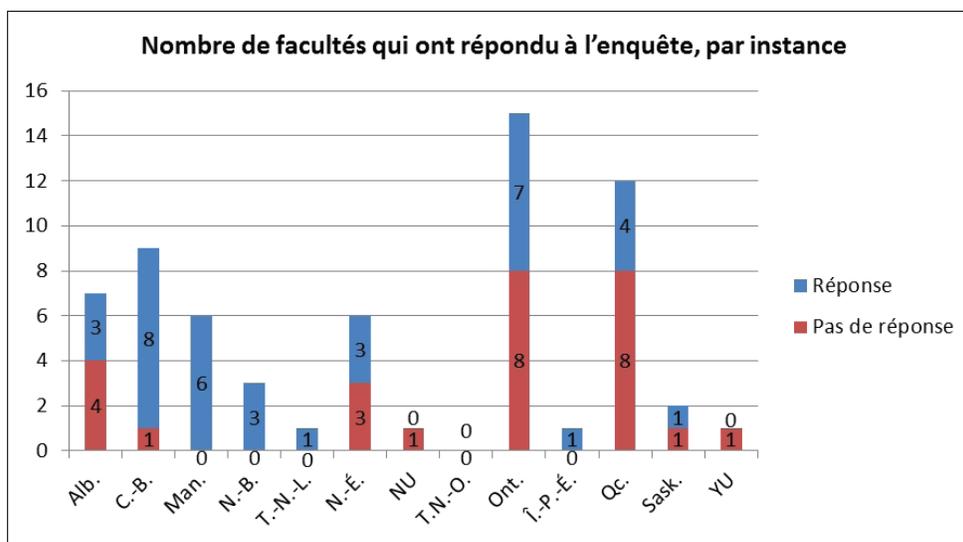


Figure 3



Répartition des réponses selon la taille de l'établissement

Des réponses ont été reçues de tout un éventail d'établissements de différentes tailles (selon le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme de formation initiale à l'enseignement), (Figures 4 et 5) :

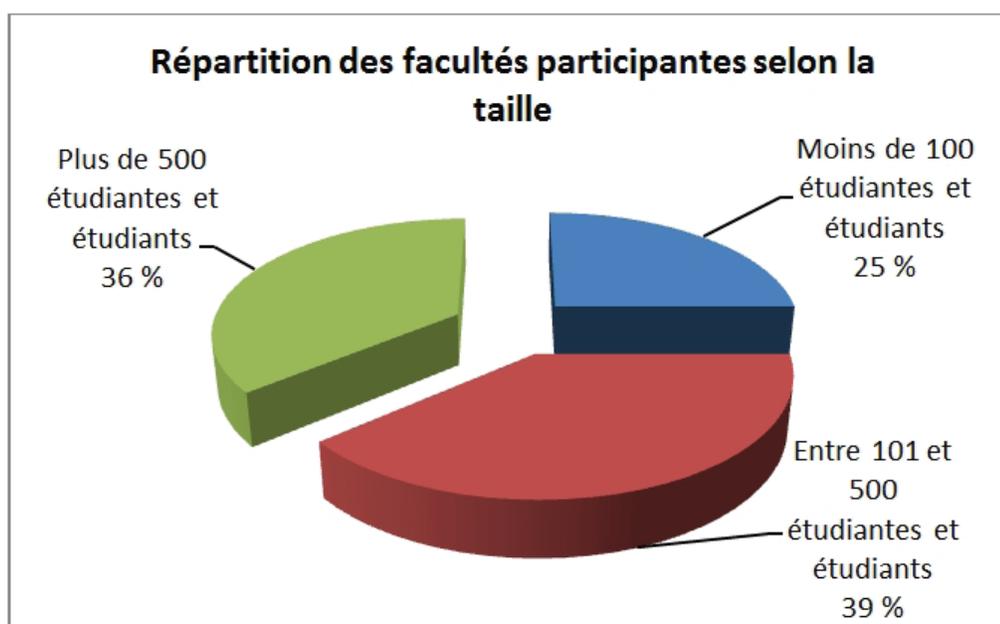
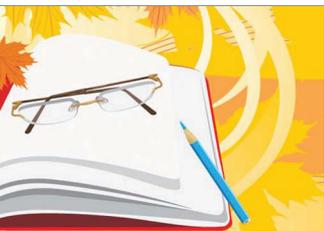


Figure 4



G. Note sur les problèmes de terminologie

Pour tenir compte des problèmes potentiels de terminologie traités dans les documents sur l'EDD, il a été demandé aux personnes interrogées si leur programme d'études en formation initiale à l'enseignement utilise des termes, concepts ou cadres autres que l'EDD mais qui englobent les compétences liées à l'EDD (p. ex., réflexion sur les systèmes, réflexion prospective, apprentissage actif, adaptation à la perspective locale et mondiale). D'après les réponses recueillies, les termes varient, mais le plus courant est « éducation environnementale ». L'aspect économique n'est pas aussi présent dans les discussions sur la mise en œuvre de l'EDD. Il faut dès lors se demander si les aspects de la formation à l'enseignement liés à la préparation au monde du travail, au perfectionnement, à l'éducation sur l'économie et à la formation technique et professionnelle sont jugés pertinents vis-à-vis de l'EDD.

La plupart des personnes interrogées décrivent une approche assez générale et globale des concepts et des compétences en matière d'EDD. Voici quelques commentaires :

« Notre travail en EDD tient compte de diverses perspectives. Nous encourageons les facultés à utiliser les cadres de leur choix. C'est le plus souvent le terme "éducation à l'environnement et au développement durable" qui est utilisé. »

« En règle générale, nous avons déjà incorporé les valeurs et les buts de l'EDD, selon une interprétation très générale. »

« Parmi les autres termes utilisés, on trouve l'apprentissage centré sur les problèmes, la littératie critique, les sciences, la technologie, la société et l'environnement (STSE), la pédagogie de la réflexion critique, le développement durable, l'engagement dans l'apprentissage, la sensibilisation aux enjeux planétaires, l'écoéducation, l'éducation expérientielle, l'éducation environnementale, l'internationalisation des contextes sociaux et culturels de l'éducation et les modes d'enseignement et d'apprentissage indigènes. »



La terminologie et les variations dans les concepts fondamentaux et les cadres ont également été explorées plus en détail au cours des entretiens. Selon les personnes interrogées, les facultés tiennent davantage compte de l'importance de l'idéologie et des principes du développement durable, souvent en s'appuyant sur d'autres cadres et une autre terminologie. Voici quelques exemples :

« Notre cadre est celui de l'éducation à la justice sociale et, selon nous, l'EDD fait partie de ce besoin plus général de justice. »

« Je ne pense pas que nous utilisons le terme "développement durable", mais les principes qui le sous-tendent sont clairement visibles. »

« Je dirais que nous nous concentrons davantage sur l'éducation environnementale (EE), parce que c'est un aspect dominant du programme d'études de l'Ontario; notre mandat est un mandat d'EE plutôt que d'EDD. »

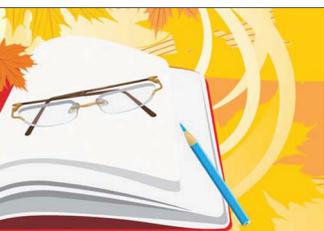
« Nous sommes en train d'élaborer un diplôme de cycle supérieur en éducation planétaire, qui incorporera nombre des compétences de l'EDD. »

« J'ai l'impression que la plupart de mes collègues ont tendance à utiliser des termes comme "justice sociale" plutôt que "développement durable". »

Certaines personnes ont des doutes à l'égard de la terminologie de l'EDD :

« La faculté trouve qu'il est problématique d'utiliser le terme d'EDD. Elle préfère des termes comme "éducation environnementale", "éducation à la durabilité" ou "éducation à l'écologie". Si vous analysez ce qui se fait réellement dans le programme, vous verrez que nous utilisons en fait les principes de l'EDD, mais que nous préférons utiliser un langage différent. »

« Nous n'utilisons pas le terme "EDD" parce que nous le trouvons [...] problématique, étant donné la confusion possible entre EDD, EE et "éducation à la durabilité". Même si ce terme emporte notre adhésion et que nous en suivons les principes [...], nous le trouvons problématique. Du point de vue sémantique, certains se demandent s'il y a vraiment une différence entre EDD et EE; mais ce qui compte, c'est la pratique et la façon dont les choses se déroulent. Il est important de ne pas se concentrer sur le nom de la chose et de se concentrer plutôt sur ses principes. »



Selon les résultats de l'enquête et des entretiens, les professeures ou professeurs des facultés d'éducation au Canada emploient, en tant que théoriciennes et théoriciens et praticiennes et praticiens de l'éducation, de multiples cadres théoriques, disciplines et mouvements pour réformer et transformer les établissements et les systèmes éducatifs. Les résultats, quantitatifs autant que qualitatifs, révèlent que même si les programmes, les initiatives et les personnes s'occupant de recherche des facultés d'éducation n'expriment pas nécessairement l'EDD de façon explicite, ils emploient des termes similaires, le plus souvent "éducation environnementale" ou "éducation à la justice sociale", pour parler des mêmes principes sous jacents. Toutes les personnes qui ont participé aux entretiens de suivi et nombre de celles qui ont répondu à l'enquête utilisent, en matière de développement durable, des termes différents (éducation pour le développement durable, éducation environnementale, éducation pour une vie durable, bien-être durable, etc.) et les réponses sont généralement propres à chaque cas. Cette tendance correspond aussi à ce qui se passe dans le secteur de façon générale. Il y a forcément chevauchements et liens entre ces termes, ces disciplines ou ces mouvements qui se définissent pourtant de façon distincte. Le tout produit une synergie, des liens d'interdépendance et des occasions de mettre en commun les connaissances, l'expérience acquise et les observations de diverses communautés, divers groupes et divers secteurs de l'éducation plutôt qu'une « concurrence » et une distance.



H. Résultats de l'enquête et des entretiens

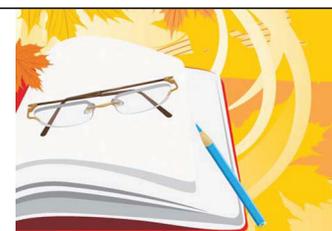
1. Première dimension – Statut de l'EDD au sein du programme d'études de formation initiale à l'enseignement

L'un des principaux indicateurs, selon la documentation sur la progression de l'EDD au niveau des facultés, est l'incorporation éventuelle des connaissances, concepts et démarches du développement durable dans le programme d'études de la formation initiale à l'enseignement. Le Tableau 1 récapitule les réponses de l'enquête aux questions sur la façon dont l'EDD est abordée et incorporée.

Tableau 1 – Statut de l'EDD au sein du programme d'études de formation initiale à l'enseignement

Tableau 1 – Statut de l'EDD au sein du programme d'études de formation initiale à l'enseignement											
Question ou énoncé	Response										
	1=Mise en œuvre intégrale		2=Progrès importants		3=Efforts préliminaires		4=Intérêt naissant		5=Aucune mesure		N
	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	
Notre faculté contribue à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (de 2005 à 2014).	0	0	9	24	16	43	7	19	5	14	37
Notre faculté étudie les éléments qui constituent l'éducation en vue du développement durable (EDD).	1	3	12	32	17	46	5	14	2	5	37
Notre faculté offre un cours sur l'EDD.	6	16	7	19	7	19	8	22	9	24	37
L'EDD est présentée dans plusieurs cours.	2	5	11	30	13	35	8	22	3	8	37
Notre faculté a réorienté tous ses programmes en fonction de l'EDD.	0	0	3	8	15	41	8	22	11	30	37

L'EDD nécessite un apprentissage interdisciplinaire. Le défi de l'enseignement interdisciplinaire est présenté dans le programme de formation initiale.	7	19	15	41	8	22	3	8	4	11	37
Le corps professoral de notre faculté utilise des approches pédagogiques qui vont de pair avec l'EDD (p. ex., pensée systémique, pensée prospective, apprentissage par l'action et accent sur les perspectives locales et mondiales).	5	14	20	54	9	24	2	5	1	3	37
Les étudiantes et les étudiants apprennent à utiliser dans leur pratique de l'enseignement des approches pédagogiques qui s'inscrivent dans l'EDD (p. ex., pensée systémique, pensée prospective, apprentissage par l'action et accent sur les perspectives locales et mondiales).	6	16	19	51	8	22	3	8	1	3	37
Les écoles où sont placés les étudiantes et les étudiants sont invitées à mettre en pratique l'EDD.	1	3	4	11	12	32	9	24	11	30	37



- Résultats combinés

En combinant tous les résultats (à savoir les réponses à toutes les questions de l'enquête), on constate que, bien que nombre de facultés commencent à progresser dans la réorientation de leur programme d'études et à contribuer à la DEDD de l'ONU, il reste des progrès à faire pour parvenir à une mise en œuvre intégrale.

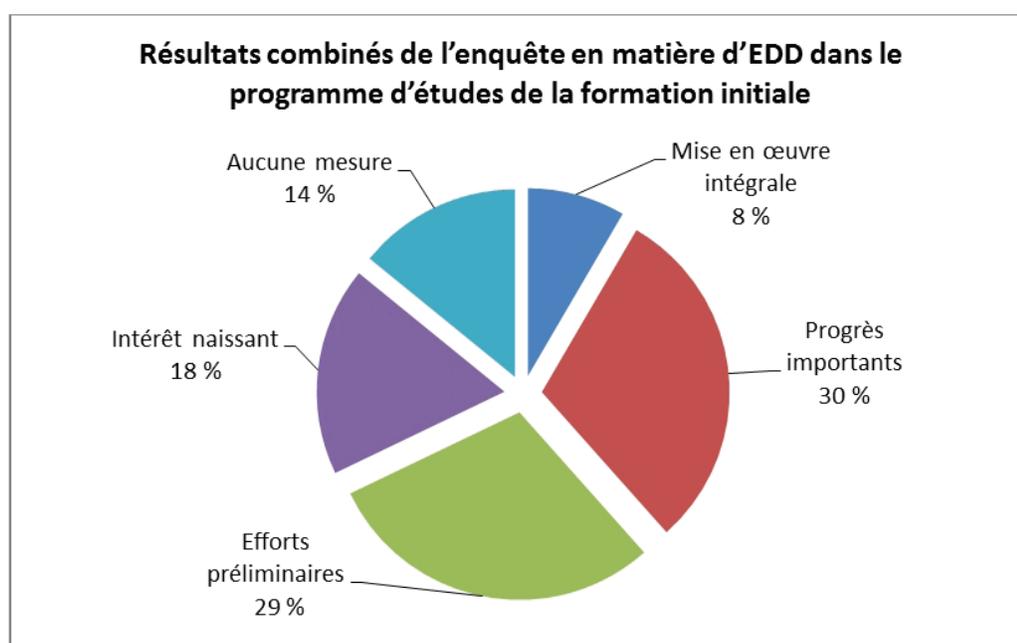
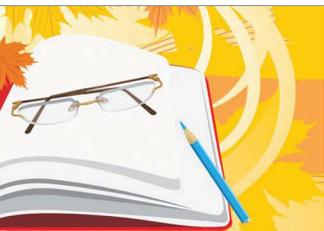


Figure 6

Des commentaires supplémentaires semblent établir la fiabilité des réponses évoquant des « progrès importants » et des « efforts préliminaires » sur l'échelle de Likert. Voici des exemples :

« La faculté est en train de redéfinir sa vision, de revisiter et de réexaminer son programme actuel. Le processus n'est pas terminé, mais nous avons commencé à présenter certaines propositions; par exemple, aider les enseignantes et les enseignants à préparer les élèves à l'éducation au développement durable, mais ce sera pour un programme à venir, pas pour la façon dont le programme actuel est enseigné. »

« Nous faisons de vrais efforts pour intégrer l'EDD dans nos cours. »



En ventilant la première dimension dans les trois composantes suivantes, on obtient des observations plus détaillées sur l'intégration de l'EDD dans le programme d'études :

- intervention de l'établissement dans la planification de l'EDD;
- intégration de l'EDD dans le programme d'études de la formation initiale;
- méthodes pédagogiques propices à l'EDD.
- Intervention de l'établissement dans la planification de l'EDD

La réponse des établissements et, en particulier, au sujet de la participation à la DEDD de l'ONU ou de la philosophie globale de la faculté en matière d'EDD, est très faible. Aucune des personnes ayant répondu à l'enquête n'estime que sa faculté contribue à la DEDD de l'ONU (même si 25 p. 100 semblent faire des progrès importants en la matière et si 43 p. 100 en sont aux stades préliminaires). Un établissement seulement dit s'employer vraiment à explorer ce qui constitue l'EDD. Aucun établissement n'est sur le point de réorienter tous ses programmes vers l'EDD. Selon un commentaire :

« L'intérêt et la motivation de la faculté sont variables. L'EDD a fait l'objet d'une réflexion des membres de la faculté. Elle joue un rôle central dans [...] les programmes de sciences et de sciences humaines. Elle est également une composante essentielle de certains [...] cours du programme, comme la géographie et la biologie. Il s'est avéré plus difficile d'obtenir que tous les membres de la faculté considèrent l'EDD comme une question transdisciplinaire. »

Les entretiens ont révélé toutefois une divergence d'opinions. La plupart des personnes interrogées font référence aux influences positives des politiques ministérielles, de la DEDD de l'ONU ou de questions comme le changement climatique pour ce qui est de pousser la faculté à réorienter la formation initiale à l'enseignement. Par exemple :

« Les liens d'interdépendance dans notre planète sont un moteur très puissant. »

« J'imagine que le discours public contribue en partie à rappeler aux gens l'aspect prioritaire de la question [...]. Les discussions sur le réchauffement



de la planète, par exemple, attirent notre attention sur le développement durable quand nous faisons la promotion de pratiques réfléchies. »

Sur la question des obstacles, nombre de personnes interrogées indiquent que les progrès sont restreints par des limites touchant la capacité de la faculté :

« Notre problème principal est celui de la taille, notre faculté est petite, le personnel suffit à peine aux besoins du programme d'études. C'est peut-être parce que chacun est issu d'un domaine de spécialisation différent et que personne n'a eu l'occasion d'examiner l'EDD de façon approfondie. »

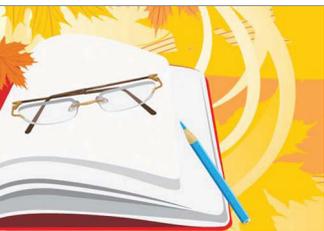
« Comme un très grand nombre de facultés, nous sommes confrontés à un taux élevé de renouvellement du personnel qui était employé depuis un certain temps déjà, ce qui fait malheureusement que la mémoire institutionnelle se perd en partie chaque fois que quelqu'un de nouveau arrive. D'un autre côté, bon nombre des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants ont une philosophie ou une compréhension différente de ce qu'ils sont censés faire en classe. »

« Comme notre emploi du temps est très serré, en particulier au programme de formation initiale à l'enseignement primaire, nous n'avons pas vraiment de marge pour ajouter un autre cours obligatoire que tout le monde puisse suivre. »

L'obstacle le plus important à la pénétration de l'EDD dans le programme d'études est le financement, comme le montrent ces commentaires faits lors des entretiens:

« Les difficultés financières... Nous ne croulons certainement pas sous l'argent. Je pense que c'est plutôt bien du point de vue du développement durable. Il faut examiner ce que nous sommes en mesure de faire avec les ressources dont nous disposons. Et il faut repenser la « façon » de faire les choses. D'une certaine manière, la crise financière ne restreint pas nos moyens d'action, mais nous force plutôt à penser les choses différemment.»

« Comme nous subissons depuis si longtemps cette érosion constante de nos ressources et de notre financement, il est devenu très difficile de trouver les ressources nécessaires pour poursuivre l'innovation. »



Le fait de ne pas avoir de ressources, en particulier, est un obstacle vraiment important. Il est difficile de faire du bon travail, de travailler de façon réfléchie et d'encourager les gens à travailler de façon réfléchie lorsqu'il faut faire des coupes partout [...]. Ce n'est pas que les coupes soient nécessairement mauvaises, mais les coupes dont je parle en particulier sont celles qui sont liées à la privatisation des universités [...] qui sont, selon moi, assez négatives [...] sur le plan du développement durable. »

- Intégration de l'EDD dans le programme d'études de la formation initiale

Le rythme auquel l'EDD est intégrée dans le programme comme cours indépendant ou comme élément des cours existants est supérieur au rythme d'intégration de l'EDD dans la planification à l'échelle de la faculté tout entière, ce qui donne à penser que l'intégration de l'EDD dans le programme d'études de la formation initiale est mue par l'intérêt particulier de certains des membres de la faculté plus que par le mandat de l'établissement :

« Si l'EDD trouve place dans le contenu de nos cours, c'est en raison d'initiatives de chacune des personnes qui donnent les cours. »

« Je dirais que l'intégration ne se fait pas dans la majorité des cours. L'EDD n'est pas introduite systématiquement dans notre programme d'enseignement. Autrement dit, il n'y a pas de cours séparé et pas non plus d'unité plus grande du programme qui soit réellement dédiée à l'EDD. L'EDD peut être considérée comme une composante de cours spécifiques, à la discrétion des personnes qui les donnent. »

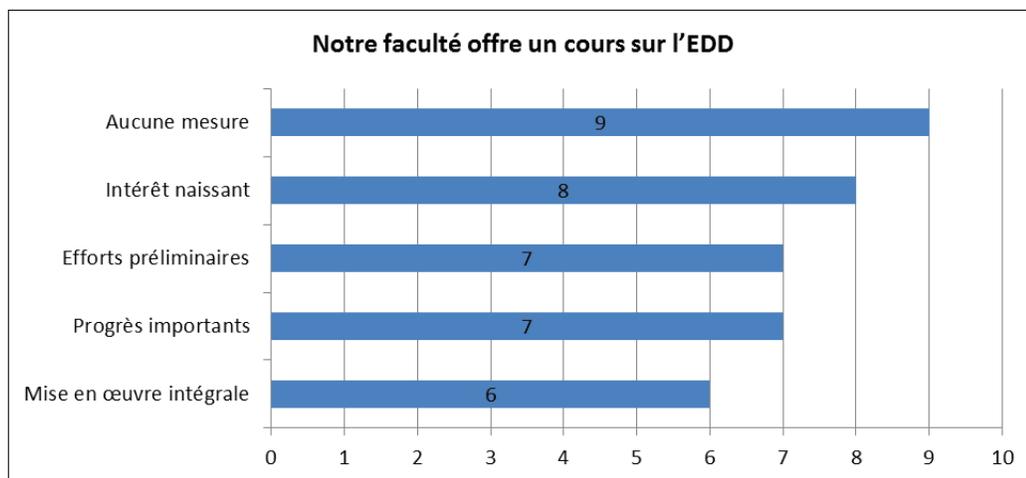


Figure 7

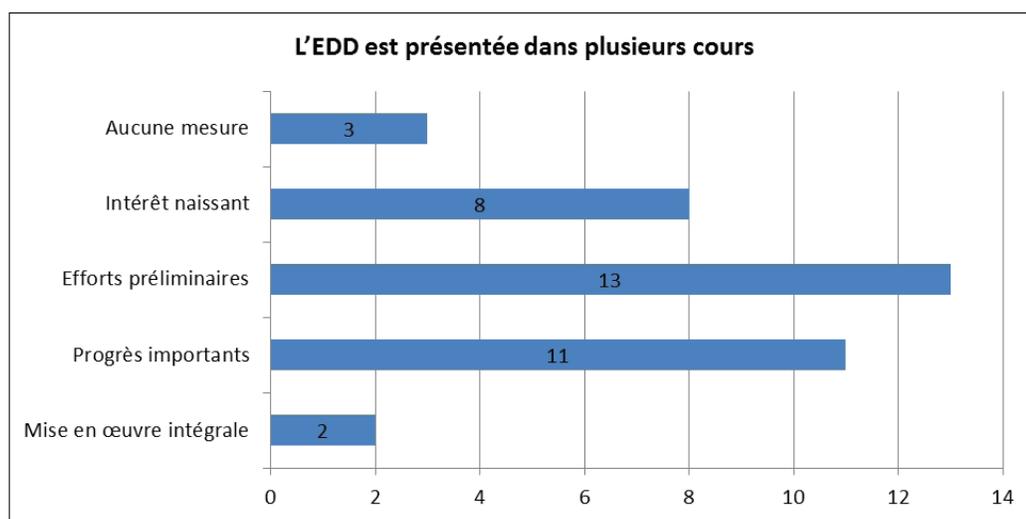
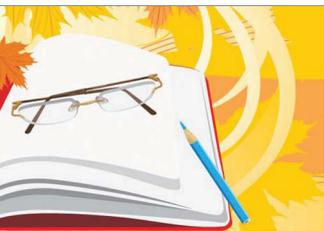


Figure 8

Certains assurent qu'il est impossible d'ajouter des cours au programme de formation initiale et que, par conséquent, ces sujets sont souvent « injectés » dans la structure existante. Mais il y a des exceptions. En entrevue, une personne a dit que l'établissement où elle travaille a effectivement ajouté de nouvelles exigences : « L'ensemble de nos étudiantes et de nos étudiants en formation initiale à l'enseignement au primaire est désormais obligé de suivre un cours de



science environnementale qui se fonde sur les concepts de l'EDD. » Une autre personne dit : « Ils ont refondu ce cours de base afin d'intégrer l'environnement et le développement durable de façon assez explicite dans le programme. ». Une autre encore explique :

« Nous sommes en train de faire des progrès importants vers le traitement du développement durable ou de questions apparentées dans le programme de formation initiale, parce que nous avons récemment refondu le programme, ce qui nous a menés à une réflexion sur ce qui est important. Avec toute la restructuration, il y a beaucoup de changements dans les cours. »

Nombre de personnes interrogées évoquent l'introduction de l'EDD et de principes analogues dans des cours individuels (principalement en sciences et en sciences humaines) ou le positionnement du développement durable comme toile de fond de tout le programme. Cependant, une autre précise que, dans le premier cas « l'EDD n'est jamais qu'un très petit élément d'un cours ».

La place de l'EDD semble varier énormément d'une faculté à l'autre. Soit elle est « injectée » dans un certain nombre de cours obligatoires ou facultatifs, soit elle est l'objet d'un cours distinct, obligatoire ou facultatif, soit elle est surtout intégrée dans le cadre des stages d'enseignement dans la communauté.

« C'est dans le stage de première année en milieu communautaire que l'EDD est le plus clairement visible dans notre programme parallèle; elle fait partie des éléments facultatifs parmi lesquels les étudiantes et les étudiants peuvent choisir. Les sciences environnementales restent au programme de cette même année et de l'année suivante, en tant que matière d'enseignement. »

La difficulté qu'il y a à déterminer les cours offerts en relation avec l'EDD est illustrée par ce commentaire, fourni lors de l'enquête :

« Des cours comme le changement climatique, par exemple : nous avons quelques cours sur le changement climatique, qui portent sur les ressources, la documentation et les enseignements auxiliaires. Il y a entre autres un cours de cycle supérieur dans lequel les étudiantes et



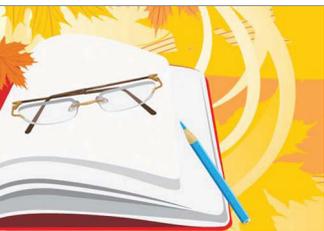
les étudiants travaillent avec des scientifiques à l'étude du changement climatique. Nous avons aussi des cours sur le civisme dans le monde qui englobent une expérience au Ghana. D'autres traitent de la citoyenneté mondiale dans un contexte plus théorique [...]. Nous avons quelques cours qu'on pourrait dire axés sur le développement durable, c'est-à-dire que le développement durable est vraiment au cœur de l'enseignement. Et puis nous avons de nombreux cours qui englobent des principes apparentés au développement durable et liés à un thème plus important du cours. Nous avons eu des cours appelés "cours sur le développement durable" par le passé, mais nous n'en avons pas cette année. Tous ces cours sont facultatifs. Il n'y a pas de cours de base en éducation planétaire ou sur l'EDD. Les étudiantes et les étudiants peuvent choisir des cours sur le développement durable. La faculté offre un petit nombre de cours dont le nom contient l'adjectif durable ou qui abordent les concepts du développement durable. Nous avons un cours sur la citoyenneté mondiale, par exemple, et puis en sciences nous avons des cours liés au contexte environnemental du développement durable. »

- Incorporation de l'EDD dans les programmes de maîtrise ou de doctorat, dans les programmes menant à un certificat en administration et autres

Nous avons posé une question supplémentaire sur l'incorporation de l'EDD dans d'autres programmes de la faculté. Aux cycles supérieurs, l'offre de cours semble plus souple :

« Notre programme de formation initiale à l'enseignement était défini de façon assez stricte [...]. Il a été plus facile d'approfondir l'environnement et le développement durable aux études supérieures. Au départ, notre diplôme de deuxième cycle, qui relève conjointement de notre faculté et de la faculté d'études environnementales, a été créé pour que les étudiantes et les étudiants – qu'ils soient en maîtrise ou au doctorat (dans l'une ou l'autre faculté) – puissent choisir parmi un éventail de cours plus large offerts par les deux facultés sur des questions liées à l'environnement et au développement durable. »

Plusieurs autres répondantes et répondants à l'enquête ont aussi parlé de cours offerts conjointement par la faculté d'éducation et la faculté d'études



environnementales, ainsi que de programmes bien établis de maîtrise en éducation écologique. Les personnes interrogées ont évoqué plusieurs nouvelles initiatives, dont au moins deux nouvelles maîtrises en éducation sur le développement durable et l'enseignement, en cours d'élaboration.

- Méthodes pédagogiques propices à l'EDD

Les résultats les plus encourageants ont trait à l'application de méthodes pédagogiques conformes aux principes de l'EDD, tant pour le personnel enseignant que pour les étudiantes et les étudiants en formation initiale. Plus de la moitié des répondantes et des répondants disent que la nécessité d'un apprentissage interdisciplinaire et d'approches pédagogiques conformes à l'EDD (p. ex., réflexion axée sur les systèmes, réflexion axée sur la prospective, apprentissage actif, accent mis sur le point de vue local et le point de vue mondial, etc.) seront très bientôt prises en compte si elles ne le sont pas déjà.

2. Deuxième dimension – L'EDD dans les critères d'admissibilité au programme d'éducation

Le Tableau 2 récapitule les réponses aux questions de l'enquête sur l'intégration de l'EDD dans les critères d'admissibilité au programme d'éducation. Si l'on combine les réponses aux deux énoncés, il semble que la plupart des facultés ne se fondent pas explicitement sur les connaissances en EDD ou sur l'intérêt pour l'EDD lors de la sélection des candidates et des candidats, même si cela se fait parfois de façon indirecte. Dans les mots d'un répondant : « Nous tenons compte des antécédents des candidates et des candidats sur le plan de la participation à la vie communautaire ».



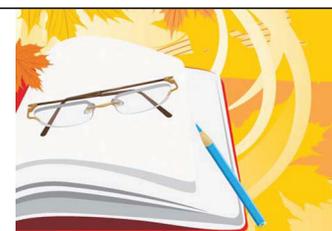
Tableau 2 – L'EDD dans les critères d'admissibilité au programme d'éducation

Question ou énoncé	Response										
	1=Mise en œuvre intégrale		2=Progrès importants		3=Efforts préliminaires		4=Intérêt naissant		5=Aucune mesure		N
	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	
Une scolarité, une formation ou une expérience précédente en matière de développement durable est considérée comme un atout pour les personnes qui présentent une demande d'admission à nos programmes.	2	5	12	32	10	27	8	22	5	14	37
Un intérêt pour le développement durable en général ou pour l'EDD en particulier est considéré comme un atout pour les personnes qui présentent une demande d'admission à nos programmes.	2	5	2	5	3	8	4	11	26	70	37

3. Troisième dimension 3 – Recherches de la faculté sur l’EDD

Le Tableau 3 récapitule les réponses aux questions de l’enquête sur la recherche sur l’EDD effectuée par les membres de la faculté.

Question ou énoncé	Réponse										N
	1=Mise en œuvre intégrale		2=Progrès importants		3=Efforts préliminaires		4=Intérêt naissant		5=Aucune mesure		
	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	
Les membres de notre faculté ont des projets de recherche en cours liés à l’EDD.	3	8	12	32	10	26	8	21	5	13	38
Notre faculté a mis sur pied des centres d’excellence ou des chaires de recherche dans le domaine de l’EDD.	3	8	2	5	3	8	4	11	26	68	38
Notre faculté offre des bourses d’études liées à l’EDD.	2	5	1	3	4	11	4	11	25	66	38
Notre établissement (université/collège) offre des subventions de recherche dans le domaine du développement durable pour le personnel de la faculté.	2	5	9	24	8	21	7	18	12	32	38
Au moins un membre de notre faculté a entrepris des projets interdisciplinaires/ conjoints avec d’autres facultés de notre établissement/ collège en lien avec le développement durable.	5	13	11	29	9	24	5	13	8	21	38
Au moins un membre de notre faculté a entrepris des projets interdisciplinaires/ conjoints avec d’autres facultés dans d’autres établissements/ collèges en lien avec le développement durable.	6	16	10	26	10	26	7	18	5	13	38



Si on combine les réponses, les résultats indiquent que peu de facultés d'éducation ont actuellement des programmes de recherche sur l'EDD ou des programmes mixtes portant entre autres sur l'EDD, et que très peu offrent des bourses d'études ou des subventions à cette fin.

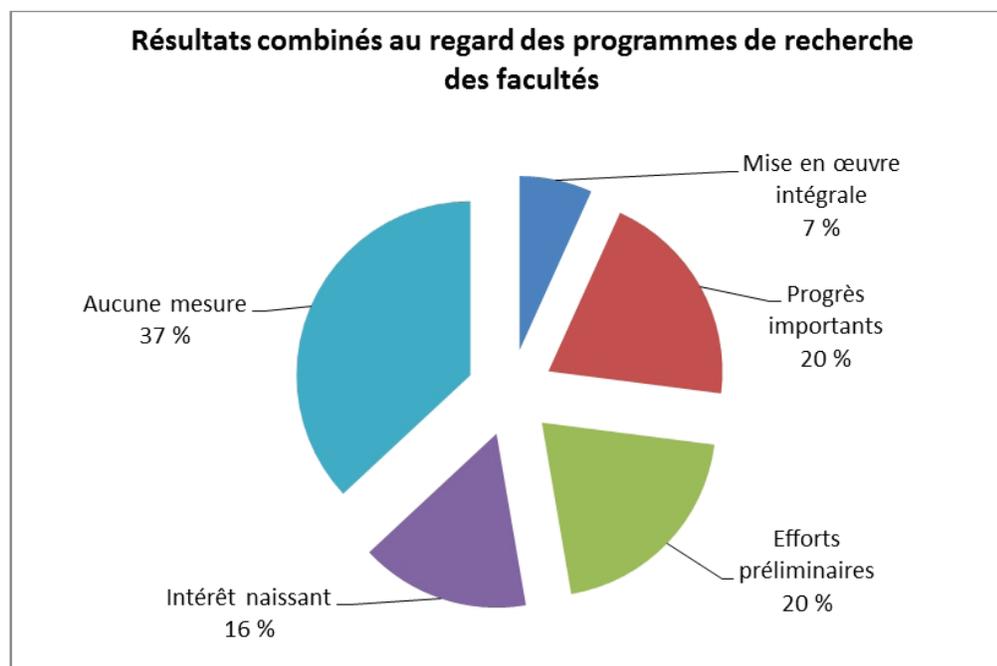
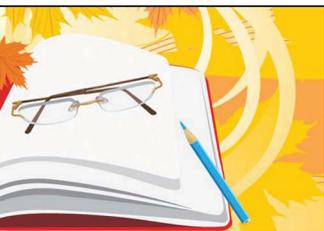


Figure 9

Des répondantes et des répondants précisent cependant que les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs s'intéressent de plus en plus à la recherche en EDD :

« Je dirais que les étudiantes et les étudiants de maîtrise et de doctorat font beaucoup de travail à l'heure actuelle sur l'environnement et le développement durable et en font un de leurs principaux sujets de recherche [...]. Le programme était modeste au début, mais il y a chaque année un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants des cycles supérieurs qui s'intéressent à ce diplôme et qui font de la recherche dans ce domaine.»

Il se peut que les questions de l'enquête, qui portaient essentiellement sur la recherche faite par les membres des facultés et sur son financement, ne



donnent pas une idée exacte de l'ampleur véritable de la recherche en cours, en particulier dans les établissements qui offrent des programmes de maîtrise et de doctorat. D'autres personnes notent cependant : « Notre tâche principale est l'enseignement. La recherche représente 35 p. 100 de notre charge de travail. »

Deux personnes ont parlé d'investissements substantiels dans la construction d'établissements de recherche sur l'EDD :

« Nous avons mis sur pied un institut d'études environnementales. Il s'agit d'un institut de recherche qui fait le pont entre la faculté d'études environnementales et la faculté d'éducation. Il comporte également un important volet de collaboration entre les établissements. »

« Le fait d'être un centre d'expertise régional de l'ONU a créé certains problèmes de gouvernance. Il nous fallait donc une structure propre. Il a fallu environ un an pour tout mettre en place [...]. Cette désignation de l'ONU nous aide beaucoup à obtenir des subventions et à progresser. »

D'autres déplorent des difficultés persistantes en raison d'intérêts et de priorités divergents qui limitent l'intérêt pour la recherche en EDD. Par exemple, chaque membre de la faculté « a son propre domaine de spécialisation » et « il est très difficile de mettre tout le monde d'accord ».

Certains soulignent qu'il y a « certainement de nombreuses priorités avant le développement durable » et qu'il y a même « une résistance de la part de la faculté ». C'est ce même souci que traduisent les commentaires suivants :

« Les gens se méfient de l'enseignement sur le développement durable, parce qu'il s'agit de dire aux gens quoi faire et quel comportement adopter. C'est comme cela que les gens le perçoivent et je crois que c'est pour cette raison qu'il y a de la résistance. »

« Ce n'est pas pour rien que nous jouissons de la liberté de l'enseignement à l'université. »

4. Quatrième dimension – Reconnaissance et appui du leadership en EDD

La littérature spécialisée traite aussi de la nécessité d'un leadership pour faire progresser les organismes sur la voie du développement durable. La quatrième dimension de l'enquête est celle des mesures prises par les facultés d'éducation pour valoriser et stimuler les compétences et le leadership de leurs propres membres en matière d'EDD. Le tableau 4 présente les résultats:

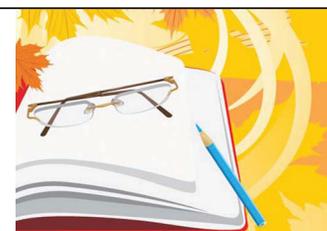
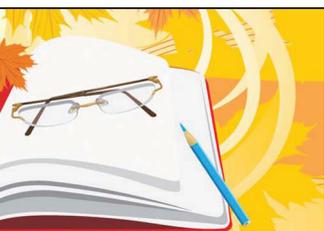


Tableau 4 – Reconnaissance et appui du leadership en EDD

Question ou énoncé	Response										N
	1=Mise en œuvre intégrale		2=Progrès importants		3=Efforts préliminaires		4=Intérêt naissant		5=Aucune mesure		
	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	
Les bourses d'études, l'enseignement ou les activités sur le campus et dans la collectivité liés à l'EDD sont pris en compte au moment de pourvoir de nouveaux postes.	0	0	6	16	7	19	15	41	9	24	37
Les bourses d'études, l'enseignement ou les activités sur le campus et dans la collectivité liés à l'EDD sont pertinents ou pris en compte aux fins des évaluations du rendement, de la promotion et de la permanence.	1	3	4	11	8	22	10	27	14	38	37
De la reconnaissance est témoignée aux membres de la faculté et au personnel pour leur contribution à l'avancement de l'EDD.	2	5	8	22	9	24	11	30	7	19	37
Notre établissement (université/collège) fournit des occasions de perfectionnement professionnel pour les membres de la faculté et le personnel afin d'améliorer la compréhension, l'enseignement et la recherche en matière de développement durable.	1	3	10	27	10	27	9	24	7	19	37



Les réponses à l'enquête combinées sur l'échelle de Likert donnent à penser que la plupart des facultés d'éducation ne font pas d'efforts explicites pour valoriser et soutenir le leadership en EDD.

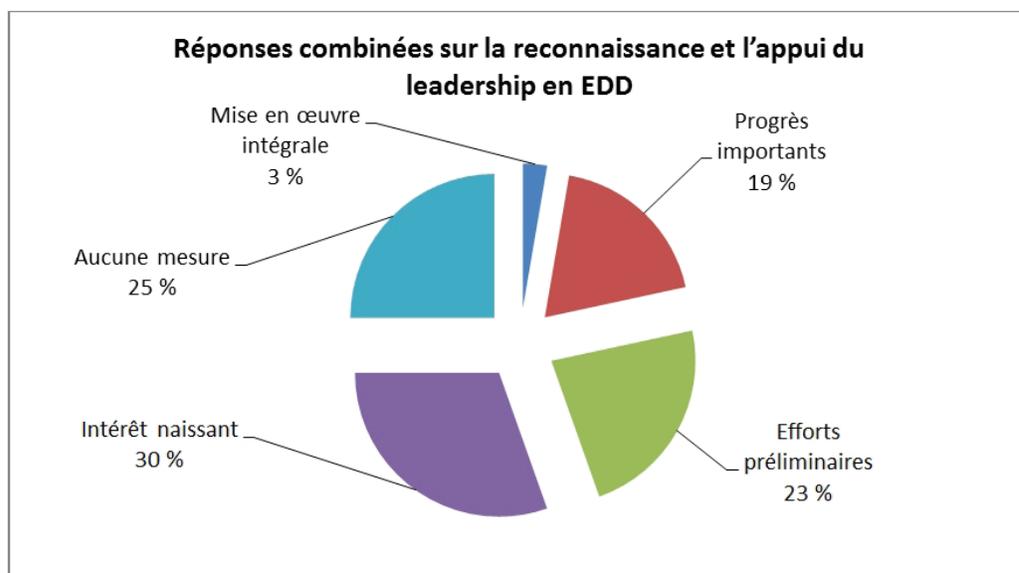
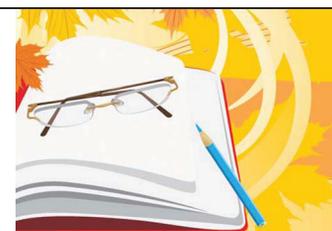


Figure 10

Les entretiens soulignent l'importance des défenseurs individuels de l'EDD dans la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD. Selon nombre de personnes interrogées, ce sont des individus qui sont à l'origine des changements et qui poussent au dialogue et à la discussion sur l'EDD et sur des initiatives ou principes apparentés. Par exemple :

« Nombre de ces personnes sont des professeures ou professeurs passionnés et fermement convaincus que c'est l'aspect le plus important de notre travail d'enseignantes et d'enseignants. Quelques personnes sont vraiment très attachées à l'EDD et travaillent dans le domaine [...]. Je pense que les gens qui font avancer les choses sont les membres de la faculté passionnés par la question, mais il faudrait peut être interroger les autres. Dans notre programme en particulier, les membres de la faculté qui font bouger les choses sont les professeures et professeurs des diverses sections. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas les gens de la filière supérieure. »

« Je trouve des occasions de faire la promotion du concept d'un rôle



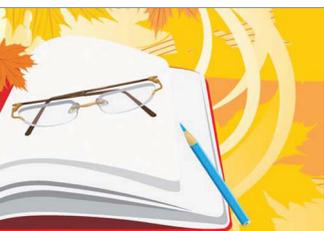
important de l'EDD dans l'éducation [...] au sein de la faculté : ateliers, conversations avec mes collègues, activités de recherche dans ce domaine. Il est possible que les liens entre l'enseignement et la recherche soient autant de manières de promouvoir encore davantage l'EDD. »

« J'ai fait partie d'un groupe du secteur de l'éducation et des études environnementales qui rencontrait des gens travaillant dans les écoles, ayant constaté que l'éducation environnementale avait disparu en tant que matière enseignable [...]. Que pouvons nous faire ensemble pour entretenir l'engagement à explorer les questions environnementales dans les écoles? En plus de nous intéresser en dehors de la faculté à ce qui se faisait dans le système éducatif public, nous avons commencé à examiner nos propres activités, à nous demander ce que nous faisons? Il y avait un groupe vraiment actif à la faculté, qui a réellement commencé à exercer des pressions en ce sens ici. Nous avons progressivement commencé à voir des gens exercer des pressions et militer pour l'EDD partout à l'université, pour l'adoption de méthodes d'approvisionnement différentes, etc. À mesure que l'université s'est intéressée davantage au renforcement de son profil d'université "écologique" et à la réalisation de ses engagements vis-à-vis de la Déclaration de Talloires, il est devenu plus facile pour la faculté d'éducation de faire bouger les choses, je pense [...] parce que cela était également considéré comme une priorité pour l'université [nous soulignons]. »

Une personne évoque le problème potentiel qui est de dépendre trop d'un défenseur unique de l'EDD :

« Ces passionnés font avancer la situation, mais malheureusement, certains passent à autre chose ou partent à la retraite et ne s'en occupent plus. »

Des entretiens se dégagent aussi l'importance de la motivation personnelle pour faire progresser l'engagement en matière d'EDD au sein de la faculté, quel que soit le niveau de reconnaissance et de récompense à l'interne. Ayant été recommandées par leur doyenne ou doyen, les personnes interrogées sont souvent elles-mêmes perçues comme des défenseurs de l'EDD au sein de leur faculté et font part de leurs propres observations et de leur propre expérience :



« Ma motivation ne vient pas du cadre institutionnel de l'université, mais d'ailleurs. C'est plutôt ma quête personnelle. »

« J'ai toujours ressenti ce lien avec l'environnement naturel en raison de l'influence de mes parents et du milieu dans lequel j'ai grandi [...]. Je crois également qu'il est important de développer des liens de ce type chez les enfants. »

« Il n'y a rien de plus gratifiant que de voir les choses se transformer et les modes de vie évoluer. »

« Pour moi, l'EDD est une manière de prendre du recul sur les raisons pour lesquelles nous éduquons les élèves dans nos écoles. À quelle fin? Pour quel monde? À quel type de vie les prépare-t-on? [...] C'est en fait là la grande fonction de l'éducation – ce à quoi nous préparons la prochaine génération. »

« Le fait que notre mode de vie n'est pas durable est la plus grande difficulté à laquelle les êtres humains sont confrontés aujourd'hui. Si l'éducation est un élément de solution, alors il faut qu'elle change. À l'heure actuelle, l'éducation fait partie du problème. »

« Je pense que nous avons une énorme responsabilité en tant que profession et je ne pense pas que nous soyons à la hauteur. »

Les commentaires individuels recueillis au fil de l'enquête et des entretiens s'écartent quelque peu des réponses fournies sur l'échelle de Likert. Plusieurs pensent que, même sans avoir défini explicitement l'EDD comme une exigence dans le recrutement du personnel, leur faculté a récemment embauché plus de professeurs et de professeuses ayant des connaissances en matière de développement durable et que leur travail en EDD est de mieux en mieux reconnu. Les commentaires suivants servent à clarifier ce point :

« Nous ne fournissons ce niveau d'appui pour AUCUN sujet. Mais il y a un éventail plus large d'initiatives qui aident presque toutes les facultés dans la recherche et dans l'enseignement. Les bourses d'études en EDD ne sont pas nécessairement prises en compte à l'embauche; tout dépend de la nature du poste pour lequel on recrute. De même, lorsqu'on évalue le travail



d'une professeure ou d'un professeur en psychologie et en counselling, par définition on ne va pas se concentrer sur l'EDD. Si la question avait été : "Est-ce que les gens qui se concentrent sur ce sujet sont reconnus comme étant des personnes qui travaillent dans des domaines légitimes de recherche et d'études?", alors la réponse aurait été : "Mise en œuvre intégrale". »

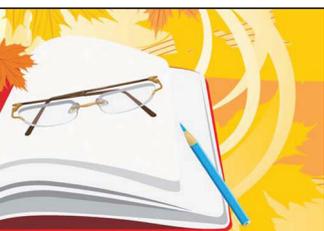
« Pour deux nouveaux postes dans la faculté, nous cherchons des candidates et des candidats qui ont des connaissances en EDD. »

« Je dirais que les engagements et les activités en EDD sont pris en compte lorsqu'ils sont pertinents pour l'individu. »

« Pour ce qui est de l'embauche dans la faculté, nous nous intéressons de plus en plus aux candidates et aux candidats qui ont des connaissances en matière d'EDD. »

« Le niveau de sensibilisation est en train d'évoluer dans notre département [...]. Nous avons récemment embauché plusieurs personnes qui ont cette sensibilité. [...] C'est à cela que je vois que la culture est en train d'évoluer. »

Les commentaires et les entretiens révèlent également que, si la plupart des facultés d'éducation offrent certaines activités de perfectionnement professionnel liées à l'EDD, il en faut encore beaucoup plus : « [Il faut] des activités de perfectionnement professionnel sur l'EDD pour favoriser la discussion sur l'EDD dans les facultés – à l'échelle nationale et régionale, à l'échelle de l'établissement et à celle de la faculté. » Toutes les personnes interrogées disent avoir développé leur idéologie actuelle principalement dans le cadre de leurs recherches de doctorat ou de leur expérience personnelle et la plupart n'ont pas suivi de formation spécifique sur l'EDD. Beaucoup disent qu'il faut plus de ressources pour que les professeures et professeurs conceptualisent l'importance de l'idéologie du développement durable et qu'il faut que ces ressources les aident à comprendre « ce que l'EDD implique et la manière de s'y prendre pour l'enseigner », étant donné le « manque de professeures et de professeurs dans les universités qui sont vraiment des spécialistes du domaine ». Comme le note une des personnes interrogées, « certains membres du corps professoral et du personnel s'y connaissent très bien, en particulier ceux des domaines scientifiques. Mais les membres de la faculté n'en sont pas encore tous à ce stade ».



5. Cinquième dimension – Installations et exploitation

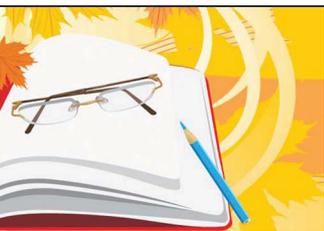
De la maternelle à la fin du secondaire, l'EDD est souvent mise en œuvre dans le cadre de ce qu'on appelle une « démarche globale » ou « démarche à l'échelle de l'école entière ». Cette démarche tient compte non seulement de l'incorporation du développement durable dans le programme d'études, mais aussi de l'intégration de ses principes dans la gestion des écoles, sous forme de programme de recyclage, d'économies d'énergie, etc. Lorsque nous interrogeons le personnel des facultés d'éducation sur l'EDD dans les installations et l'exploitation du campus, nous cherchons, en réalité, à déterminer si les facultés tiennent compte du fait qu'elles devraient elles aussi adopter une démarche « à l'échelle de l'école tout entière » dans leur propre structure. Le Tableau 5 montre les résultats.

Tableau 5 – Installations et exploitation

Question ou énoncé	Réponse										N*
	1=Mise en œuvre intégrale		2=Progrès importants		3=Efforts préliminaires		4=Intérêt naissant		5=Aucune mesure		
	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	
Notre établissement (université/collège) a adopté une politique en matière de développement durable qui s'applique dans tout l'établissement.	10	28	14	39	7	19	2	6	3	8	36
Notre établissement (université/collège) se penche actuellement sur le développement durable dans son exploitation (efficacité énergétique, recyclage, transport, approvisionnement, et autres).	14	39	13	36	7	19	0	0	2	6	36
Tous les membres de la faculté d'éducation sont au courant des politiques et des activités d'exploitation de l'établissement conformes au développement durable.	3	8	13	36	10	28	7	19	3	8	36
Les pratiques en matière de développement durable sont respectées dans tous les aspects de la gestion de la faculté d'éducation (réduire, réutiliser et recycler, traiteur « vert » pour les réunions, matériel didactique offert en format électronique, etc.).	3	8	18	50	13	36	1	3	1	3	36

* Une personne n'a pas répondu à cette question.

Une fois combinées, les réponses indiquent que les politiques et les pratiques globales à l'échelle du campus tout entier sont déjà bien établies ou en cours d'instauration, mais que l'incertitude est générale quant à la connaissance qu'a le personnel de la faculté des politiques pertinentes :



« Est-ce que nous mettons ces informations à la disposition des gens? Oui. Est-ce que les membres de la faculté sont au courant? Qui sait? »

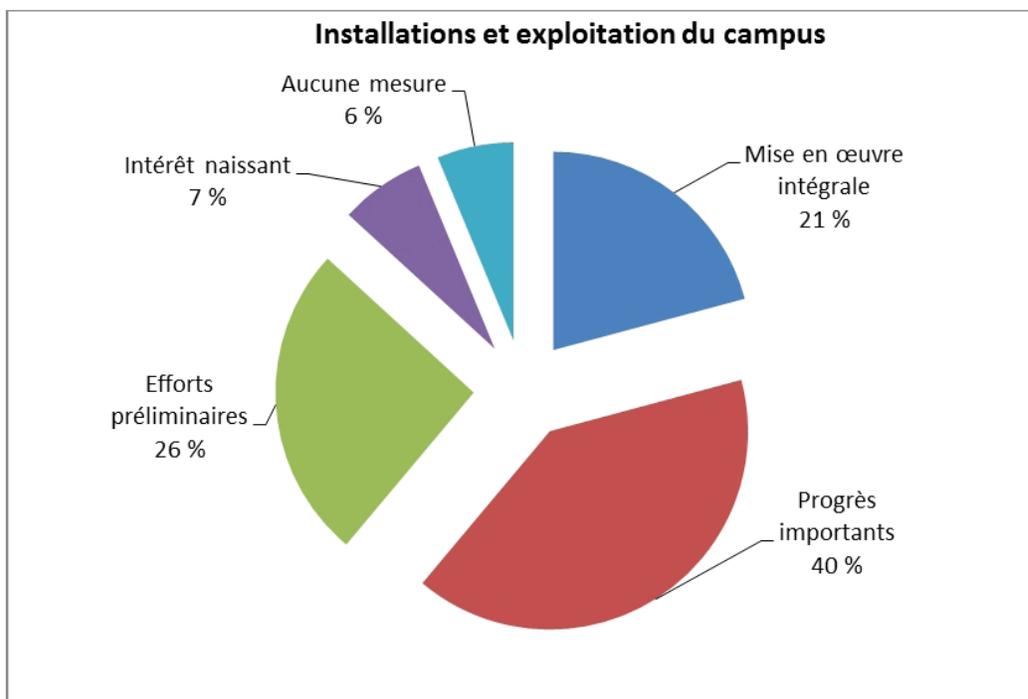


Figure 11

Malgré cela, la plupart des facultés d'éducation font au moins quelque progrès vers l'adoption de pratiques durables :

« Notre faculté a fait beaucoup d'efforts pour réduire la consommation de papier, pour réutiliser ou recycler d'autres articles, etc. Nous encourageons les étudiantes et les étudiants à faire de même »

Selon les entretiens, dans les facultés qui en sont aux stades préliminaires de la mise en œuvre de l'EDD ou de principes analogues, la réorientation commence par l'adoption de politiques et de programmes pour l'établissement (vision de l'évolution vers un fonctionnement écologique, concrétisation des engagements vis-à-vis d'ententes internationales comme la Déclaration de Talloires, compostage, programmes de recyclage, économies d'énergie, etc.).

6. Sixième dimension – Gouvernance et partenariats

Par cette dimension, nous souhaitons nous faire une idée du processus décisionnel interne et des relations externes de la faculté dans le contexte de l'EDD, que ce soit avec le ministère de l'Éducation de la province, d'autres facultés d'éducation ou d'autres universités. Le Tableau 6 récapitule les résultats.

Question ou énoncé	Response										N*
	1=Mise en œuvre intégrale		2=Progrès importants		3=Efforts préliminaires		4=Intérêt naissant		5=Aucune mesure		
	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	n=	%	
Une approche systématique visant la mise en œuvre de l'EDD se reflète à l'échelle de la faculté dans la planification stratégique, les priorités des comités, les politiques, l'élaboration des budgets, la gestion de l'actif et les projets d'amélioration de l'école.	1	3	7	19	12	33	12	33	4	11	36
Notre faculté travaille en collaboration avec le ministère de l'Éducation provincial à l'EDD.	1	3	6	17	10	28	5	14	14	39	36
Nous tenons les membres de notre faculté au courant des priorités et de la planification en matière d'EDD du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).	0	0	4	11	10	28	9	25	13	36	36
Notre faculté s'implique dans l'EDD au moyen de partenariats ou de relations officiels avec d'autres facultés d'éducation :											36
au Canada	1	3	3	8	5	14	9	25	18	50	36
à l'échelle internationale	1	3	1	3	8	22	9	25	17	47	36

Notre faculté s'implique dans l'EDD au moyen de partenariats ou de relations officiels avec d'autres établissements :											36
à l'échelle locale	1	3	7	19	11	31	10	28	7	19	36
à l'échelle pancanadienne	1	3	2	6	8	22	10	28	15	42	36
à l'échelle internationale	2	6	2	6	7	19	8	22	17	47	36

* Une personne n'a pas répondu à cette question.

Selon ce tableau, qui combine les résultats, il reste beaucoup à faire à cet égard.

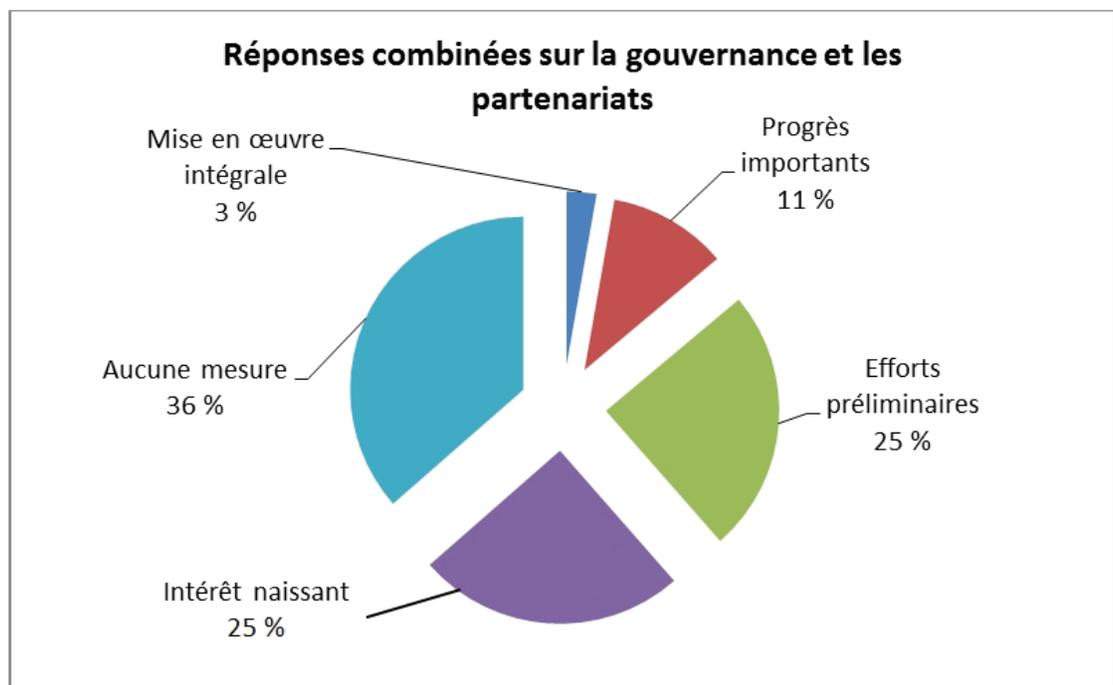
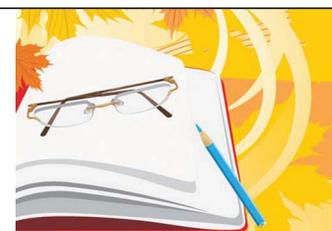


Figure 12



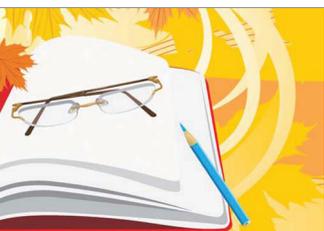
Les données non regroupées montrent que nombre de facultés commencent à envisager une démarche plus systématique de mise en œuvre de l'EDD, d'après ce qu'indiquent la planification stratégique, les priorités des comités, les politiques, l'élaboration des budgets, la gestion de l'actif et les projets d'amélioration de l'école. Certains estiment que les structures institutionnelles permettent de progresser. Nombre de ces personnes notent l'importance du soutien des doyennes et des doyens, des rectrices et des recteurs ou des cadres supérieurs de gestion. Une personne a signalé que le doyen « crée des espaces et accorde des permissions » aux membres de la faculté. Une autre note que le président de l'université a déclaré que l'EDD « importait pour l'université tout entière ». Comme pour la cinquième dimension (installations et exploitation), il y a eu des progrès considérables au niveau des universités partout au pays vers la définition des engagements et des politiques à l'échelle des établissements entiers, et ces progrès exercent de toute évidence une incidence sur le processus décisionnel des facultés en matière d'EDD. Une personne décrit l'évolution d'un comité universitaire « chargé d'élaborer une feuille de route sur ce que l'université pourrait faire pour éduquer les gens au développement durable [...]. Ce comité dresse un inventaire des différentes démarches en vigueur dans les universités et un inventaire de ce que la faculté d'éducation offre actuellement et qu'on pourrait considérer comme ayant un contenu relevant en partie de l'EDD ». Certains notent que leur faculté a adopté des principes de développement durable qui font partie du mandat ou de l'énoncé de vision globaux de l'université.

Par exemple :

« L'énoncé de vision de l'université – “Un engagement envers un monde juste” – est d'une importance énorme pour notre faculté [...]. Il en découle cinq principes de base. Notre faculté est tout à fait en accord avec ces principes [...], qui sont partie intégrante de la vision adoptée par chacun de nos membres et incorporée dans notre programme. »

« Nous avons nos principes directeurs, notre mission selon la faculté, et, même si le développement durable n'est pas mentionné explicitement, il sous-tend clairement ces documents. »

Même si nombre d'établissements ont adopté cette approche systématique, plusieurs notent des difficultés réelles de communication. Les points de vue et les



niveaux de sensibilisation au sujet de l'EDD varient souvent au sein d'une même faculté. La plupart disent ne pas être au courant de l'ensemble des initiatives et des projets lancés dans la faculté et parlent plus spécifiquement de leur propre travail et de leur propre expérience. Une personne n'est pas d'accord avec les réponses à l'enquête fournies par son doyen :

« L'une des difficultés avec une faculté si grande [...] quand on voit l'ordre de grandeur de notre faculté, est parfois de savoir ce qui se passe dans des domaines particuliers, de connaître le sujet de recherche de telle ou telle personne [...]. La [faculté] est bien connue pour son autonomie et la liberté d'esprit de ses membres [...]. Beaucoup à la faculté seraient tout à fait en faveur du concept de développement durable. Certains s'impliquent d'ailleurs, mais d'autres pas, parce qu'ils s'en tiennent à leurs propres travaux de recherche. »

Les résultats de l'enquête montrent également des lacunes notables dans les relations externes et en particulier dans les relations entre les facultés et les ministères de l'Éducation. Seule une personne a commenté explicitement le fait que « la faculté d'éducation travaille en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation sur plusieurs initiatives, avec une aide pour les ressources pédagogiques en rapport avec l'EDD ». Plus du tiers des personnes interrogées disent ne pas collaborer du tout avec le ministère de l'Éducation de leur province en matière d'EDD et 3 p. 100 seulement disent être pleinement engagées, comme le montre la figure suivante.

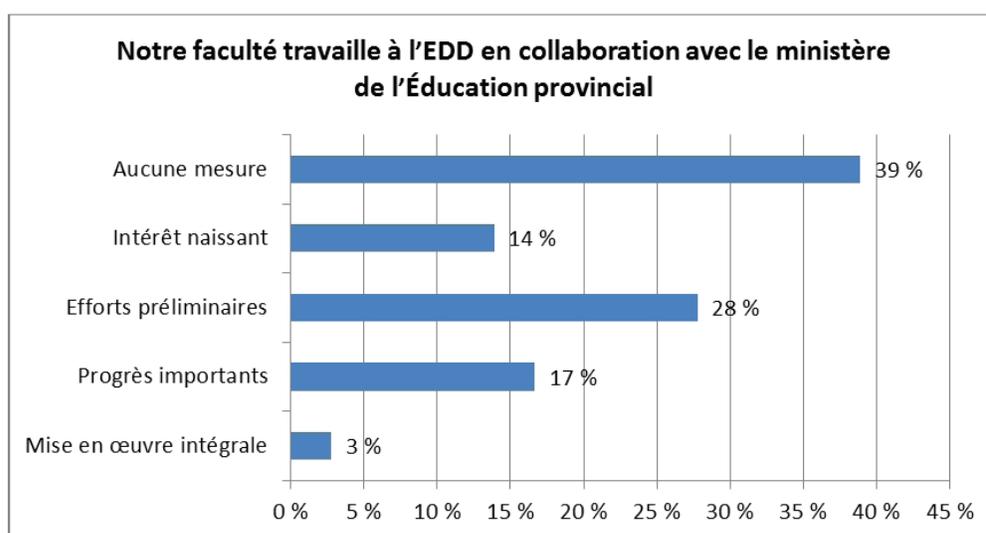


Figure 13



Bien peu disent informer les membres de leur faculté des priorités du CMEC en matière d'EDD :

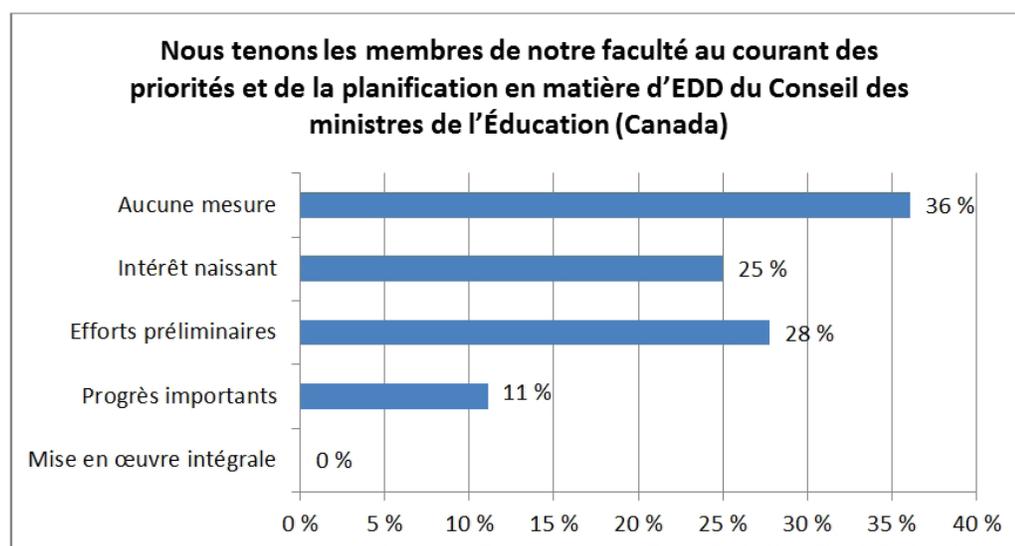


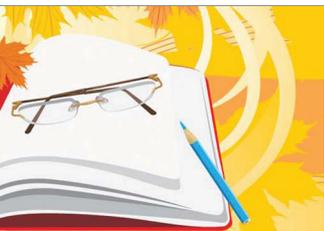
Figure 14

Une personne souligne qu'un des grands facteurs de changement dans sa faculté est la publication par le ministère de l'Éducation de documents de politique sur l'EDD. D'autres estiment qu'il serait bon que leur ministère prenne des engagements semblables, à condition de les assortir d'une meilleure communication et de meilleures structures de soutien :

« Si le Ministère prenait la chose plus au sérieux [...], il pourrait vraiment faire avancer les choses. Si l'ordre des enseignantes et des enseignants prenait la chose au sérieux, les facultés sauraient qu'elles doivent en faire plus. Si le Ministère prenait la chose plus au sérieux, les conseils scolaires sauraient qu'ils doivent en faire plus. »

« Je pense qu'il serait utile que le ministère de l'Éducation de la province prenne davantage la direction des choses en matière d'EDD. »

« Les catalyseurs seraient entre autres la sensibilisation à la politique du ministère de l'Éducation concernant l'incorporation [de l'EDD] dans le programme d'études de la maternelle à la fin du secondaire et la promotion



de l'idée que nous avons un rôle clé à jouer dans la préparation des futurs enseignants et enseignantes et dans la formation à l'EDD des enseignantes et enseignants en exercice. »

« L'un des catalyseurs de l'EDD au sein de la faculté serait un leadership au niveau provincial et je pense que c'est là que le ministère de l'Éducation pourrait être utile [...]. Le Ministère a dit que l'EDD devrait être l'objet d'une démarche transdisciplinaire de la maternelle à la fin du secondaire, mais la difficulté est qu'il n'a pas beaucoup investi pour informer les enseignantes et les enseignants de cette nouvelle politique. Cette méconnaissance est une vraie difficulté. Cela est vrai non seulement au sein des facultés d'éducation, mais aussi chez les enseignantes et les enseignants en formation en milieu de travail [...]. La majeure partie du personnel sur le terrain n'a aucune idée de l'existence de cette politique. »

À l'enquête comme pendant les entretiens, on souligne la difficulté qu'il y a à faire correspondre la formation initiale à l'enseignement et les critères de délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement fixés par les provinces :

« Je pense qu'il serait utile, pour la progression de l'EDD, d'en faire quelque chose d'obligatoire, que l'ensemble des candidates et des candidats au certificat d'aptitude à l'enseignement y soient exposés par un cours sur l'éducation environnementale. Ce serait un excellent point de départ. Mais comme tel n'est pas le cas, ils sont occupés par les autres cours obligatoires du baccalauréat en éducation. »

« Incorporer l'EDD dans le certificat d'aptitude à l'enseignement en tant que volet obligatoire. »

Lors de l'entrevue, beaucoup attribuent un rôle important aux partenariats dans la mise en œuvre de l'EDD. Plusieurs notent que leur faculté a des partenariats et des collaborations de longue date avec d'autres facultés au sein de leur établissement ou d'autres établissements, soit dans la région soit sur la scène internationale. Pour beaucoup, ces partenariats jouent un rôle essentiel, parce que « plus on est nombreux, plus cela avance » et qu'« il faut vraiment que ce soit un effort collectif, parce que nous n'enseignons pas tous aux mêmes étudiantes et étudiants ». Parmi les partenariats mentionnés, on note :



« Nous collaborons avec les responsables des parcs et avec divers groupes au niveau municipal et provincial, mais aussi avec des organismes du niveau fédéral, qu’il s’agisse d’EECOM ou de la Fédération canadienne de la faune.»

« Les gens dans notre faculté collaborent avec des membres de la faculté de sciences [...]. Les mêmes liens se nouent également dans différentes universités [...]. »

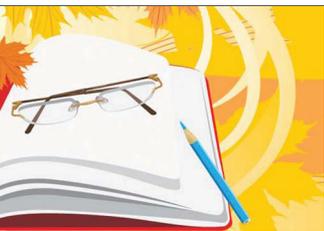
« Nous sommes traditionnellement un établissement qui s’implique beaucoup dans la communauté. Quand nous nous mettons en partenariat avec des groupes extérieurs comme le ministère de l’Éducation, nous voyons les problèmes de plus près. »

7. Observations finales sur l’ensemble des dimensions explorées

Il importe de noter que la culture universitaire traditionnelle est elle-même considérée par beaucoup comme un obstacle à la réorientation de la formation à l’enseignement vers l’EDD.

« Il faut un changement de culture. Beaucoup de systèmes en place encouragent les individus à faire preuve d’innovation et à réfléchir à leurs propres pratiques. Il existe de nombreuses structures qui aident à examiner les choses sous un angle différent ou à élaborer des cours différents. Mais est-ce que les systèmes de motivation externes en tiennent compte ou est-ce que les membres des facultés entreprennent ces activités de leur propre initiative? La permanence, les promotions et la bureaucratie universitaire en général peuvent freiner les choses, mais la plupart des gens semblent commencer à comprendre qu’il faut faire bouger les choses. C’est un processus lent, cependant. »

« La structure de motivation – tout se ramène au *curriculum vitae*. Si on veut vraiment simplifier les choses, il faut une catégorie dans le CV qui décrive des choses comme “innovations au sein des programmes” ou quelque chose du genre, parce que je crois que nombre de gens veulent essayer de faire des choses différentes, mais ils craignent qu’il faille trop de temps et que cela ne débouche pas sur le genre de résultats concrets qu’on peut intégrer dans son CV. »

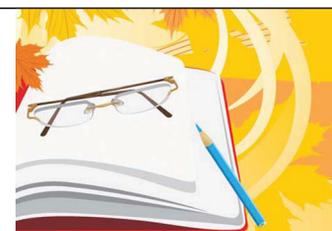


Toutes les personnes interrogées parlent de la nécessité d'un changement idéologique au sein des universités et des facultés d'éducation pour faire progresser l'EDD et les initiatives semblables. Une d'elles a par exemple affirmé :

« Je pense qu'il y a encore un décalage entre ce que nous faisons dans les écoles et dans les facultés. Il faut une prise de conscience collective pour discuter du développement durable et en comprendre le sens précis. Je pense que c'est là toujours une de nos plus grandes difficultés dans l'établissement ».

Ce thème de la « prise de conscience collective » et de l'intégration de cette nouvelle façon de penser joue un rôle central dans les résultats de l'enquête :

« Si nos collègues ne se reconnaissent pas dans cette idée, alors il s'agira simplement d'un cours enseigné de façon isolée, dans lequel les étudiantes et les étudiants ne se reconnaîtront peut-être pas eux-mêmes parce que la faculté n'en reconnaît pas vraiment l'importance et [...] [qu']il est enseigné séparément [...]. Il faut intégrer l'idée et il faut qu'elle soit un principe directeur du programme dans son ensemble. »



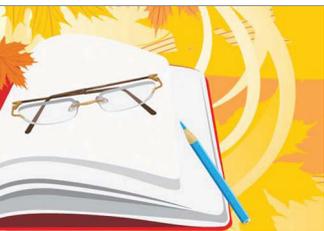
I. Principaux résultats

Notre exploration des progrès accomplis à ce jour pour ce qui est de promouvoir et de soutenir l'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada a mis en évidence aussi bien des réussites que des difficultés. Certains ont soulevé des questions de terminologie, mais dans l'ensemble, les résultats de l'enquête et les entretiens donnent à penser que, même si le terme d'EDD n'apparaît pas explicitement dans les programmes des facultés d'éducation, dans les documents de recherche et dans la description des initiatives pour désigner de mêmes principes sous-jacents, on utilise des termes analogues, le plus souvent « éducation environnementale » et « éducation à la justice sociale ». La plupart des personnes interrogées semblent avoir une vue assez générale de l'intégration des concepts et des compétences relatifs à l'EDD et une opinion assez favorable à cet égard. Les principaux résultats dégagés de l'enquête en ligne, des entretiens téléphoniques et de la recherche documentaire sont résumés ci-dessous.

1. Progrès modestes mais prometteurs de la réorientation de la formation à l'enseignement pour tenir compte de l'EDD

Certes, la plupart des facultés d'éducation font des progrès en cette matière comme dans leur contribution à la DEDD de l'ONU, mais il reste encore beaucoup à faire pour appliquer pleinement les principes de l'EDD. D'ailleurs, le silence de plus d'un tiers des facultés ne permet pas de savoir si les mesures réelles sont plus importantes ou encore moins importantes que ce que nous rapportons ici.

Les résultats les plus positifs observés parmi les réponses à l'enquête concernent l'application de méthodes pédagogiques conformes aux principes de l'EDD, tant par le personnel enseignant dans le cadre des cours que pendant la formation initiale à l'enseignement, grâce à laquelle les étudiantes et les étudiants étudient la méthodologie. La majorité des facultés consultées font des efforts, qui vont d'un stade préliminaire à un stade avancé, pour intégrer l'EDD ou des principes analogues dans leurs programmes de formation initiale à l'enseignement. Malgré tout, aux dires d'une des personnes interrogées, quelques facultés estiment que « les efforts délibérés en matière d'EDD (du moins sous cette appellation) sont quasiment inexistantes ». Seul un petit nombre de facultés ont instauré des cours spécifiques sur l'EDD ou ont modifié une série de cours pour arriver à produire



les résultats d'apprentissage assortis à l'EDD. En entrevue, les gens disent avoir l'impression que leur faculté a fait des progrès significatifs et reconnaissent de plus en plus l'importance des concepts et des principes du développement durable, sans utiliser explicitement la terminologie ou un cadre stratégique propre à l'EDD. Beaucoup évoquent l'intégration des principes de l'EDD et de principes analogues dans des cours spécifiques (principalement en sciences et en sciences humaines) ou l'utilisation du « développement durable » comme toile de fond de l'ensemble de leurs programmes. L'Annexe 5 résume les grandes lignes et propose des exemples du travail en cours dans certaines facultés.

D'autres facettes de l'EDD sont prises en considération par les facultés, mais de manière très variable. La plupart, ne considèrent pas explicitement les connaissances ou l'expérience en développement durable comme des critères de sélection des candidates et des candidats, mais commencent à en faire des critères de recrutement du personnel. La valorisation et le soutien des personnes qui font preuve de leadership en matière d'EDD restent limités dans le cadre de l'évaluation, du perfectionnement professionnel et de l'accès aux subventions de recherche. La plupart des facultés d'éducation font de la recherche sur l'EDD, de manière autonome ou avec d'autres, mais très peu offrent des bourses d'études ou des subventions pour ce type d'initiatives. La plupart des universités ont une politique sur le développement durable et tiennent compte du développement durable dans le fonctionnement du campus, mais on ne sait généralement pas bien si le personnel des facultés d'éducation connaît cette politique. Selon les entrevues, il semble que là où la mise en œuvre de l'EDD ou de principes analogues en est au stade préliminaire, la réorientation à l'échelle de la faculté entière commence justement par les politiques et les programmes de l'établissement (économies d'énergie, recyclage, etc.).

2. Importance de la DEDD de l'ONU

Les personnes interrogées sont bien informées sur la DEDD de l'ONU. Il semble, en fait, que le cautionnement de la DEDD de l'ONU à l'échelle internationale encourage ses adeptes de la première heure dans leurs propres efforts et les aide à ménager un espace légitime pour le débat au sein de leur faculté. La sensibilisation à la « masse critique » des efforts en cours à travers le pays et partout au monde dans le cadre de la DEDD de l'ONU peut aider les facultés à atteindre le point où enfin les choses se mettront vraiment en marche, et où les



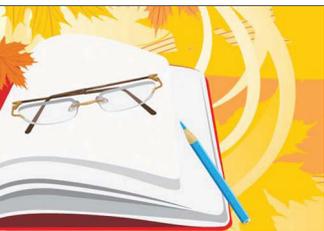
défenseurs de l'EDD, à l'interne, arriveront à faire progresser leur faculté du stade de l'intérêt préliminaire à celui d'une véritable mise en œuvre.

3. Divergence entre les réponses individuelles et les réponses des établissements

Les membres des facultés font souvent état de progrès plus importants en matière d'adoption de l'EDD que les progrès plus modestes évoqués par les doyennes et les doyens des facultés, en particulier en ce qui a trait à l'élaboration des cours et à la recherche. Plusieurs semblent croire que l'adoption de l'EDD dépend principalement de l'intérêt de membres du personnel en particulier. Qu'en est-il alors de la cohérence des démarches dans l'ensemble de la faculté, si ces personnes gèrent l'EDD chacune à sa façon, en particulier dans les établissements de grande taille? Rares sont les établissements qui ont lancé un processus de définition des politiques et de planification à l'échelle globale en matière d'EDD. Il est possible que cette divergence d'opinion sur les progrès réalisés illustre simplement une difficulté de communication fréquente entre les membres et la direction de la faculté. Mais notre enquête montre que l'adoption de l'EDD dépend encore dans une large mesure de la motivation personnelle des gens plutôt que de la mission de l'établissement. Or, les deux sont nécessaires à une mise en œuvre cohérente et efficace à long terme de l'EDD dans la formation initiale à l'enseignement..

4. Portrait lacunaire de la recherche en cours sur l'EDD

La présente étude ne dresse pas un tableau clair de toute la recherche qui se fait sur l'EDD dans les facultés d'éducation au Canada. Il faudra explorer davantage la question, voire envisager de nouvelles façons de faire connaître les travaux en matière d'EDD en cours au Canada. D'après les résultats de notre enquête, les travaux progressent, mais peu de projets en sont au stade de la « mise en œuvre complète ». En revanche, les informations rassemblées sur l'EDD dans les programmes supérieurs (maîtrise et doctorat) révèlent un intérêt significatif des étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs pour la recherche en EDD, et les entretiens confirment que l'EDD est en train de devenir un important sujet de recherche.

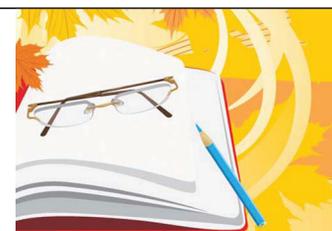


5. Résultats sur les facteurs et les catalyseurs, les obstacles et les difficultés conformes à ceux des travaux antérieurs

Les résultats de notre étude en ce qui concerne les facteurs et les catalyseurs de la réorientation de la formation à l'enseignement vers le développement durable et les obstacles et difficultés qui la freinent sont conformes aux résultats des rapports qui ont été l'objet de notre recherche documentaire et qui sont mentionnés à la section E, et en particulier aux résultats évoqués dans les *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable* (McKeown et Hopkins, 2005), même si tous ne sont pas de même importance. Les principaux facteurs et catalyseurs mis au jour dans le cadre de la présente étude comprennent l'intersection des engagements de l'établissement avec la sensibilisation et la motivation individuelles des membres de la faculté, ainsi que les partenariats et la collaboration avec les autres départements du campus et avec les facultés d'éducation d'autres établissements. S'y ajoute l'importance du mandat international conféré par la DEDD de l'ONU comme on l'a vu précédemment. Les principaux obstacles et les principales difficultés sont le manque de communication au sein des facultés, les conflits entre les centres d'intérêt et les priorités au sein des facultés, les problèmes de financement et le manque de possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine. L'une des principales préoccupations qui se dégagent de la présente étude concerne les relations entre les facultés et les ministères de l'Éducation, objet du point 6 ci-dessous.

6. Relations entre les facultés d'éducation et les ministères de l'Éducation

Cette étude confirme la nécessité d'examiner plus attentivement ce que peuvent faire les ministères de l'Éducation et les facultés d'éducation pour faire correspondre leurs intérêts et leurs mandats réciproques en matière d'EDD. L'une des grandes difficultés de la réorientation des programmes d'études de formation initiale à l'enseignement vers l'EDD ou vers des principes analogues est que la teneur de la formation initiale est largement déterminée par le ministère de l'Éducation de la province ou par l'organisme provincial responsable de la délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement. L'enquête et les entretiens mettent au jour une opinion très répandue : « [Notre] faculté fonctionne dans le cadre d'exigences assez strictes définies par le ministère de l'Éducation de la



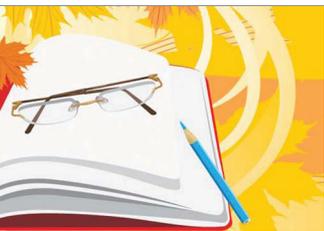
province. » Un des moteurs de la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD pourrait bien être la décision des ministères de l'Éducation d'explorer, en coopération avec les facultés, la meilleure façon de faire en sorte que la préparation du personnel enseignant tienne compte des compétences en EDD ou d'autres cadres stratégiques et politiques du même ordre établis par les provinces. On peut penser par exemple à la collaboration entre le ministère de l'Éducation du Manitoba et les facultés d'éducation de la province à la restructuration des programmes de formation à l'enseignement afin d'y inclure un cours obligatoire sur la perspective, l'histoire et la pédagogie des Autochtones.

J. Domaines à étudier attentivement

Les résultats de la présente étude seront communiqués à toutes les facultés d'éducation au Canada, et nous invitons ces dernières à envisager les suggestions qui suivent. Un certain nombre de suggestions sont sans doute aussi d'intérêt pour le GTEDD du CMEC, qui a demandé la présente étude, sur les conseils d'un comité sur l'EDD formé des facultés d'éducation du Manitoba.

1. Le CMEC et les facultés d'éducation pourraient examiner le travail accompli ou amorcé au niveau pancanadien et international et en tirer parti.

Le CMEC et les facultés d'éducation au Canada peuvent s'inspirer des travaux en cours sur la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD. Les principales parties intéressées par la DEDD de l'ONU (CMEC, LST, EDD Canada et autres) pourraient encourager les facultés d'éducation à examiner et à adapter au besoin les *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable* (McKeown et Hopkins, 2005) formulées par l'UNESCO. L'Annexe 6 reproduit le texte intégral de ces recommandations. Les travaux effectués ensuite sous la direction de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) pour répertorier les compétences de base attendues des enseignantes et des enseignants et formuler des recommandations générales à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques joueront un rôle crucial dans la réorientation de la formation à l'enseignement vers l'EDD. Le document complet, intitulé *Learning for the future: Competences in Education for Sustainable Development* (apprendre pour l'avenir : compétences en éducation pour le développement durable) a paru en 2011. Les instances dont les cadres ou les



priorités stratégiques différents tout en étant compatibles avec l'EDD peuvent adapter ces ressources à leurs propres systèmes éducatifs.

2. Les facultés d'éducation pourraient favoriser le dialogue et le réseautage en matière d'EDD dans la formation initiale à l'enseignement.

a) Au sein des facultés

Les professeures et professeurs et les étudiantes et étudiants travaillant sur l'EDD doivent disposer de voies de communication qui facilitent l'échange d'informations avec les directions des facultés sur leurs initiatives et sur les progrès réalisés. Les doyennes et doyens pourraient examiner la façon de ménager ces voies de communication, en favorisant par exemple la création de communautés internes de pratique sur l'EDD. Il y a lieu de s'interroger sur la façon de valoriser et, éventuellement, de soutenir l'innovation dans l'élaboration de programmes d'EDD.

b) Entre les facultés

Il y a lieu d'explorer des moyens d'augmenter le réseautage et de favoriser le dialogue entre les facultés d'éducation au Canada. Pourquoi ne pas créer, au sein de l'ACDE, un comité ad hoc chargé d'explorer ce que peuvent faire les facultés pour répondre au mandat de la DEDD de l'ONU. De plus, la création d'un réseau pancanadien de facultés de l'éducation sur l'EDD, comme l'a récemment proposé la *Western Association of Deans of Education* (association des doyennes et doyens d'éducation de l'Ouest du Canada), pourrait même susciter un soutien considérable.

3. Les facultés d'éducation pourraient envisager un atelier de perfectionnement professionnel sur l'EDD à l'intention des professeures et professeurs et des autres membres du personnel.

L'offre de perfectionnement professionnel sur l'EDD, insuffisante, pourrait être enrichie par un programme de formation sur l'EDD. Ce programme réunirait les directions des universités et des facultés et les professeures et professeurs et permettrait de combler les écarts entre les engagements pris à l'échelle des établissements, les mandats et les politiques des facultés et les efforts individuels des membres des facultés. Les facultés pourraient s'inspirer d'autres modèles du perfectionnement professionnel pour l'EDD, tel celui de l'Académie sur la



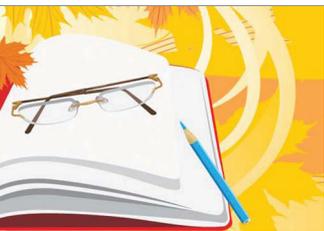
durabilité de l'éducation – ADed (<http://www.yorku.ca/seda/index.html>).

4. Encourager les ministères de l'Éducation à distribuer ce rapport aux organismes responsables de la délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement, aux facultés d'éducation, aux ministères de l'Éducation, et autres organismes chargés de l'agrément et ouvrir un débat sur la meilleure façon d'incorporer les compétences relatives à l'EDD dans le programme d'études de la formation initiale à l'enseignement et dans les programmes menant au certificat d'aptitude à l'enseignement.

Plusieurs ministères de l'Éducation travaillent déjà à intégrer l'EDD à la formation en cours d'emploi du personnel enseignant en exercice. Puisque les exigences concernant le contenu des programmes de formation initiale et les critères de délivrance des certificats d'aptitude à l'enseignement définis par les ministères de l'Éducation et par les organismes responsables sont peut-être l'un des obstacles à la réorientation de la formation initiale à l'enseignement vers l'EDD, il y a lieu d'ouvrir un débat sur la meilleure façon de traiter cette question entre les facultés, les ministères respectifs et les autres organismes compétents. Les ministères de l'Éducation et les facultés pourraient s'inspirer du rapport de la CEE-ONU sur les compétences du personnel enseignant en matière d'EDD, publié en 2011, et voir comment adapter ces compétences de la manière la plus pertinente aux exigences de la formation initiale et des certificats d'aptitude à l'enseignement. Ce travail exigera peut-être un dialogue plus large avec les ministères et organismes responsables des examens et des certificats d'aptitude à l'enseignement (Annexe 7).

5. L'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE) pourrait amorcer un dialogue sur l'EDD avec les organismes subventionnaires du Canada.

L'examen des subventions accordées à la recherche sur l'EDD par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les autres organismes subventionnaires pourrait être un point de départ utile à la résolution des difficultés de financement persistantes de la recherche sur l'EDD ainsi que de l'élaboration et de la réorientation des programmes d'études. Libérés de leur tâche d'enseignement grâce à des subventions, les professeures et les professeurs auraient plus de temps à consacrer à la recherche devant permettre



de mieux comprendre l'EDD et à la planification ainsi qu'à la mise en œuvre des changements en la matière. Le soutien des organismes subventionnaires prouve que l'EDD est une bonne forme d'éducation et que la recherche à ce sujet est importante et logique sur le plan de la méthode (McKeown et Hopkins, 2005).

6. L'ACDE pourrait envisager d'ajouter l'EDD aux critères d'évaluation et d'agrément du personnel des facultés et déterminer les moyens de le faire là où le contenu et le déroulement des programmes des facultés sont évalués par des agences externes, ou déterminer s'il convient plutôt d'ajouter l'EDD aux évaluations internes, dans le cadre du processus global d'assurance de la qualité des universités.

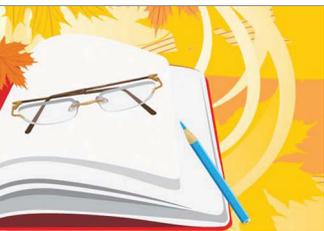
Les facultés d'éducation qui sont assujetties à un processus externe d'évaluation et d'agrément pourraient déterminer la pertinence d'ajouter l'EDD aux critères d'évaluation. L'ACDE est bien placée pour diriger ce processus. L'Annexe 8 donne une vue d'ensemble des méthodes d'assurance de la qualité des membres de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC).

7. Le CMEC pourrait refaire la présente étude en 2013-2014 afin de rendre compte de ce qui aura été accompli d'ici la fin de la DEDD de l'ONU. Il pourrait aussi envisager des moyens simples de faire connaître régulièrement l'expérience des facultés et le point de vue des étudiantes et des étudiants.

Cette étude sur la place de l'EDD dans les facultés d'éducation au Canada peut maintenant servir de point de référence pour les efforts actuels. Sa reprise en 2013-2014, vers la fin de la DEDD de l'ONU, mettrait en évidence les progrès accomplis et permettrait de déterminer si les choses changent. Il y a des progrès dans de nombreuses facultés, mais ces progrès ne sont pas connus des autres parties intéressées. On pourrait aussi envisager de mettre en place des moyens simples de communication et de production de rapports qui permettraient de faire connaître aux facultés et aux ministères l'expérience des uns et des autres et de promouvoir les pratiques exemplaires et les progrès. Il n'entrait pas dans le cadre de la présente étude de sonder l'intérêt des étudiantes et des étudiants à l'égard de l'EDD, mais les enquêtes et la teneur des rapports suite aux observations des étudiantes et des étudiants en formation initiale pourraient être élargies, pour voir leurs connaissances et leur motivation en ce qui concerne le



programme de formation et déterminer s'ils se sentent prêts, au terme de leur formation, à enseigner dans le cadre de l'EDD ou d'autres cadres stratégiques et ensembles de résultats d'apprentissage définis par la province.



Bibliographie

BECKFORD, C. « Re-orienting environmental education in teacher education programs in Ontario », *Journal of Teaching and Learning*, 2008. Consulté à l'adresse : <http://www.phaenex.uwindsor.ca/ojs/leddy/index.php/JTL/article/viewFile/309/515>.

CEE-ONU. *Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*, [Bruxelles], Comité des politiques de l'environnement, Commission économique pour l'Europe, 2005. Consulté à l'adresse : <http://www.unece.org/env/documents/2005/cep/ac.13/cep.ac.13.2005.3.rev.1.f.pdf>.

CEE-ONU. *Learning for the future: Competences in Education for Sustainable Development*, 2011. Consulté à l'adresse : from http://www.unece.org/env/esd/Sixth%20Meeting/Learning%20for%20the%20Future_%20Competences%20for%20Educators%20in%20ESD/ECE_CEP_AC13_2011_6%20COMPETENCES%20EN.pdf.

CHAMBERS, D. *Making the most of the multiplier effect: teacher education as a key to sustainability*, Conference of the Australasian Campuses toward Sustainability, Australasian Campuses toward Sustainability Association, 2009. Consulté à l'adresse : <http://acts.asn.au/wp-content/uploads/2009/01/making-the-most-of-the-multiplier-effect-teacher-education-as-a-key-to-sustainability-dianne-chambers.pdf>.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (Canada). *L'Éducation au Canada*, Toronto, CMEC, 2005. Consulté à l'adresse : <http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/64/EducationCanada.fr.pdf>.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (Canada). *Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation en vue du développement durable – Rapport pour le Canada*. Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) en collaboration avec Environnement Canada et la Commission canadienne pour l'UNESCO, Toronto, CMEC, 2008.

CORPORATE KNIGHTS. *The 2009 Knights Schools Survey: The Teacher Education Programs*, Toronto, Corporate Knights, 2009. Consulté à l'adresse : <http://www>.



corporateknights.ca/report/2009-knight-schools-survey/teacher-education-programs.

FARTHING, G. *Comité directeur de la CEE-ONU sur l'éducation en vue du développement durable*, Genève, CEE-ONU, 2005. Consulté à l'adresse : <http://live.unece.org/fileadmin/DAM/env/esd/1stMeetSCIntervent/Canada.doc>.

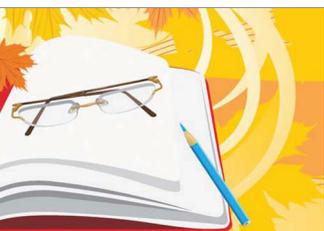
FERREIRA, J., L. RYAN, et D. TILBURY. *Whole-school approaches to sustainability: A review of models for professional development in pre-service teacher education*, Sydney, Australian Research Institute in Education for Sustainability (ARIES) for the Australia Government Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts, 2006. Consulté à : <http://www.aries.mq.edu.au/projects/preservice/>.

FERREIRA, J., L. RYAN, et D. TILBURY. « Planning for success: factors influencing change in teacher education », *Australian Journal of Environmental Education*, 2007. Consulté à l'adresse : <http://www.thefreelibrary.com/Planning+for+success%3A+factors+influencing+change+in+teacher+education.-a0174819633>.

FERREIRA, J., L. RYAN, et D. TILBURY. *Mainstreaming Sustainability into Pre-Service Teacher Education in Australia 2009*, North Ryde, Australian Research Institute in Education for Sustainability (ARIES) for the Graduate School of the Environment Macquarie University, 2009. Consulté à l'adresse : http://www.aries.mq.edu.au/projects/preservice2/files/Pre-Service_Teacher_Ed2.pdf.

GOUGH, A. *Not for want of trying: Strategies for re-orienting teacher education for Education for Sustainable Development (ESD)*, Melbourne, School of Education RMIT University. Consulté à l'adresse : http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/apeid/Conference/12thConference/paper/Annette_Gough.pdf.

GOUGH, S., et W. SCOTT. « Higher education and sustainable development: paradox and possibility », *UNESCO initiative: Re-orienting teacher education to address sustainability*, New York, Taylor and Francis e-Library, 2007. Consulté à l'adresse : http://books.google.ca/books?id=8cZCRQ0vl80Cetpg=PA41etlpg=PA41etdq=reorienting+teacher+education+to+address+sustainable+developmentetsource=bletots=jVhImN_lyDetsig=sr5mJ3Jf_r7tstZTgWDRCTUihdcethl=enetei=8IM6TaWvHsWqlAfw59HpBQetsa=Xetoi=book_resultetct=resultetresnum=8etved=0CEwQ6AEwBzhG#v=onepageetq=reorienting%20teacher%20education%20to%20address%20sustainable%20developmentetf=false.



JASPAR, J. *Teaching for sustainable development: teacher's perceptions*, Saskatoon, University of Saskatchewan, 2008. Consulté à l'adresse : http://library2.usask.ca/theses/available/etd-02042009-212522/unrestricted/J_Jaspar_Thesis.pdf.

JICKLING, B. « Reflecting on the 5th World Environmental Education Congress », *Journal of Education for Sustainable Development*, vol. 4, no 25, 2010.

L'ÉDUCATION AU SERVICE DE LA TERRE. *Résultats d'apprentissage en EDD*, 1994. Consulté à l'adresse : <http://www.lsf-ist.ca/fr/what-is-esd/esd-learning-outcomes>.

LUI, J. « Education for sustainable development in teacher education: issues in the case of York University in Canada », *Canadian Center of Science and Education Journal*, 2009. Consulté à l'adresse : <http://www.ccsenet.org/journal/index.php/ass/article/viewFile/1700/1600>.

McKEOWN-ICE, R. « Environmental Education in the United States: A Survey of Pre-service Teacher Education Programs », *The Journal of Environmental Education*, n° 32, 2000.

McKEOWN, R. *Education for Sustainable Development Tool Kit*, 2002. Consulté à l'adresse : http://www.esdtoolkit.org/esd_toolkit_v2.pdf.

McKEOWN, R., et C. HOPKINS. *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable*, Paris, UNESCO, 2005. Consulté à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001433/143370f.pdf>.

MICHALOS, A.C., H. CREECH, N. SWAYZE, P. KAHLKE, P. MAURINE, C. BUCKLER et K. REMPEL. *Measuring Knowledge, Attitudes and Behaviours Concerning Sustainable Development Among Tenth Grade Students in Manitoba*, Winnipeg, IIDD, 2010. Consulté à l'adresse : <http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?id=1384>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA. *Résultats d'apprentissage spécifiques liés à l'éducation au développement durable*, 2008. Consulté à l'adresse : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/liens/index.html.

PIGOZZI, M. « Quality in Education defines ESD », *Journal of Education for Sustainable Development*, vol. 1, no 1, 2007.



RIVARD, L., J. LEMOINE et A. ENNS. *Manitoba Education Research Network (MERN) Report on Conference on Education for a Sustainable Development: Connecting Research in Education to Policy and Practice*, 2010. Consulté à l'adresse : <http://www.mern.ca/reports/ESD-1.docx>.

STEELE, F. *Mainstreaming education for sustainability in pre-service teacher education in Australia: Enablers and constraints*, North Ryde, Australian Research Institute in Education for Sustainability (ARIES) for the Graduate School of the Environment Macquarie University, 2010. Consulté à l'adresse : http://www.aries.mq.edu.au/projects/preservice3/Pre-Service_Teacher_Ed3.pdf.

STIR, J. *Restructuring teacher education for sustainability: student involvement through a "strengths model"*, Queensland, Griffith University, 2004. Consulté à l'adresse : http://campus-sostenible.mty.itesm.mx/EMSUIII/PDF_articulos_completos/a01_104_j_stir_full.pdf.

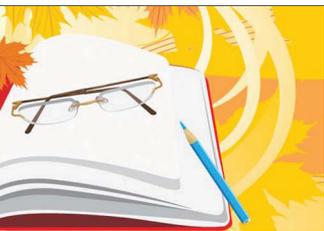
SWAYZE, N., et H. CREECH. *Sustainability policies at the school division level in Manitoba: The status of policy development and its relationship to actions in schools*, Winnipeg, IIDDD, 2009. Consulté à l'adresse : http://www.iisd.org/pdf/2009/sd_policies_mb_school_division.pdf.

SWAYZE, N., C. BUCKLER et A. MacDIARMID. *Guide for Sustainable Schools in Manitoba*, Winnipeg, IIDDD, 2010. Consulté à l'adresse : <http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?id=1381>.

TOH, S. H. *Integrating Education for Sustainable Development and Education for International Understanding: Conceptual issues and pedagogical principles for Teacher Education to address sustainability*, Bangkok, Asia-Pacific Programme of Educational Innovation for Development, UNESCO, collection « Occasional Paper », document no 6, 2006.

UNESCO. *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable*, Paris, UNESCO, 2005.

UNESCO. *Bâtir un monde plus durable grâce à l'éducation – Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014) et Comité de coordination interinstitutions sur la DEDD*, Paris, UNESCO, 2010. Consultable à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/>



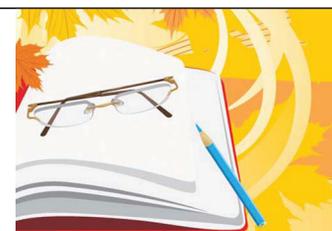
images/0018/001899/189977f.pdf.

UNESCO. *Education for Sustainable Development: An Expert Review of Processes and Learning*, Paris, UNESCO, 2011. Consulté à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001914/191442e.pdf>.

UNESCO. *Les quatre axes de l'EDD*. Consultable à l'adresse : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-sustainable-development/education-for-sustainable-development/four-thrusts-of-esd/>.

United Nations University project on education for sustainable development in Africa. Tokyo, Université des Nations Unies, 2009. Consulté à l'adresse : http://isp.unu.edu/research/projects/esda/files/ESDA_ProjectDocument.pdf.

WALS, A. *Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable – Contextes et structures de l'Éducation pour le développement durable*, Paris, UNESCO, 2009. Consultable à l'adresse : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-sustainable-development/>.



Annexe 1 – Enquête en ligne

A. Profil

Veillez fournir les renseignements suivants :

Nom

Poste

Nom de votre établissement [liste déroulante]

Ville [liste déroulante]

Province [liste déroulante]

Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme de formation initiale
Nombre d'étudiantes et d'étudiants suivant d'autres cours/programmes de la faculté (p. ex., programmes de maîtrise/doctorat et certificats en administration)

B. Description du programme d'études

Pour chacun des énoncés ci-dessous, veuillez indiquer la situation actuelle de l'engagement de votre faculté à l'égard de l'EDD dans le cadre du programme de formation initiale, sur une échelle de 1 à 5, comme suit :

Engagement complet/mise en œuvre intégrale

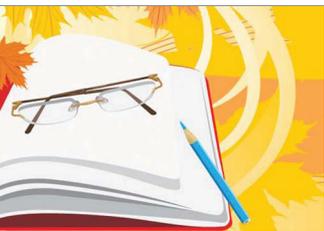
Progrès importants

Efforts préliminaires

Intérêt naissant

Aucune mesure

Énoncés



Notre faculté contribue à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (de 2005 à 2014).

Notre faculté étudie les éléments qui constituent l'éducation en vue du développement durable (EDD).

Notre faculté offre un cours sur l'EDD.

L'EDD est présentée dans plusieurs cours.

Notre faculté a réorienté tous ses programmes en fonction de l'EDD.

L'EDD nécessite un apprentissage interdisciplinaire. Le défi de l'enseignement interdisciplinaire est présenté dans le programme de formation initiale.

Le corps professoral de notre faculté utilise des approches pédagogiques qui vont de pair avec l'EDD (p. ex., la pensée systémique, la pensée prospective, l'apprentissage par l'action et l'accent sur les perspectives locales et mondiales).

Les étudiantes et les étudiants apprennent à utiliser dans leur pratique de l'enseignement des approches pédagogiques qui s'inscrivent dans l'EDD (p. ex., la pensée systémique, la pensée prospective, l'apprentissage par l'action et l'accent sur les perspectives locales et mondiales).

Les écoles où sont placés les étudiantes et les étudiants sont invitées à mettre en pratique l'EDD.

Votre programme de formation initiale utilise-t-il d'autres termes/concepts/cadres, en plus de l'EDD, qui englobent les compétences liées à l'EDD décrites ci-dessus (par ex., la pensée systémique, la pensée prospective, l'apprentissage par l'action et l'accent sur les perspectives locales et mondiales)? Dans l'affirmative, veuillez les décrire en quelques mots.:

Veuillez nous faire part de vos commentaires additionnels au sujet des programmes d'études de formation initiale offerts par votre faculté en ce qui a trait à l'EDD.



De quelle façon l'EDD est-elle intégrée dans le programme d'études de votre faculté à la maîtrise, au doctorat, aux certificats en administration et autres?

C. Conditions d'admissibilité au programme d'éducation

Pour chacun des énoncés ci-dessous, veuillez indiquer le point de vue actuel de votre faculté, sur une échelle de 1 à 5, comme suit :

Engagement complet/mise en œuvre intégrale

Progrès importants

Efforts préliminaires

Intérêt naissant

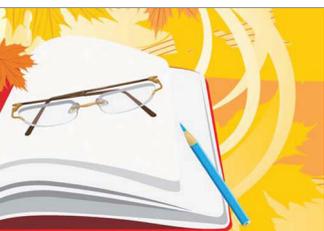
Aucune mesure

Énoncés

Une scolarité, une formation ou une expérience précédente en matière de développement durable est considérée comme un atout pour les personnes qui présentent une demande d'admission à nos programmes.

Un intérêt pour le développement durable en général ou pour l'EDD en particulier est considéré comme un atout pour les personnes qui présentent une demande d'admission à nos programmes.

Veuillez nous faire part de vos commentaires additionnels au sujet de l'importance accordée à l'intérêt, à la scolarité ou à l'expérience en matière de développement durable pour l'admission aux programmes de votre faculté.



D. Recherche de la faculté en matière d'EDD

Pour chacun des énoncés ci-dessous, veuillez indiquer la situation actuelle de l'engagement de votre faculté à l'égard de l'EDD, sur une échelle de 1 à 5, comme suit :

Engagement complet/mise en œuvre intégrale

Progrès importants

Efforts préliminaires

Intérêt naissant

Aucune mesure

Énoncés

Les membres de notre faculté ont des projets de recherche en cours liés à l'EDD.

Notre faculté a mis sur pied des centres d'excellence ou des chaires de recherche dans le domaine de l'EDD.

Notre faculté offre des bourses d'études liées à l'EDD.

Notre établissement (université/collège) offre des subventions de recherche dans le domaine du développement durable pour le personnel de la faculté.

Au moins un membre de notre faculté a entrepris des projets interdisciplinaires/conjoints avec d'autres facultés de notre établissement/collège en lien avec le développement durable.

Au moins un membre de notre faculté a entrepris des projets interdisciplinaires/conjoints avec d'autres facultés dans d'autres établissements/collèges en lien avec le développement durable.



Veillez nous faire part de vos commentaires additionnels au sujet de la recherche sur l'EDD dans votre faculté, notamment des sujets de recherche sur l'EDD et des projets de recherche sur le développement durable avec d'autres facultés de votre établissement et avec d'autres facultés dans d'autres établissements.

E. Reconnaissance et appui du leadership d'initiative en matière d'EDD

Pour chacun des énoncés ci-dessous, veuillez indiquer la situation actuelle de votre faculté ou de votre établissement (université/collège), sur une échelle de 1 à 5, comme suit :

Engagement complet/mise en œuvre intégrale

Progrès importants

Efforts préliminaires

Intérêt naissant

Aucune mesure

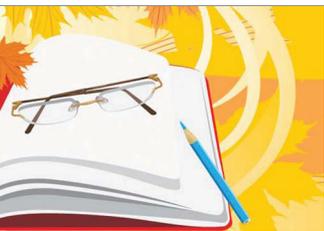
Énoncés

Les bourses d'études, l'enseignement ou les activités sur le campus et dans la collectivité liés à l'EDD sont pris en compte au moment de pourvoir de nouveaux postes.

Les bourses d'études, l'enseignement ou les activités sur le campus et dans la collectivité liés à l'EDD sont pertinents ou pris en compte aux fins des évaluations du rendement, de la promotion et de la permanence.

De la reconnaissance est témoignée aux membres de la faculté et au personnel pour leur contribution à l'avancement de l'EDD.

Notre établissement (université/collège) fournit des occasions de perfectionnement professionnel pour les membres de la faculté et le personnel afin d'améliorer la compréhension, l'enseignement et la recherche en matière de développement durable.



Veillez nous faire part de vos commentaires additionnels au sujet de la reconnaissance témoignée aux membres de la faculté et au personnel pour leur contribution à l'avancement de l'EDD.

F. Installations et exploitation

Pour chacun des énoncés ci-dessous, veuillez indiquer la situation actuelle de votre faculté ou de votre établissement, sur une échelle de 1 à 5, comme suit :

Engagement complet/mise en œuvre intégrale

Progrès importants

Efforts préliminaires

Intérêt naissant

Aucune mesure

Énoncés

Notre établissement (université/collège) a adopté une politique en matière de développement durable qui s'applique dans tout l'établissement.

Notre établissement (université/collège) se penche actuellement sur le développement durable dans son exploitation (efficacité énergétique, recyclage, transport, approvisionnement, etc.).

Tous les membres de la faculté d'éducation sont au courant des politiques et des activités d'exploitation de l'établissement conformes au développement durable.

Les pratiques en matière de développement durable sont respectées dans tous les aspects de la gestion de la faculté d'éducation (réduire, réutiliser et recycler, traiteur « vert » pour les réunions, matériel didactique offert en format électronique, etc.).



Veillez nous faire part de vos commentaires additionnels au sujet des pratiques en matière de développement durable dans le cadre de l'exploitation et de la gestion de l'établissement ou de la faculté éducation.

G. Gouvernance et partenariats

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer la situation actuelle de votre faculté, sur une échelle de 1 à 5, comme suit :

Engagement complet/mise en œuvre intégrale

Progrès importants

Efforts préliminaires

Intérêt naissant

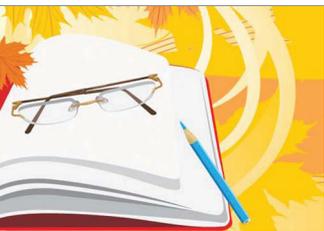
Aucune mesure

Énoncés

Une approche systématique visant la mise en œuvre de l'EDD se reflète à l'échelle de la faculté dans la planification stratégique, les priorités des comités, les politiques, l'élaboration des budgets, la gestion de l'actif et les projets d'amélioration de l'école.

Notre faculté travaille à l'EDD en collaboration avec le ministère de l'Éducation provincial.

Nous tenons les membres de notre faculté au courant des priorités et de la planification en matière d'EDD du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).



Notre faculté s'implique dans l'EDD au moyen de partenariats ou de relations officiels avec d'autres facultés d'éducation :

au Canada

à l'échelle internationale

Notre faculté s'implique dans l'EDD au moyen de partenariats ou de relations officiels avec d'autres établissements :

à l'échelle locale

à l'échelle pancanadienne

à l'échelle internationale

Veuillez décrire en quelques mots les partenariats actuels.

H. Suivi

Nom et titre :

Courriel :

Téléphone :

Raisons pour lesquelles nous devrions communiquer avec cette personne :

Nom et titre :

Courriel :

Téléphone :

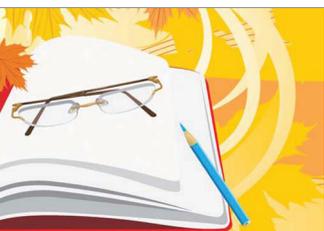
Raisons pour lesquelles nous devrions communiquer avec cette personne :

Vous avez maintenant répondu à toutes les questions. Nous apprécions



sincèrement votre aide et vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le questionnaire.

Les résultats du sondage et des entrevues téléphoniques seront compilés et inclus dans le rapport *Préparer les enseignantes et enseignants à l'éducation en vue du développement durable*. Les résultats seront aussi envoyés à toutes les personnes interrogées dans le cadre du sondage et publiés sur le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC].



Annexe 2 – Invitation à contribuer à une étude sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) dans les facultés d'éducation au Canada

Objet : Invitation à contribuer à une étude sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) dans les facultés d'éducation au Canada

Madame, Monsieur,

On se tourne vers l'éducation pour préparer les citoyennes et les citoyens partout dans le monde à relever les défis environnementaux, sociaux et économiques complexes auxquels nous devons actuellement faire face. La raison fondamentale pour laquelle des changements aux pratiques pédagogiques doivent être apportés est de créer un monde où chaque personne a la chance de tirer parti d'une éducation de qualité et d'apprendre les valeurs, les comportements et les habitudes de vie à adopter pour favoriser un avenir durable et une transformation sociétale positive. Il s'agit de l'objectif principal de l'éducation en vue du développement durable (EDD).

Les Nations Unies ont proclamé la Décennie de l'éducation en vue du développement durable (DEDD de l'ONU) de 2005 à 2014. Cette initiative vise à intégrer les principes, les valeurs et les pratiques en matière de développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. L'EDD « vise à doter les individus des comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes ».

En 2008, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a fait de l'EDD l'un des domaines d'activité principaux de sa déclaration L'Éducation au Canada – Horizon 2020. Le but de l'EDD est de réorienter les politiques et les pratiques en matière d'éducation de façon à informer toutes les apprenantes et tous les apprenants et à les aider à devenir des citoyennes et des citoyens engagés dans une société durable. En vue de soutenir cet objectif, un Groupe de travail sur l'EDD a été mis sur pied par le CMEC pour appuyer et renforcer l'intégration de l'EDD et pour élaborer un cadre pancanadien de collaboration et d'action pour l'EDD.

Au Canada, plusieurs ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres organismes travaillent à la conception de matériel visant à sensibiliser la population et à soutenir le changement lié à l'élaboration des programmes et aux politiques en



fonction de l'EDD. À ce jour, l'attention a davantage été portée sur des initiatives au sein des systèmes d'éducation publique au Canada. Notre compréhension de la façon dont les gens apprennent s'est grandement améliorée, ce qui a entraîné des changements dans les approches d'apprentissage. Les facultés d'éducation jouent un rôle essentiel dans l'évolution des pratiques d'apprentissage, et il est important d'en savoir plus au sujet de leurs initiatives visant à soutenir l'EDD.

Le CMEC joue un rôle prépondérant dans la mise sur pied d'activités liées à la DEDD de l'ONU au Canada et dans l'alignement de ces activités sur les efforts internationaux. Dans ce contexte, le CMEC aimerait en savoir plus sur les mesures prises par les facultés d'éducation au Canada en réponse à la DEDD de l'ONU et à l'instauration de l'EDD dans les programmes de formation des enseignantes et des enseignants.

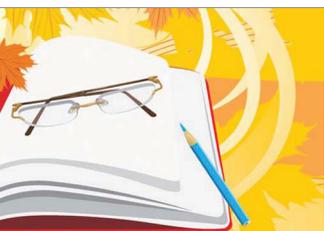
Par conséquent, le Groupe de travail sur l'EDD du CMEC, en partenariat avec l'Institut international du développement durable et l'organisme L'éducation au service de la Terre, a entrepris de mener un sondage auprès des facultés d'éducation au Canada afin de mieux comprendre comment elles intégraient l'EDD dans leurs programmes de formation initiale, leurs recherches et leurs autres activités. Les objectifs premiers de ce sondage sont de mieux comprendre la façon dont on parle de l'EDD et l'enseigne dans les facultés d'éducation, de déterminer les lacunes et les occasions d'améliorer la formation des enseignantes et des enseignants relativement à l'EDD et de soumettre des recommandations pour aller de l'avant.

Ainsi, nous vous demandons, en votre qualité de chef de file au sein de votre faculté, de bien vouloir répondre au sondage en ligne. Ce court questionnaire devrait vous prendre 20 minutes au plus à remplir. Vous pouvez y accéder à l'adresse <http://www.surveymonkey.com/s/preparingteachersforesd>. Vous devez soumettre le questionnaire dûment rempli au plus tard le 4 février 2011.

Nous vous remercions de votre participation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



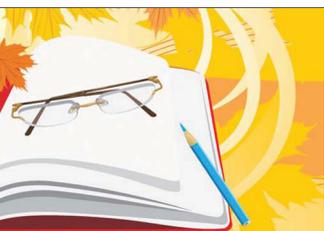
Annexe 3 – Liste des établissements invités à participer à l’enquête et indication des réponses reçues

	Établissement	Ville	Province ou territoire	A participé
1.	Collège universitaire Canadian	Lacombe	Alb.	
2.	Collège universitaire Concordia de l’Alberta	Edmonton	Alb.	✓
3.	Collège universitaire Kings	Edmonton	Alb.	✓
4.	Université de l’Alberta	Edmonton	Alb.	✓
5.	Université de l’Alberta, Faculté Saint-Jean	Edmonton	Alb.	
6.	Université de Calgary	Calgary	Alb.	
7.	Université de Lethbridge	Lethbridge	Alb.	✓
8.	Université Simon-Fraser	Burnaby	C.-B.	✓
9.	Université Thomson Rivers	Kamloops	C.-B.	
10.	Université Trinity Western	Langley	C.-B.	✓
11.	Université de la Colombie-Britannique	Vancouver	C.-B.	✓
12.	Université de la Colombie-Britannique	Kelowna	C.-B.	✓
13.	Université du nord de la Colombie-Britannique	Prince George	C.-B.	✓
14.	Université de la Fraser Valley	Chilliwack	C.-B.	✓
15.	Université de Victoria	Victoria	C.-B.	✓
16.	Université de l’île de Vancouver	Nanaimo	C.-B.	✓
17.	Université de Brandon	Brandon	Man.	✓
18.	Collège universitaire de Saint-Boniface	Winnipeg	Man.	✓
19.	Collège universitaire du Nord	Norway House The Pas	MB MB ¹	✓
20.	Collège universitaire du Nord	Norway House	MB	✓
21.	The Pas	Man.	MB ¹	✓
22.	Man.	✓	NB	✓
23.	Université du Manitoba	Winnipeg	Man.	✓

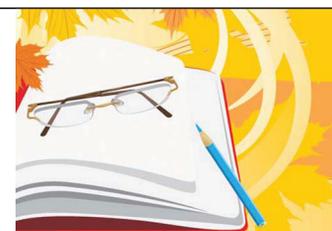
1 Nous avons reçu deux réponses de l’établissement University College of the North, mais comme les programmes dont il était question dans les réponses étaient distincts, nous avons décidé de les inclure toutes deux dans l’ensemble des données.



24.	Université de Moncton	Moncton	N.-B.	
25.	Université du Nouveau-Brunswick	Fredericton	N.-B.	
26.	Université Mémorial de Terre-Neuve	St. John's	T.-N.-L.	√
27.	Université Acadia	Wolfville	N.-É.	
28.	Université du Cap-Breton	Sydney	N.-É.	√
29.	Université Mount St. Vincent	Halifax	N.-É.	√
30.	Université Saint Mary's	Halifax	N.-É.	√
31.	Université St. Francis Xavier	Antigonish	N.-É.	
32.	Université Sainte-Anne	Church Point	N.-É.	
33.	Collège de l'Arctique	Arviat	NU	
34.	Université Brock	St Catherine's	Ont.	√
35.	Université Lakehead	Thunder Bay	Ont.	
36.	Université Laurentienne	Sudbury	Ont.	
37.	Université Nipissing	North Bay	Ont.	
38.	Université Queen's	Kingston	Ont.	√
39.	Collège universitaire Redeemer	Ancaster	Ont.	
40.	Université Trent	Peterborough	Ont.	√
41.	Université Laurentienne	Sudbury	Ont.	
42.	Institut universitaire de technologie de l'Ontario	Oshawa	Ont.	
43.	Université d'Ottawa	Ottawa	Ont.	
44.	Université de Toronto	Toronto	Ont.	√
45.	Université de l'Ouest de l'Ontario	London	Ont.	√
46.	Université de Windsor	Windsor	Ont.	
47.	Université Wilfred Laurier	Waterloo	Ont.	√
48.	Université York	Toronto	Ont.	√
49.	Université de l'Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	Î.-P.-É.	√
50.	Université Bishop's	Lennoxville	Qc	√
51.	Université Concordia	Montréal	Qc	√
52.	Université McGill	Montréal	Qc	

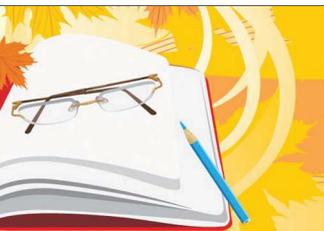


53.	Université de Montréal	Montréal	Qc	
54.	Université de Sherbrooke	Sherbrooke	Qc	
55.	Université du Québec en Abitibi-Temiscamingue	Rouyn-Noranda	Qc	
56.	Université du Québec à Chicoutimi	Chicoutimi	Qc	
57.	Université du Québec à Montréal	Montréal	Qc	v
58.	Université du Québec en Outaouais	Gatineau	Qc	
59.	Université du Québec à Rimouski	Rimouski	Qc	
60.	Université du Québec à Trois-Rivières	Trois-Rivières	Qc	
61.	Université Laval	Québec	Qc	v
62.	Université de Regina	Regina	Sask.	v
63.	Université de la Saskatchewan	Saskatoon	Sask.	

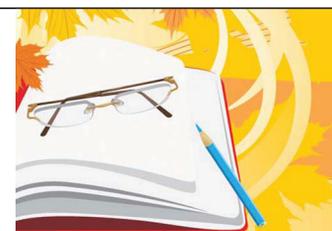


Annexe 4 – Questions de l’entretien de suivis

1. Est-ce que vous avez eu le temps de passer en revue les documents qui vous ont été envoyés? (Sinon, lire le préambule au téléphone.)
2. Est-ce que votre doyenne ou votre doyen a discuté de l’enquête avec vous? Est-ce que vous avez participé à la préparation des réponses à l’enquête?
3. Pourquoi pensez-vous que votre doyenne ou votre doyen vous a recommandé(e) comme étant une personne appropriée pour un entretien de suivi?
4. Parlez-moi de la participation de votre faculté à des activités en rapport avec l’EDD.
5. Votre doyenne ou votre doyen a mentionné _____. Est-ce que vous y avez participé? À quel titre?
6. Pourriez-vous me décrire plus en détail ce que vous faites pour introduire l’EDD dans le programme d’études? (Si la personne indique que la mise en œuvre est complète ou qu’il y a des progrès importants.)
7. À votre avis, quels sont les principaux facteurs qui sous-tendent _____ et les autres initiatives en rapport avec l’EDD dans votre faculté?
8. Quels obstacles et quelles difficultés votre faculté a-t-elle rencontrés?
9. Quelles structures de soutien/catalyseurs sont nécessaires, d’après vous, pour faire progresser l’EDD dans votre faculté?
10. Connaissez-vous des structures de soutien ou des obstacles qui peuvent exister et qui sont liés à votre ministère de l’Éducation pour le développement de l’EDD au sein de la formation initiale à l’enseignement? Expliquez-vous.
11. (Si la personne a dit « mise en œuvre complète » ou « progrès importants » pour la question 4, posez-lui la question suivante.) Pourriez-vous m’en dire plus sur la collaboration en matière d’EDD qui se fait entre votre faculté et une autre faculté d’éducation?



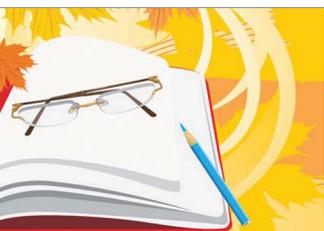
12. Pourriez-vous m'en dire plus sur votre implication personnelle et votre intérêt pour l'EDD?
13. Y a-t-il des facteurs de motivation personnels ou professionnels pour vous qui vous poussent à prendre des initiatives en EDD?
14. Avez-vous participé à des formations ou des études relevant de l'EDD?
15. Quelles ressources avez-vous utilisées pour entreprendre des initiatives en EDD (livres, sites Web, cours, contacts personnels, etc.)?
16. Quelles recommandations feriez-vous aux personnes qui souhaitent entreprendre des initiatives en EDD dans votre faculté d'éducation?
17. Avez-vous d'autres commentaires sur l'EDD dans les travaux de recherche, les programmes et les bourses d'études ou sur le développement durable en général?



Annexe 5 – Exemples de pratiques prometteuses et de réussites

Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont désigné des personnes clés ou des défenseurs de l'EDD au sein de leur faculté, et 14 des personnes ainsi désignées ont participé à des entretiens. Ces derniers donnent un aperçu de certains programmes et initiatives en cours et prometteurs des facultés d'éducation au Canada. Certains d'entre eux sont résumés ci dessous.

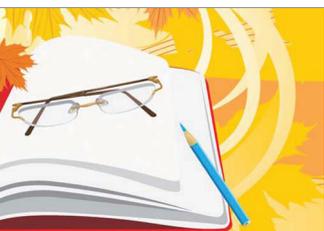
Établissement	Ville	Prov.	Sélection de programmes décrits en entretien
Université Bishop's	Sherbrooke (arrondissement de Lennoxville)	Qc	<ul style="list-style-type: none">Des professeures et professeurs de la faculté participent au travail d'un comité universitaire sur l'EDD. Ce comité prépare un inventaire des cours de l'établissement qui portent sur des questions de développement durable et examine des recommandations visant à élargir les activités d'EDD et à faire en sorte que tous les étudiants et étudiantes soient au moins familiarisés avec l'EDD. Le comité vérifie par ailleurs si les pratiques de l'établissement sont conformes aux principes du développement durable. Toutes ces tâches sont réalisées en collaboration avec les six autres établissements d'enseignement postsecondaire de la région. Deux conseillères en éducation pour le développement durable soutiennent les établissements dans la réalisation des tâches.



Université de la Colombie-Britannique	Vancouver	C.-B.	<ul style="list-style-type: none">• Début de discussions sur l'idée d'une mineure en EDD gérée par la faculté d'éducation de l'Université.• Mise en place en 2005 d'un caucus de l'éducation environnementale à la faculté d'éducation qui réunit les personnes intéressées à élaborer des activités et des initiatives d'éducation environnementale ou d'EDD au sein de la faculté d'éducation, soit des professeures ou professeurs s'intéressant aux questions environnementales, des étudiantes et étudiants qui font de la recherche sur l'éducation dans sa dimension écologique et d'autres membres de la communauté des divers départements et centres de la faculté d'éducation.
---------------------------------------	-----------	-------	--



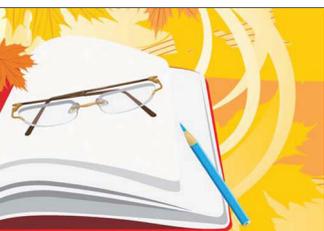
<p>Université du Cap-Breton</p>	<p>Sydney</p>	<p>N.-É.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation aux étudiantes et aux étudiants de l'EDD et de son application pour eux sur les plans personnel et professionnel dans le cadre d'un concept appelé « bonheur durable », qui combine les principes du développement durable aux recherches sur le bonheur. (Des résultats préliminaires indiquent que les gens les plus heureux sont ceux qui ont une empreinte plus « légère » sur la planète. Notre bien-être est lié à la communauté, aux autres espèces du milieu naturel : liens d'interdépendance). • Création d'un nouveau centre sur le développement durable et l'environnement.
<p>Université de Toronto</p>	<p>Toronto</p>	<p>Ont.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours facultatif pour les étudiantes et les étudiants du B.Ed. appelé Exploring Environmental and Sustainability Education (exploration de l'éducation environnementale et de l'EDD). • Travail en cours sur une démarche d'intégration de l'éducation environnementale et de l'EDD dans les cours existants. • Offre de séminaires de formation à l'enseignement pour l'ensemble des candidates et des candidats à l'enseignement (un ou plusieurs ateliers sur l'EE, l'EEDD ou l'EDD selon la demande).
<p>Université Queen's</p>	<p>Kingston</p>	<p>Ont.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La faculté met progressivement l'accent sur le développement durable, les études autochtones et la sensibilisation culturelle dans tous ses cours.



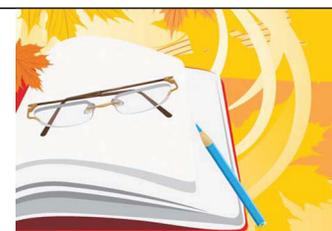
<p>Université Simon-Fraser</p>	<p>Burnaby</p>	<p>C.-B.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A récemment lancé un modèle d'éducation environnementale intégrée et a 32 étudiantes et étudiants inscrits à un programme de mineure en éducation environnementale dans le cadre d'un atelier d'été intégré au programme. • Forte d'une solide expérience de stages en écologie, la faculté vise les écoles qui acceptent de collaborer avec les étudiantes et les étudiants. • A mis sur pied un institut d'apprentissage environnemental qui fait le lien entre la faculté d'études environnementales et la faculté d'éducation.
<p>Université de l'Alberta</p>	<p>Edmonton</p>	<p>Alb.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A un groupe de travail sur le développement durable composé de professeurs ou professeuses, du personnel de soutien et d'étudiantes et étudiants. • Offre plusieurs cours au sein de la faculté, dont les noms comportent parfois l'adjectif « durable », et plusieurs autres sur les concepts du développement durable. • Explore la possibilité de créer un certificat intégré en développement durable, qui établirait des liens avec les autres facultés et serait de nature interdisciplinaire.



Université de Lethbridge	Lethbridge	Alta	<ul style="list-style-type: none"> • A créé un centre d'excellence en éducation environnementale. • Au début des années 1980, a créé une mineure en éducation environnementale de plein air, dont les cours de base sont offerts dans d'autres facultés, pour exposer les étudiantes et les étudiants à des perspectives diverses sur le sens des termes « développement durable » et « environnement » et pour proposer une véritable réflexion sur l'environnement, l'économie, les questions sociales et la politique. • A une longue tradition de partenariats avec divers groupes municipaux et provinciaux (Alberta Parks – parcs de l'Alberta) et avec le gouvernement fédéral (EECOM, Fédération canadienne de la faune, etc.). • Le développement durable est désormais une fonction essentielle intégrée au plan stratégique, au plan d'enseignement et au plan de recherche de la faculté.
Université du Manitoba	Winnipeg	Man.	<ul style="list-style-type: none"> • L'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg offrent toutes deux un diplôme en EDD après le baccalauréat en éducation et collaborent avec le ministère de l'Éducation du Manitoba dans le cadre d'un comité provincial sur l'EDD dans les facultés d'éducation. • L'Université du Manitoba a conçu un atelier d'été en EDD.
Université de Winnipeg	Winnipeg	Man.	



Université de Regina	Regina	Sask.	<ul style="list-style-type: none">• Les deux universités sont partenaires de la mise en place d'un Centre d'expertise régional de l'UNESCO sur l'EDD.
Université de la Saskatchewan	Saskatoon	Sask.	
Université York	Toronto	Ont.	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme de cycle supérieur offert conjointement par la faculté d'éducation et la faculté d'études environnementales.• La faculté participe à un réseau international sur la réorientation de la formation initiale à l'enseignement vers le développement durable.



Annexe 6 – Directives et recommandations de l’UNESCO pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable¹

1. Recommandations concernant la participation des ministères et des instances nationales

Étant donné que, dans bien des cas, les programmes d’études – cycles primaire, élémentaire et secondaire, et formation des enseignants – sont décidés au niveau des provinces ou États fédérés ou au niveau national, les personnes qui militent pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable sont souvent appelées à dialoguer ou à travailler avec des responsables des ministères de l’éducation. Les principales questions abordées ont généralement trait à l’incorporation du développement durable dans les directives relatives aux cursus et à la certification des enseignants. Il est beaucoup plus facile de réorienter le programme d’études lorsque l’enseignement du développement durable est obligatoire que lorsqu’il est facultatif. Toutefois, rares sont les ministères qui reconnaissent l’importance de l’EDD. Selon les membres du Réseau international :

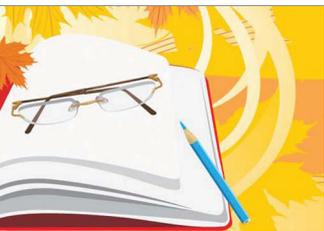
« Le principal obstacle à la réorientation de l’éducation vers le développement durable est le grand nombre de priorités éducatives dont les programmes de formation pédagogique doivent tenir compte. »

« On a le sentiment que l’éducation orientée vers l’avenir est importante, mais qu’elle n’est pas nécessairement synonyme d’éducation pour un avenir viable. L’accent est mis davantage sur l’innovation dont bénéficie l’économie. »

« On estime [...] au niveau national que l’EDD ne revêt pas une importance fondamentale parce qu’elle ne compte pas au nombre des disciplines principales. Des normes d’évaluation de l’EDD sont indispensables pour lui assurer une certaine crédibilité. »

« Notre système éducatif continue à mettre l’accent sur la lecture,

1 UNESCO (2005), p. 32-59.



l'écriture et le calcul sans reconnaître d'aucune façon la contribution du [développement durable] ou le lien entre la maîtrise du calcul et l'éducation ou le développement durable. L'EDD offre un cadre idéal pour l'enseignement de compétences « mécaniques » telles que l'écriture, la lecture et le calcul. »

Tirant les leçons des difficultés susmentionnées, les membres du Réseau international ont appris à articuler l'EDD à la réforme de l'éducation en cours. Ils présentent l'EDD comme une solution partielle aux problèmes actuels. Ils ont en outre noué des liens dans les ministères de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de l'agriculture, des forêts, du commerce et de la protection sociale en s'efforçant de remédier au manque de coordination entre ces ministères. Sachant également que chacun de ces ministères dispose d'un budget pour l'information du public et qu'il a besoin de s'intéresser à l'éducation formelle ou en a l'obligation, les membres du réseau ont sollicité leur appui.

Recommandations:

- 1.1 Inciter les ministères de l'éducation à rendre l'EDD obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire au niveau national et au niveau des provinces.
- 1.2 Inciter les ministères de l'éducation à réviser les normes en matière de formation et d'homologation des enseignants de façon à inclure l'EDD, en alignant ces révisions sur les éléments d'EDD de l'enseignement primaire et secondaire.
- 1.3 Inciter les ministères de l'éducation à élaborer une politique de soutien à l'EDD.
- 1.4 Inciter les ministères de l'éducation à élaborer des programmes de perfectionnement professionnel relatifs à l'EDD à l'intention des formateurs d'enseignants.
- 1.5 Associer les syndicats d'enseignants et les commissions nationales d'homologation à la conceptualisation et à la mise en œuvre de l'EDD.
- 1.6 Constituer une solide équipe nationale de coordination de l'EDD, qui inclut des organisations professionnelles et des organismes éducatifs spécialisés (p. ex., éducation des consommateurs, éducation



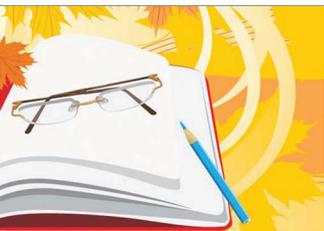
environnementale, et éducation en matière d'équité) en vue d'intégrer leurs travaux aux initiatives institutionnelles concernant l'EDD par la coopération, la collaboration et l'échange d'idées.

- 1.7 Inciter les éditeurs nationaux et les commissions chargées des manuels à inclure le développement durable dans les manuels à tous les niveaux.

2. Recommandations concernant la participation de la communauté locale et de la région ou province

L'action menée aux niveaux régional, provincial et communautaire est aussi importante pour promouvoir l'EDD que celle qui est menée au niveau national. Les efforts à ce niveau s'appuient souvent sur des moyennes nationales. De nombreux pays présentent toutefois une grande diversité géographique, culturelle et économique à laquelle un programme d'études ou un manuel unique élaboré au niveau national ne peut répondre. Il faut donc tenir compte de la situation et des contextes régionaux et locaux particuliers.

Les communautés dans lesquelles sont implantés les centres de formation pédagogique se caractérisent par toutes sortes d'activités et de projets en rapport avec les aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement durable. Prendre en compte les enjeux locaux en matière de développement durable permet d'accroître la pertinence du programme d'études et fait mieux comprendre la complexité du problème et son impact sur la communauté et la région. De plus, les élèves se plaignent souvent du décalage apparent entre ce qui leur est enseigné en classe et dans les manuels et leur vécu personnel. Étudier la situation des communautés locales et leurs problèmes de développement durable aide à remédier à ce déficit de pertinence. Ces problèmes sont peut-être plus révélateurs que ceux qui se posent à l'échelle du globe du fait de leur proximité et de leur immédiateté. Des exemples locaux concrets dans des domaines tels que la protection de l'environnement, la justice sociale ou les inégalités constituent pour les enseignants en formation des sujets de réflexion à aborder dans l'enseignement qu'ils dispenseront ensuite à leurs élèves. De plus, les enseignants en exercice et en formation peuvent s'acquitter de leur obligation de sensibiliser et servir la communauté locale, en s'y employant à titre bénévole, ce qui leur permettra de mieux comprendre le développement durable et d'approfondir l'expérience personnelle qu'ils en ont. Les enseignants en formation intégreront ultérieurement cette expérience dans leur cours.



Promouvoir l'EDD au niveau de la communauté ou de la province et non plus seulement au sein de l'établissement de formation nécessite un ensemble différent de compétences et de connaissances de celui qu'exige une action au niveau national ou à l'échelon de l'établissement. Un membre conseille par exemple de « faire en sorte que l'EDD compte des défenseurs non seulement parmi les hauts fonctionnaires, mais aussi parmi les responsables politiques ». Ces derniers sont certes influents, mais changent plus fréquemment de postes, ce qui nécessite un surcroît de travail — il faut informer leurs successeurs au sujet de l'EDD — pour poursuivre les projets et continuer de progresser. En outre, les responsables politiques préfèrent souvent se faire les champions d'une « cause nouvelle » plutôt que de se rallier à une initiative antérieure.

Recommandations:

- 2.1 Utiliser les ressources de la communauté (p. ex., les ONG, les institutions, les clubs, les organisations religieuses, les organismes publics, les entreprises, etc.) aux fins du programme de formation pédagogique, tant en classe qu'à l'extérieur, pour traiter dans l'enseignement, les enjeux en matière de développement durable, les efforts déployés face à ces enjeux et les pratiques et les activités commerciales propices au développement durable au niveau local.
- 2.2 Créer de nouveaux modèles de perfectionnement professionnel en matière d'EDD qui combinent acquisition des compétences fondamentales, approches pluridisciplinaires et modèles d'apprentissage fondés sur l'action de telle sorte que les enseignants en formation et en exercice puissent travailler à des projets adaptés et importants pour le bien-être futur de leurs communautés.
- 2.3 Constituer des groupes régionaux sur la formation pédagogique chargés d'élaborer des modules relatifs au développement durable et de la documentation pertinente, qu'il conviendrait de diffuser dans toute la région.
- 2.4 Constituer des équipes représentant de solides regroupements régionaux qui permettent à des éducateurs appartenant à divers groupes s'occupant du développement durable extérieurs à votre organisation de se mobiliser en faveur des initiatives en matière de formation des enseignants.



- 2.5 Établir des partenariats entre universités pour faire en sorte que l'EDD devienne la norme plutôt qu'un effort expérimental ou isolé et de ce fait facile à éliminer.

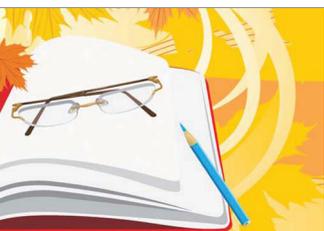
3. Recommandations concernant les changements au sein des établissements d'enseignement supérieur

3A. Recommandations concernant les changements dans l'ensemble de l'établissement d'enseignement supérieur

La réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable affectera l'ensemble du corps enseignant et des services administratifs et non la seule faculté d'éducation. Comme le montrent des études d'écologie et de sociologie, tout changement apporté à une partie d'un système entraîne des changements touchant d'autres parties de ce système. Ce principe général se vérifie également dans les établissements d'enseignement supérieur. La réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable aura de meilleures chances d'aboutir si elle est soutenue par les hautes instances administratives. Celles-ci peuvent faciliter le succès en prenant des dispositions pour que les décisions en matière de promotion et de permanence des contrats tiennent compte des activités d'enseignement et de recherche et des états de service en rapport avec l'EDD. Elles peuvent aussi s'efforcer de gérer l'établissement selon des méthodes soucieuses de viabilité témoignant de l'importance qu'elles attachent au développement durable. Promouvoir les pratiques et les politiques en matière de justice sociale et de bonne gestion de l'environnement allant dans le sens de la viabilité et en élaborer des modèles accroîtra l'impact des thèmes relatifs au développement durable abordés dans les programmes d'enseignement universitaire et professionnel.

Les partisans de l'EDD devraient être prêts à la faire connaître et à la comprendre dans leur propre département et aussi dans d'autres départements de leur établissement afin de veiller à la survie et au succès de l'EDD dans leurs propres facultés d'éducation.

Les recommandations ci-après sont le fruit de l'expérience de personnes qui se sont employées à promouvoir l'EDD dans leur établissement.



Recommandations:

- 3A.1 Promouvoir la réorientation de l'éducation comme constituant une voie valide pour la recherche et l'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur.
- 3A.2 S'assurer le soutien de la haute administration en obtenant d'elle le mandat et les ressources nécessaires pour épauler les personnes de rang moins élevé qui s'occupent d'EDD.
- 3A.3 Associer les enseignants, le personnel auxiliaire, les chercheurs et les gestionnaires de l'ensemble de l'établissement aux efforts pour opérer des changements de nature interdisciplinaire dans le sens du développement durable, et récompenser la participation à ces efforts.
- 3A.4 Autoriser la validation des cours interdisciplinaires de développement durable comme unités capitalisables pour les diplômes délivrés par les différentes facultés.
- 3A.5 Lancer dans l'établissement une politique en faveur du développement durable et promouvoir sa mise en œuvre par des actions très visibles (p. ex., signature de la Déclaration de Talloires, réalisation d'objectifs en matière d'économies d'énergie ou de diversité).
- 3A.6 Mobiliser les groupes et organisations d'étudiants.

3B. Recommandations concernant les changements dans les facultés d'éducation

De nombreux membres du Réseau international ont découvert que c'était dans leur propre classe et dans la partie du programme d'études dont ils étaient directement chargés qu'ils pouvaient intervenir en premier (et peut-être avec le plus d'efficacité). La plupart ont commencé à réorienter leurs propres cours, y compris sur le double plan du contenu de l'enseignement et des méthodes pédagogiques. Toutefois, le véritable objectif était de dépasser ce stade initial. Les participants étaient censés prendre des contacts en dehors de la faculté d'éducation pour tenter d'engager un processus de réorientation à plus grande échelle.

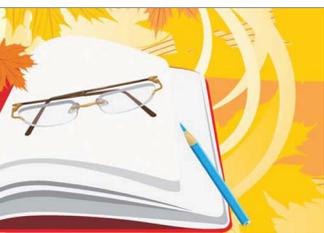
Les membres du réseau ont constaté que l'EDD n'était pas un concept familier



dans bon nombre de facultés d'éducation, ce qui les a amenés à organiser des débats sur l'EDD pour mobiliser les enseignants et les autres membres du personnel. Étant donné que, dans beaucoup d'universités, les initiatives et les mandats émanant du sommet ne permettent guère d'introduire des changements, l'effort de réorientation repose parfois sur l'adhésion du personnel et du corps enseignant. Celle-ci étant acquise, les partisans de l'EDD se sont employés à rallier de nouvelles recrues. Ils ont découvert qu'un bon moyen d'y parvenir consistait à mettre en avant les priorités et les enjeux nationaux en matière de développement durable tels que les percevait le grand public (p. ex., la justice sociale ou la dégradation de l'environnement). Un autre était de discuter et de démontrer comment le fait d'intégrer l'EDD au programme d'études permettrait de répondre aux préoccupations et aux priorités des enseignants et des établissements scolaires locaux (p. ex., en améliorant l'accès à une éducation de qualité, le taux de rétention et la motivation des élèves et la pertinence du programme par rapport à leur vie quotidienne).

Une technique efficace utilisée par la Chaire pour s'assurer une participation volontaire consiste à donner des programmes d'EDD une description suffisamment détaillée pour que les membres du corps enseignant perçoivent le rôle qu'ils pourraient eux-mêmes jouer dans l'initiative en faveur de l'EDD. Il faut à cet effet proposer une large gamme d'activités auxquelles les enseignants sont déjà associés (p. ex., réorientation du programme d'études, participation aux commissions provinciale ou nationale chargées de la révision des programmes, production de matériels didactiques ou rédaction de manuels, supervision des enseignants en formation, mise au point des épreuves d'examen et des outils d'évaluation, application dans l'établissement d'une politique élaborée au niveau national). Les enseignants peuvent ainsi se faire une idée de la façon dont leurs compétences ou connaissances particulières pourraient être utiles au nouveau programme d'EDD. L'EDD devrait être présentée comme une priorité à considérer lors d'une future réforme des programmes d'études, mais les enseignants devraient néanmoins s'attaquer à cette priorité par eux-mêmes, en faisant appel à leurs connaissances et compétences professionnelles propres.

Les promoteurs de l'EDD dans les facultés d'éducation ont dû convaincre un grand nombre de personnes de l'utilité des plans d'action visant à réorienter la formation des enseignants vers le développement durable, mais l'exécution de ces plans peut être confiée à un petit groupe d'enseignants motivés. Durant la



phase d'exécution, la transparence de l'action menée et l'information fournie en retour à l'ensemble des enseignants ont permis de continuer de bénéficier d'un large soutien et de faire accepter les activités d'EDD. Voici les recommandations formulées par les membres du Réseau international concernant le travail à effectuer au sein des facultés d'éducation pour réorienter la formation des enseignants vers le développement durable.

Recommandations:

- *3B.1* Sensibiliser l'administration et les hauts responsables de la faculté d'éducation à la nécessité de réorienter le programme de formation des enseignants.
- *3B.2* Offrir aux membres du corps enseignant des possibilités de formation pour s'assurer que chacun d'eux comprend la nécessité de l'EDD, sa pertinence dans la formation pédagogique, du fait qu'elle améliore la qualité de l'éducation de base et permet de réorienter les programmes d'enseignement actuels, et la contribution qu'il peut apporter à l'effort collectif.
- *3B.3* Instituer aux fins de la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable un processus participatif et démocratique auquel seront associées les différentes composantes de la faculté d'éducation (les enseignants, le personnel, l'administration, les chercheurs, les agents de liaison avec les écoles, les élèves, etc.).
- *3B.4* Institutionnaliser rapidement les nouveaux projets d'EDD de façon à ce que les progrès se poursuivent en dépit des fréquents changements concernant le personnel enseignant, l'administration ou le financement qui risquent de compromettre ces projets et les initiatives novatrices.
- *3B.5* Faire campagne en faveur de l'EDD au sein de l'établissement au moment de l'examen et du renouvellement des programmes.
- *3B.6* Reconnaître et récompenser les initiatives des enseignants et des administrateurs, en particulier lorsqu'elles sont spontanées et dépassent le cadre de leurs responsabilités habituelles.
- *3B.7* Décrire à l'intention des enseignants l'intérêt que le processus de réorientation peut présenter pour leurs élèves.



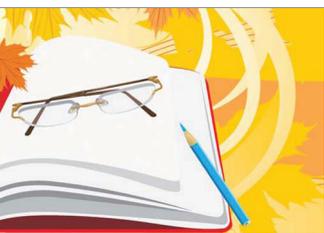
3C. Recommandations relatives aux changements en ce qui concerne la mobilisation des enseignants en formation et des enseignants en exercice

Les bénéficiaires des programmes de formation pédagogique sont désignés sous des appellations très diverses — élèves-maîtres, enseignants stagiaires, candidats à l'enseignement, stagiaires, etc. Pour des raisons de clarté et de simplicité, les auteurs de la présente étude ont retenu l'expression « enseignants en formation».

Les enseignants en formation remarqueront notre hypocrisie – notamment l'existence de programmes, de pratiques et de politiques qui ne reflètent pas les principes du développement durable qui leur sont enseignés. Les membres du réseau ont signalé qu'à tous les niveaux d'enseignement, les élèves sont très conscients du décalage existant entre ce qui est dit en classe et ce que font les individus, l'établissement et la communauté.

L'un des enjeux majeurs de l'EDD est de faire comprendre aux enseignants en formation l'interdépendance de l'environnement, de la société et de l'économie, et de la faire clairement ressortir dans leur enseignement et dans leurs actes en tant que membres de la communauté. Puisque l'EDD est un moyen d'inculquer des attitudes personnelles et sociales saines à l'égard de l'environnement et du développement, elle doit s'intéresser aux communautés humaines et à leur interaction avec l'environnement local. Réfléchir à la manière d'y parvenir dans l'enceinte de l'établissement est un premier pas dans la bonne direction.

Intégrer l'EDD exigera des enseignants en formation qu'ils réfléchissent à leur futur métier selon une perspective différente et qu'ils acquièrent des compétences que leurs prédécesseurs n'acquéraient ou n'utilisaient peut-être pas. En conséquence, les enseignants en formation de la nouvelle génération ne se familiariseront avec les approches pédagogiques nouvelles qu'à force de pratique et de conseils. Les recommandations ci-après concernant les enseignants en formation émanent de formateurs d'enseignants membres du Réseau international.



Recommandations :

- 3C.1 Rendre obligatoire un cours interdisciplinaire sur le développement durable pour tous les enseignants en formation et mettre à la disposition de ces derniers des matériels didactiques sur les enjeux locaux et mondiaux en matière de développement durable.
- 3C.2 Faire la démonstration de techniques pédagogiques qui aiguisent la réflexion, encouragent à prendre des décisions, utilisent des méthodes d'apprentissage fondées sur la participation et incitent à poser des questions.
- 3C.3 Faire bien comprendre aux enseignants en formation que la citoyenneté dans une communauté soucieuse du développement durable exige une participation active et la prise de décisions; les inciter à imaginer des moyens d'intégrer la participation et la prise de décisions dans la conduite de leur classe et dans leur cours.
- 3C.4 Aborder les problèmes de justice sociale (p. ex., l'égalité des sexes, de la race et le traitement équitable des groupes ethniques et des générations) avec les enseignants en formation et recenser avec eux les manières dont la tolérance ou l'intolérance sociale, l'équité et la discrimination se manifestent au sein de la communauté locale.
- 3C.5 Inviter les enseignants en formation à analyser le programme d'études obligatoire qu'ils seront appelés à enseigner en vue d'identifier les sujets et thèmes en rapport avec le développement durable et ceux qui ont trait aux enjeux locaux dans ce domaine.
- 3C.6 Offrir aux enseignants en formation des occasions de réfléchir à leurs propres valeurs et à leurs attitudes à l'égard des problèmes locaux de développement durable et de ceux qui se posent dans la région environnante.
- 3C.7 Faire mieux comprendre les dimensions planétaires du développement durable pour encourager une réflexion critique et une prise de décisions qui influent sur le mode de vie personnel et les choix économiques.
- 3C.8 Élaborer des programmes d'EDD spécialisés (p. ex., sous forme de mini-cours) sanctionnés par un certificat que les enseignants en formation pourront inclure dans leur curriculum vitae lorsqu'ils chercheront un emploi.



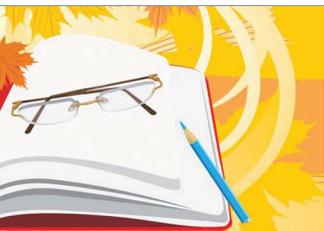
- *3C.9* Encourager les diplômés spécialisés en EDD, qui connaissent bien leur sujet et la contribution de l'EDD à la société.
- *3C.10* Nommer les diplômés qui ont suivi des cours d'EDD à des postes clés dans les écoles ou au ministère de l'Éducation, afin qu'ils puissent plus facilement exercer une influence et susciter le changement.

3D. Recommandations concernant les membres du personnel enseignant

Les pionniers de toute initiative ou réforme dans le domaine de l'éducation ont un rôle difficile et exigeant. Les membres du Réseau international ont connu de nombreux revers et parfois des échecs répétés, dans leurs tentatives pour rallier de nouveaux partisans de la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable. Voici leurs recommandations sur la manière d'aider les autres à s'acquitter de la tâche ardue qui les attend sans se disperser et avec une énergie et une bonne volonté intactes.

Recommandations :

- *3D.1* Commencer par travailler dans votre propre sphère d'influence; apporter des changements dans les domaines qui relèvent de votre compétence personnelle.
- *3D.2* Établir des relations de partenariat; travailler en étroite collaboration avec au moins un collègue pour assurer la continuité et pour se soutenir mutuellement.
- *3D.3* Garder une trace écrite du travail accompli pour permettre une réflexion et une évaluation permanente.
- *3D.4* Participer aux conférences sur l'EDD en compagnie de collègues, d'enseignants en formation et d'étudiants diplômés afin de mettre à jour les connaissances et d'entretenir l'enthousiasme pour les projets d'EDD.
- *3D.5* Apprendre les règles de base de la rédaction des demandes de subvention.



4. Recommandations concernant les ressources financières et autres

Dans la majorité des pays, les ressources affectées à l'EDD sont malheureusement limitées. En conséquence, les progrès accomplis l'ont été grâce aux efforts bénévoles d'individus motivés et aux ressources matérielles fournies par les établissements. Au stade de ce projet pilote, il était important de montrer que la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable n'est pas coûteuse et peut être réalisée en mettant en œuvre des moyens d'un bon rapport coût-efficacité. À présent toutefois qu'il a été mené à son terme, il est temps que les pouvoirs publics et les établissements affectent des fonds à la réorientation de l'éducation vers le développement durable. Pour que ces programmes pilotes puissent être institutionnalisés, transposés et suivis d'autres projets à beaucoup plus grande échelle, il faut leur allouer des fonds, du personnel et des ressources. Il serait déraisonnable de penser que l'on puisse lancer et pérenniser un quelconque programme d'éducation auquel ne seraient attribués ni fonds, ni ressources en personnel.

Recommandations :

- 4.1 Travailler de concert avec les ministères de l'éducation pour affecter à l'EDD les ressources financières disponibles.
- 4.2 Chercher de nouvelles sources de financement sous la forme de subventions, de contrats et de crédits de recherche versés par des sponsors.
- 4.3 Collaborer avec les ONG et les fondations environnementales et sociales.
- 4.4 Solliciter l'assistance des organismes institutionnels facilitant l'obtention de subventions et de contrats.

5. Recommandations concernant les partenariats

Réorienter la formation des enseignants de façon à prendre en compte l'EDD est une tâche de telle ampleur qu'il est indispensable d'encourager une large coopération et de s'assurer des concours extérieurs si l'on veut obtenir des résultats positifs à long terme et sur une grande échelle. Selon un membre du Réseau, « cette [ère de coopération] contraste avec les années pendant lesquelles les établissements étaient en concurrence et où se produisaient



des chevauchements incessants de ressources, de cours et de programmes tendant tous à prouver la supériorité [de tel ou tel établissement]. Nous formons désormais une seule équipe nationale, dont tous les membres ont le souci d’être les meilleurs possibles ». Il peut toutefois se révéler difficile d’établir des partenariats dans les centres pédagogiques, d’où la nécessité de formuler des directives acceptables en la matière, s’il n’en existe pas déjà.

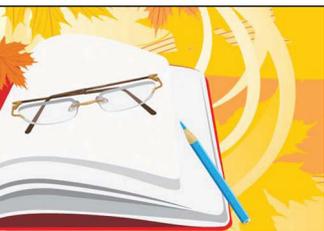
Recommandations :

- 5.1 Renforcer les partenariats entre les centres de formation pédagogique et les écoles primaires et secondaires, ainsi que des organismes éducatifs tels que les musées, les sites d’enseignement de plein air et les centres d’observation de la nature.
- 5.2 Renforcer les réseaux locaux, régionaux et internationaux en échangeant des idées, des données d’expérience et des matériels et en défendant la vision d’un monde viable.
- 5.3 S’employer, au sein des réseaux nationaux et internationaux, à aider à surmonter les difficultés et les obstacles aux niveaux institutionnel et gouvernemental.
- 5.4 Instituer des mécanismes de coopération et de solidarité Nord-Sud et Sud-Sud en matière d’EDD pour partager des données d’expérience.

6. Recommandations concernant la recherche

Pour assurer sa réussite à long terme, les partisans de l’EDD doivent définir un programme de recherche venant appuyer leurs efforts. Ce programme devrait comporter un mécanisme de contrôle et d’évaluation permettant de mesurer l’impact de l’EDD sur l’apprentissage. Il faut disposer de données prouvant que l’EDD est aussi efficace qu’on le prétend. Il ne suffit pas d’affirmer que l’EDD est importante ou efficace pour convaincre ses interlocuteurs dans les ministères et les établissements d’enseignement. Des recherches interdisciplinaires et une collaboration sont nécessaires tant pour dégager des arguments que pour fournir l’assise des nouveaux programmes et politiques d’EDD.

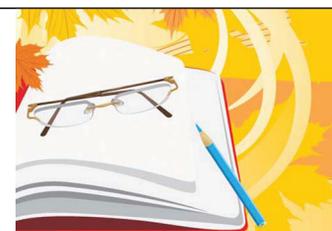
Comme c’est le cas pour tout nouveau domaine de recherche, il est important que les établissements d’enseignement voient dans la recherche sur l’EDD un



moyen d'investigation légitime et qu'ils récompensent les enseignants qui y participent. Les chercheurs doivent avoir l'assurance que leur travail novateur et interdisciplinaire en matière d'EDD est pris en compte à sa juste valeur dans le système de notation du personnel (p. ex., aux fins de la titularisation ou des promotions).

Recommandations :

- 6.1 Créer un programme de recherche en vue d'examiner des questions importantes telles que l'efficacité des efforts de la faculté déployés pour réorienter l'éducation vers le développement durable.
- 6.2 Examiner et réviser le cadre théorique sur lequel repose l'EDD à mesure que la société et le concept de développement durable évoluent.
- 6.3 Intensifier les recherches sur les approches de l'EDD axées sur un enseignement et un apprentissage de qualité de façon à ce que l'apprentissage ait davantage pour effet de transformer l'apprenant.
- 6.4 Effectuer des recherches sur les normes d'évaluation et la mesure des résultats de l'EDD pour donner plus de poids au système d'évaluation institutionnel et le rendre plus crédible.
- 6.5 Établir un solide argumentaire fondé sur des recherches, en vue de convaincre les rectorats que l'EDD est un cadre d'une importance cruciale pour réorienter l'éducation à l'avenir.
- 6.6 Effectuer des recherches sur les coûts et avantages d'une réorientation de la formation initiale des enseignants en vue du développement durable ainsi que de la fourniture de services de perfectionnement des éducateurs en exercice.
- 6.7 Effectuer des recherches sur les coûts et avantages économiques de l'introduction de l'EDD dans les programmes des écoles primaires et secondaires comparées aux coûts et avantages d'autres réformes de l'éducation.
- 6.8 Mettre au point des modèles, des méthodes et des techniques de recherche axés sur les résultats scolaires des élèves et débouchant sur des conclusions utiles et susceptibles d'applications.
- 6.9 Mener dans les écoles des études longitudinales utilisant des



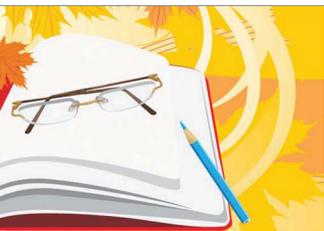
échantillons du travail des élèves pour déterminer l'impact du programme d'études en EDD sur les résultats scolaires.

- 6.10 Mener des recherches en vue d'établir et de renforcer un programme de recherche non directif visant à éclairer et à étayer la pratique de l'EDD en matière de formation pédagogique dans des domaines clés comme les modifications du programme d'études; la recherche-action participative; la vérification de la gestion des ressources institutionnelles et des pratiques de développement durable, etc.
- 6.11 Mener des recherches en vue de créer et de renforcer une « communauté de pratique » dynamique en matière de formation pédagogique qui consolide les capacités d'enseignement et de recherche des formateurs d'enseignants participant à l'EDD.

7. Recommandations concernant la communication

Les personnes qui s'efforcent de promouvoir l'EDD se heurtent à un grand nombre d'obstacles et de difficultés. La présente section est une synthèse de l'expérience et de la sagesse acquises par les membres du Réseau international dans leurs efforts pour venir à bout de ces difficultés. Le concept de développement durable est plus ou moins bien accepté dans le monde. Si dans un certain nombre de pays et de communautés il est au cœur de la réflexion sur un avenir meilleur et de l'action menée dans ce sens, dans d'autres, il n'est pas considéré comme un modèle de réflexion utile sur l'avenir. Certains établissements ont constaté que la meilleure méthode consistait à aborder directement la question du développement durable et de l'EDD avec les enseignants, tandis que d'autres ont constaté qu'il était préférable d'emprunter des voies détournées, par exemple en parlant des relations entre les trois volets du développement durable: l'environnement, la société et l'économie. Un membre du Réseau international a fait l'observation suivante:

« L'une des difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés tient au fait que l'EDD ne nécessite pas l'intérêt sur le plan conceptuel ou théorique. Elle n'est pas un sujet de conversation aussi mobilisateur que la mondialisation, la formation de l'identité ou la politique identitaire, les nouvelles priorités urbaines, etc. Elle est souvent présentée comme une approche unificatrice qui procède à des généralisations excessives et minimise l'importance



de préoccupations particulières. En outre, dans son visage ordinaire, la terminologie du développement durable banalise ou affaiblit le concept d'EDD tel que nous l'entendons. Il serait sans doute plus productif dans ce contexte de mettre en avant une analyse axée sur les interactions entre la société, l'environnement et l'économie. On ferait avancer sensiblement la cause de l'EDD en utilisant moins le langage du développement durable et en se concentrant sur une telle analyse. »

La communication sur le développement durable et l'éducation visant à le promouvoir est vitale pour mobiliser les soutiens et les ressources nécessaires à la réorientation souhaitée. On trouvera ci-après sur cet aspect des recommandations générales fondées sur les enseignements tirés du Réseau international et du travail accompli par la Chaire.

Parler la langue de ses interlocuteurs pour promouvoir l'EDD

Du fait que l'EDD est une nouveauté pour beaucoup, les personnes qui s'efforcent de la promouvoir doivent trouver les mots pour expliquer le concept de développement durable à toutes sortes d'interlocuteurs, depuis les fonctionnaires des ministères jusqu'aux parents ayant de faibles revenus et peu au fait des systèmes éducatifs. Elles doivent leur faire sentir que de l'introduction de l'EDD dans nos écoles dépend le bien-être de nos communautés, de nos régions, de nos pays et de toute la planète. Elles doivent également apprendre à les convaincre de l'importance de former une génération d'étudiants capables de façonner un avenir viable.

Faire ressortir le lien entre différents centres d'intérêt et le développement durable

Tentez de découvrir ce qui intéresse ou passionne vos interlocuteurs, et montrez-leur ensuite comment cela aussi est lié au développement durable. Abordez les concepts qui leur tiennent à cœur pour les articuler ensuite au développement durable et à l'EDD. Ce faisant, vous obtiendrez davantage d'adhésion, d'acceptation et de tolérance. Tout nouveau contact débouchera sur des initiatives et des approches nouvelles. Veillez à bien accueillir et à reconnaître ces nouveaux efforts.



Présenter l'EDD comme une solution à un problème éducatif existant

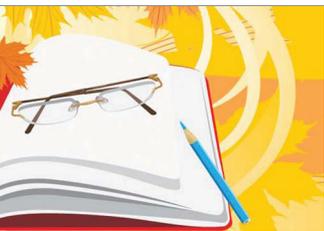
Tenez-vous informé des politiques et des enjeux nationaux par la lecture des documents officiels. Reprenez ensuite le vocabulaire et le langage de l'administration dans votre correspondance avec les divers ministères. Les responsables et les fonctionnaires entendront des mots qui leur sont familiers sur des questions qu'ils connaissent bien. Ils verront le rapport entre l'EDD et les problèmes auxquels leur ministère accorde la priorité. Cette technique permet en principe de lier l'EDD aux programmes d'action de divers ministères, mais surtout, en l'appliquant, vous aiderez à résoudre un problème existant au lieu de présenter un nouveau problème dont la solution exigera du temps, des fonds et des efforts de la part de l'organisme responsable.

Utiliser les trois volets de développement durable pour promouvoir l'EDD

Veillez à ce que le concept d'EDD que vous entendez promouvoir couvre un vaste champ, c'est à dire les trois volets du développement durable — société, économie et environnement — ainsi que les relations entre les trois. Une approche équilibrée incitera un plus grand nombre de professionnels à s'associer à l'effort en faveur de l'EDD. C'est ainsi qu'un établissement d'un pays musulman a créé un Département d'études féminines par l'intermédiaire duquel il traite de nombreux problèmes environnementaux et économiques liés au développement durable. La création de ce département influence grandement la portée et l'orientation de l'EDD. Il convient toutefois de rappeler que l'éducation relative à l'environnement, l'éducation en matière d'économie et l'éducation en sciences sociales contribuent de façon importante à l'EDD, mais qu'aucune ne peut s'y substituer à elle seule.

Promouvoir l'EDD : une priorité pour les années à venir

Préparez-vous à un long processus de réorientation, jalonné par des changements administratifs, l'adoption de priorités nouvelles, des suppressions de crédits et des exercices d'évaluation. Les éducateurs qui ont mené à bien des entreprises similaires disent avoir dû batailler pendant des années pour conserver leur budget et leur personnel et ne pas disparaître du programme d'études. L'EDD nécessitera un effort comparable.



Il faut diffuser sous une forme ou sous une autre auprès des membres du réseau ou des institutions internationales les modèles de réorientation réussie d'établissements de formation pédagogique. Les éducateurs pourront ainsi s'inspirer de l'expérience et des succès d'autres membres de la communauté et éviter des doubles emplois synonymes de gaspillage, ou des échecs coûteux. Ils devront à cet effet s'appuyer sur les réseaux existants ou en créer de nouveaux pour assurer la communication entre enseignants, ainsi qu'avec les autres parties prenantes.

Recommandations:

- 7.1 Faire la description des programmes d'EDD ayant réorienté avec succès la formation des enseignants vers le développement durable. Publier et diffuser ces analyses.
 - 7.2 Élaborer un mécanisme de reconnaissance des établissements de formation pédagogique et des écoles primaires et secondaires s'occupant d'EDD.
 - 7.3 Soumettre des articles sur l'éducation au service du développement durable à des revues qui ne traitent pas habituellement du développement durable.
 - 7.4 Présenter des rapports de recherche et des comptes rendus de projets à des organisations de professionnels de différentes disciplines et à des organisations éducatives lors de conférences organisées au niveau local, régional ou national.
 - 7.5 Collaborer avec les médias pour faire connaître les succès de l'EDD et les concepts du développement durable.
8. Recommandations concernant les possibilités offertes par les technologies de l'information

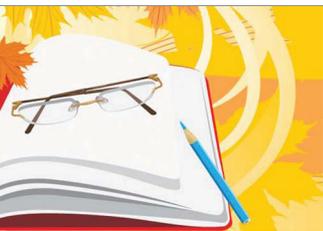
Bien que l'EDD ne soit pas encore largement acceptée au niveau communautaire, elle est de plus en plus reconnue comme une question d'actualité. Elle est elle-même en plein devenir, tant sur le fond que du point de vue de ses modalités de mise en œuvre. On voit se profiler certaines évolutions intéressantes qui influenceront sur la formation des enseignants. Un domaine promis à un développement rapide est l'utilisation de l'ordinateur et de l'Internet. Les



technologies liées à l'informatique vont dans le sens du développement durable en permettant d'économiser les ressources utilisées pour la production de documents imprimés et de réduire les déchets et en mettant informations et programmes à la disposition des personnes physiquement éloignées des centres de formation pédagogique. Les TIC peuvent aider les élèves à se charger de la recherche d'informations et de leur évaluation, et à assumer la responsabilité de certains aspects de leur propre apprentissage. Le site Web de l'Education for Sustainable Development Toolkit (www.eddtoolkit.org) et celui de l'UNESCO sur la formation des enseignants, « Enseignement et apprentissage pour un avenir viable » (www.unesco.org/education/tlsf) constituent deux exemples de ressources existantes qui sont largement utilisées. Le Partenariat mondial de l'enseignement supérieur pour la viabilité (GHESP) envisage la création d'un site Web destiné à aider les établissements d'enseignement supérieur à concevoir et à exécuter des projets d'EDD, ce qui aboutira à une multiplication des établissements soucieux du développement durable.

Recommandations:

- 8.1 Formuler des directives concernant l'utilisation de la technologie de l'information dans le domaine de l'EDD.
- 8.2 Formuler des directives concernant l'incorporation de l'EDD dans les cours d'apprentissage en ligne et à distance.
- 8.3 Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel aux formateurs d'enseignants afin qu'ils puissent mettre à profit les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour dispenser une formation à l'EDD aux enseignants en exercice travaillant loin des centres de formation.
- 8.4 Étudier les moyens d'utiliser les TIC pour adapter les cours aux styles et modalités d'apprentissage qui ont la préférence des élèves (p. ex., les élèves issus de cultures orales qui préfèrent la parole à l'écrit).



Annexe 7 – Renseignements sur les certificats d’aptitude à l’enseignement, par province et par territoire

Terre-Neuve-et-Labrador

Ministère de l’Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
Teacher Certification (certificat d’aptitude à l’enseignement)

Nouvelle-Écosse

Ministère de l’Éducation de la Nouvelle-Écosse
Bureau du registraire des certificats d’aptitude à l’enseignement

Alberta

Ministère de l’Éducation de l’Alberta
Teacher Development and Certification (perfectionnement du personnel enseignant et certificats d’aptitude à l’enseignement)

Colombie-Britannique

Teacher Regulation Branch (direction de la réglementation des enseignantes et enseignants) du ministère de l’Éducation de la Colombie Britannique
Director of Registration (directeur des inscriptions)

Manitoba

Ministère de l’Éducation du Manitoba
Section des brevets et des dossiers des élèves

Nouveau-Brunswick

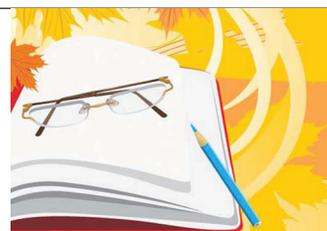
Ministère de l’Éducation
Certification des maîtres

Territoires du Nord-Ouest

Ministère de l’Éducation, de la Culture et de l’Emploi
Teacher Certification (certificats d’aptitude à l’enseignement)

Nunavut

Ministère de l’Éducation du Nunavut
Teacher Qualification and Certification (qualifications et certificats d’aptitude à l’enseignement)



Ontario

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Division des services aux membres

Île-du-Prince-Édouard

Ministère de l'Éducation
Teacher Certification (certificats d'aptitude à l'enseignement)

Québec

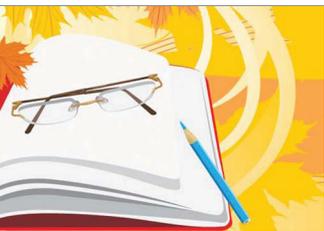
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

Saskatchewan

Ministère de l'Éducation
Teacher Services (services aux enseignantes et aux enseignants)

Yukon

Ministère de l'Éducation du Yukon



Annexe 8 – Processus d’assurance de la qualité dans les universités et les collèges du Canada

Le texte qui suit est extrait d’un document de 2011 de l’Association des universités et collèges du Canada (www.aucc.ca) :

Les politiques institutionnelles peuvent être autonomes ou s’insérer dans un régime qui comporte un autre niveau d’assurance de la qualité, par exemple, des politiques et des processus garantissent un second palier d’assurance de la qualité des systèmes d’enseignement supérieur en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Île-du-Prince-Édouard. Il peut s’agir de systèmes d’autoréglementation (comme en Ontario) ou d’une activité conjointe à laquelle prennent part l’établissement, par l’intermédiaire de son association provinciale ou régionale, et le gouvernement de la province (comme au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Île-du-Prince-Édouard). Ces mécanismes peuvent servir à garantir que les méthodes d’assurance de la qualité des universités sont adéquates et correspondent à une norme convenue, ou ils peuvent donner lieu à une révision des programmes mêmes. Dans le cas de nouveaux programmes, le processus provincial ou régional peut servir à évaluer un programme. Dans certaines provinces ou régions, les universités ont répondu aux critères d’adhésion aux associations provinciales ou régionales d’universités.

En plus des politiques et des processus de chaque établissement, les pages qui suivent montrent quelles provinces et quels territoires, au Canada, ont mis en place un deuxième palier d’assurance de la qualité dans l’enseignement supérieur. Il s’agit parfois d’un processus propre aux établissements d’enseignement supérieur d’une province donnée, qui se rapporte à ces établissements et parfois d’un processus d’envergure régionale, qui s’applique aux établissements d’enseignement supérieur de deux ou de plusieurs provinces. Ce processus provincial ou régional peut être géré par un organisme représentant les universités, par un organisme du gouvernement provincial ou par une collaboration entre gouvernement et établissements.



Colombie-Britannique

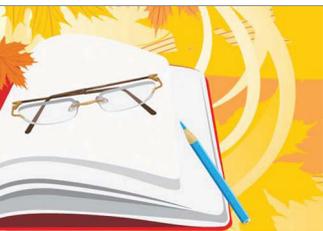
Degree Quality Assessment Board

La Colombie-Britannique a créé le *Degree Quality Assessment Board* (conseil d'évaluation de la qualité des programmes menant à un grade) et a établi des critères d'évaluation de la qualité qui doivent être appliqués à l'examen de tous les programmes menant à un grade offerts dans les établissements d'enseignement de la province et aux fins d'obtention d'une autorisation ministérielle pour l'utilisation de l'appellation « université » par les établissements privés ou les établissements publics de l'extérieur de la province. Les processus et les normes d'évaluation de la qualité qui sont mis en œuvre par le ministère correspondent à ceux établis dans la Déclaration ministérielle sur l'assurance de la qualité des programmes d'enseignement menant à des grades au Canada; le conseil a adopté en outre le Cadre canadien de reconnaissance des qualifications correspondant à un grade, présenté dans ladite déclaration, qui doit être utilisé lors de l'évaluation du niveau des programmes proposés menant à un grade. Le conseil recommande également au ministre de l'Éducation postsecondaire des politiques, des critères et des lignes directrices qui mèneront éventuellement à l'autorisation, à l'approbation ou au refus ou qui fixeront les conditions à remplir pour obtenir l'autorisation. La *Teacher Regulation Branch* (direction de la réglementation des enseignantes et enseignants) du ministère de l'Éducation de la Colombie Britannique supervise environ 65 000 enseignantes et enseignants agréés dans la province. La direction est chargée d'appliquer les normes en vigueur pour les enseignantes et enseignants, d'évaluer les candidates et candidats à l'agrément, d'examiner et d'approuver les programmes de formation à l'enseignement et de délivrer des certificats d'aptitude à l'enseignement.

Alberta

Campus Alberta Quality Council

La *Post-secondary Learning Act* (loi sur l'apprentissage postsecondaire) de 2003 remplace plusieurs lois distinctes, dont la *Universities Act* (loi sur les universités). La loi prévoit entre autres la mise sur pied du *Campus Alberta Quality Council* (conseil de la qualité des campus de l'Alberta) pour faciliter l'élaboration et l'élargissement des options menant à un grade. Le conseil examine les demandes formulées par les établissements publics et privés désireux d'offrir des programmes menant à un grade. Les établissements doivent démontrer



la nécessité de grades additionnels et le respect des normes de qualité des programmes proposés. Le conseil formule à l'intention du ministre des recommandations fondées sur l'examen des établissements et des programmes proposés.

Manitoba

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Manitoba-Saskatchewan Universities Program Review Audit Council (conseil d'examen et de vérification des programmes des universités du Manitoba et de la Saskatchewan)

Les projets de programmes ou de modifications substantielles aux programmes existants, aux 1er, 2e et 3e cycles, sont soumis au Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP), qui les examine sous l'angle de la qualité, de la pertinence, de l'organisation et des aspects financiers. Il n'existe aucun processus pour réévaluer régulièrement les programmes. Cependant, le CEP surveille la qualité au moyen de sondages menés tous les cinq ans sur le degré de satisfaction des diplômés et des étudiants.

Renseignements complémentaires : <http://www.copse.mb.ca/index.htm> (en anglais seulement)

<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet/docs/handbookfr.pdf>

Au Manitoba, c'est le ministère de l'Éducation qui définit la norme minimale de délivrance du certificat d'aptitude à l'enseignement. Les changements apportés aux programmes de formation initiale à l'enseignement ou aux exigences du certificat d'aptitude à l'enseignement sont normalement examinés et approuvés par le Comité sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement (CFEBE), organisme consultatif relevant du ministre. Les facultés d'éducation y sont représentées. Les recommandations du CFEBE sont transmises au ministre qui les étudie et rend sa décision. Si les changements recommandés sont acceptés, ils sont alors communiqués aux facultés d'éducation. Le ministère de l'Éducation du Manitoba délivre des brevets permanents d'enseignement professionnel aux titulaires d'un baccalauréat en éducation qui ont transmis tous les documents nécessaires. Le brevet d'enseignement est permanent et n'est pas assorti d'une date d'échéance. Il donne le droit à son titulaire d'enseigner n'importe quelle matière à n'importe quel niveau, de la maternelle à la 12e année, au Manitoba.



Saskatchewan

Manitoba-Saskatchewan Universities Program Review Audit Council (conseil d'examen et de vérification des programmes des universités du Manitoba et de la Saskatchewan)

Les deux universités de la province, l'Université de la Saskatchewan et l'Université de Regina, et les collèges affiliés et fédérés se sont tous dotés d'un processus internes pour veiller à la qualité de leurs programmes d'études. En outre, les universités sont membres du Manitoba Saskatchewan Universities Program Review Audit Council (conseil de vérification de l'évaluation des programmes des universités du Manitoba et de la Saskatchewan). Composé de six établissements, ce dernier surveille la fréquence, la qualité, les conséquences et l'efficacité de l'évaluation des programmes d'études; fournit assistance et conseils aux établissements membres; fait connaître les tendances les plus récentes et les idées les mieux fondées concernant l'évaluation des programmes ainsi que les pratiques exemplaires. Pour plus de précisions, consultez : www.prairieuniversities.ca.

Ontario

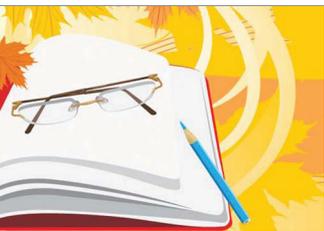
Conseil des universités de l'Ontario

Undergraduate Program Review Audit Committee (comité de la vérification de l'évaluation des programmes de premier cycle

Ontario Council on Graduate Studies (conseil des études supérieures de l'Ontario)
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Le Conseil des universités de l'Ontario a formulé des directives pour la vérification régulière des politiques et des procédures suivies visant l'évaluation périodique de la qualité des programmes de premier cycle des universités de la province. Chaque université est tenue d'établir la fréquence des évaluations en respectant les lignes directrices provinciales. Ces processus d'examens internes sont l'objet d'une vérification tous les sept ans.

Les mêmes directives s'appliquent à la vérification des politiques et des procédures utilisées par les universités pour l'instauration de nouveaux programmes de premier cycle.



Quebec

Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities (CREPUQ)

Commission d'évaluation des projets de programmes

Commission de vérification de l'évaluation des programmes

En 1991, la CREPUQ a adopté une politique cadre pour l'évaluation périodique des programmes universitaires existants. Cette initiative découlait d'une étude sur les politiques institutionnelles en vigueur, qui a montré que les politiques en question variaient d'un établissement à l'autre, tout comme l'expérience acquise et le savoir-faire en matière d'évaluation. Depuis, chaque établissement universitaire québécois est tenu d'évaluer au moins tous les 10 ans la qualité et la pertinence de tous les programmes qui mènent à l'obtention d'un grade. Le processus d'évaluation doit comporter : 1) une autoévaluation réalisée par les professeures et professeurs et les étudiants du programme; 2) une consultation auprès d'experts externes recrutés dans des universités du Québec, des autres provinces canadiennes ou de l'étranger; 3) un rapport final élaboré par un comité de pairs et recommandant les mesures à prendre par les instances universitaires.

Pour assurer la mise en œuvre de sa politique cadre, la CREPUQ a institué la Commission de vérification de l'évaluation des programmes dont le rôle est de vérifier la conformité des politiques et des pratiques institutionnelles avec les buts, les critères et les modalités du processus d'évaluation établi. Le calendrier des travaux de la Commission est fixé en consultation avec chaque établissement. Au besoin, la Commission peut recommander à un établissement d'améliorer son processus d'évaluation.

La Commission est autonome. Ses recommandations sont directement adressées à l'établissement concerné et ne sont pas soumises à l'approbation de la CREPUQ. Les rapports de vérification de la Commission sont rendus publics et peuvent être consultés sur le site Web de la CREPUQ.

Renseignements complémentaires : http://www.crepuq.qc.ca/rubrique.php3?id_rubrique=54



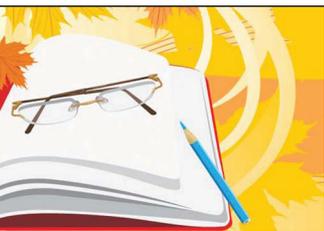
Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes
Comité mixte de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces
maritimes et de l'Association des universités de l'Atlantique

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) exerce son mandat au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. En vertu de la loi habilitante, la commission est chargée a) d'évaluer tous les nouveaux programmes et toutes les modifications proposées aux programmes existants; et b) de vérifier les politiques et pratiques des établissements en matière d'assurance de la qualité. La CESPM relève directement du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

En 2000, la CESPM a entrepris la mise en œuvre de sa politique sur l'assurance de la qualité, qui comporte deux instruments. Le premier est l'examen des programmes universitaires avant leur mise en œuvre. Le second est un processus de surveillance, conçu en consultation avec les parties intéressées, qui vise à vérifier que les procédures appliquées par chaque établissement pour évaluer les programmes existants sont des mécanismes adéquats de contrôle et d'amélioration de la qualité. Le Comité responsable de la vérification de l'assurance de la qualité, formé par l'AUA et la CESPM, assume des fonctions de surveillance au nom de la CESPM.

Terre-Neuve-et-Labrador (n'a pas d'agence provinciale d'assurance de la qualité)

Il n'y a qu'une université à Terre-Neuve-et-Labrador : l'Université Memorial. La qualité de ses programmes fait l'objet d'un processus interne d'autoanalyse et d'examen. Chaque département de l'université passe en revue ses propres programmes et prépare des rapports qui sont présentés à un comité d'examen composé de deux représentants de l'extérieur de l'université et de deux représentants de l'université qui ne font pas partie du département concerné. Le comité étudie les rapports et prépare des réponses qui aident le département dans sa planification stratégique. Ces procédures d'assurance de la qualité sont appliquées tous les sept ans.



Territoires du Nord-Ouest

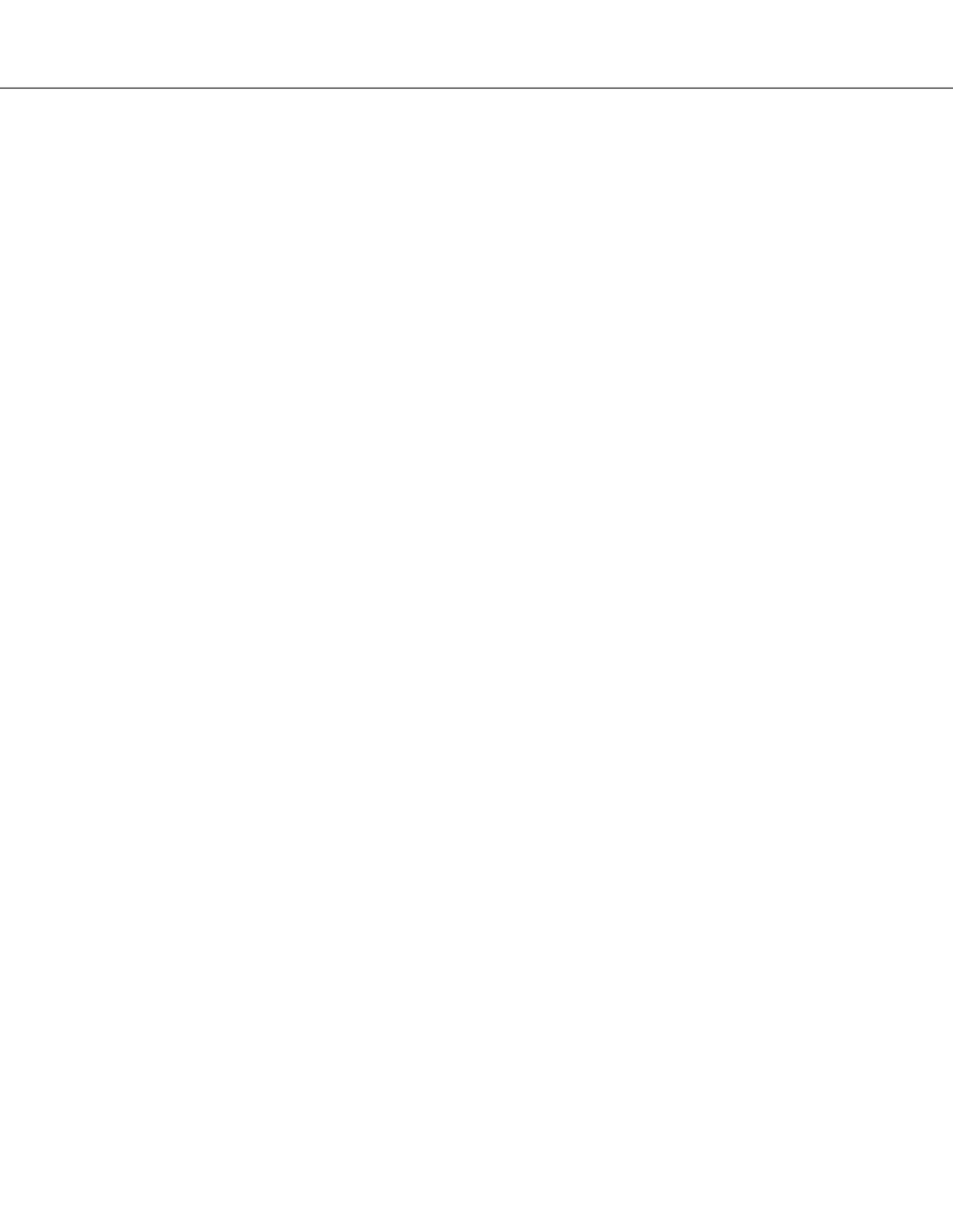
Le seul établissement postsecondaire des Territoires du Nord-Ouest est un collège communautaire. L'Aurora College est chargé de l'enseignement aux adultes et de l'enseignement postsecondaire. Il offre aussi des programmes universitaires et décerne des certificats, des diplômes et des grades conférés par des universités. Le ministre est responsable de l'établissement des programmes et des cours. C'est au conseil d'administration de l'Aurora College qu'il incombe de recommander au ministre les programmes et les cours prioritaires.

Yukon

Le seul établissement postsecondaire du Yukon est un collège communautaire créé en vertu de la *Loi sur le Collège du Yukon*. Le Collège du Yukon a pour mandat d'offrir des programmes menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade.

Nunavut

Le seul établissement postsecondaire du Nunavut a été créé en vertu de la *Loi sur les collèges publics*. Le *Nunavut Arctic College* est un collège communautaire public qui offre des programmes d'enseignement aux adultes et d'enseignement postsecondaire, y compris des programmes de niveau universitaire en vertu d'accords avec certaines universités, et qui décerne certificats et diplômes. La loi prévoit la création d'un conseil des gouverneurs du collège, qui rend compte au ministre et lui recommande les priorités quant aux programmes et aux cours [que le collège] peut instaurer, qui établit les critères d'admissibilité et qui prend des règlements administratifs régissant les résultats attendus.



L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada

L'éducation en vue du développement durable (EDD) encourage les apprenantes et les apprenants à devenir des citoyennes et des citoyens actifs et à participer à la vie en société, en s'ouvrant à l'interdépendance complexe entre écologie, société et économie. Les résultats d'apprentissage de l'EDD englobent les connaissances, les compétences et les valeurs permettant aux apprenantes et aux apprenants de prendre des décisions et de faire des choix qui favorisent le développement durable et dont ils ont besoin pour devenir des citoyennes et des citoyens responsables (ministère de l'Éducation du Manitoba, 2008; Pigozzi, 2007; L'éducation au service de la Terre, 1994). Les Nations Unies ont décrété que la période de 2005 à 2014 serait la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD de l'ONU). Le but de la DEDD de l'ONU est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Au Canada, plusieurs ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux et d'autres organismes s'emploient à sensibiliser la population à l'EDD et à favoriser les changements propices à l'élaboration de programmes et de politiques, comme en témoignent la création de groupes de travail provinciaux très actifs et du réseau EDD Canada. À ce jour, l'attention a porté davantage sur les initiatives lancées au sein des systèmes d'éducation publique au Canada.

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des activités de la DEDD de l'ONU au Canada et de leur coordination avec celles qui sont proposées sur la scène internationale. Dans ce contexte, le CMEC aimerait en savoir davantage sur ce que les facultés d'éducation au Canada font dans le cadre de la DEDD de l'ONU et de la mise en œuvre de l'EDD dans les programmes de formation à l'enseignement. Les facultés d'éducation des universités et des collèges du Canada ont un rôle essentiel à jouer en préparant les futurs enseignants et enseignantes de la maternelle à la 12e année à appuyer les objectifs d'apprentissage de l'EDD. Voilà pourquoi il importe d'en apprendre davantage sur leurs initiatives en la matière.